



14
282

par
Richard DAIGNAULT

LE SOLEIL publie aujourd'hui le premier d'une série de portraits des 14 femmes-députées au Parlement d'Ottawa sur une députation totale de 282 membres. La série débute avec Mme Jeanne Sauvé en raison de sa fonction très particulière qu'est la présidence des Communes.

page B-1



Sauvetage d'un avion dans le Nord québécois

page F-14

Un 2e revers des Nordiques

page D-3

QUÉBEC ET BANLIEUE

Subvention refusée à Radio Basse Ville

page A-9



Bégin gagne le marathon

page D-4



LE SOLEIL
contente
son monde...
647-3333

LE SOLEIL

MAINTENANT aux GALERIES de la CAPITALE
Ouvert le samedi de 9h à 17h
FIDUCIE PRÊT-REVENU

85e année, no 242

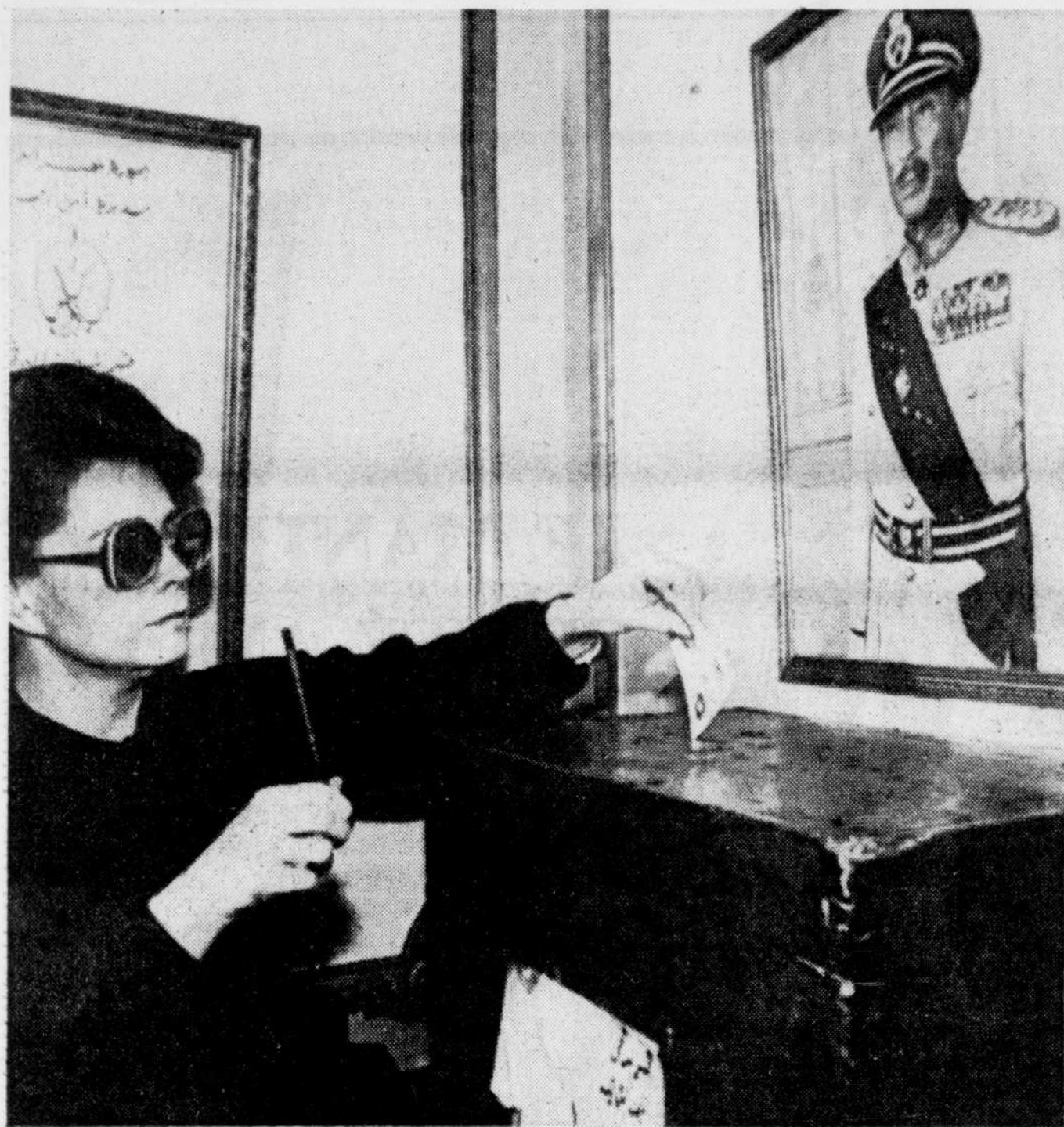
116 pages 7 cahiers

QUÉBEC, MARDI 13 OCTOBRE 1981

Livraison à domicile (6 jours) \$1.85

Iles de la Madeleine Gaspé-Percé-Abitibi 50c Québec 30c

Washington arme ses alliés au M.-O.



Mme El Sadate a voté

Mme Jihan El Sadate, veuve de l'ancien chef de l'Etat égyptien, en vêtements de deuil, a accompli son devoir électoral, aujourd'hui, dans un bureau de vote situé dans un commissariat de police du quartier de Dokki, à l'ouest du Caire. Les 12 millions d'Égyptiens sont appelés à ratifier le choix de M. Mosni Moubarak comme successeur du rais. "J'ai dit oui à notre nouveau président, car le président défunt avait confiance en lui. Notre espoir est de demeurer unis pour l'avenir de notre pays", a notamment déclaré Mme Sadate à sa sortie du bureau de vote. Les résultats du scrutin seront rendus publics, demain, au cours d'une séance solennelle de l'Assemblée du peuple et du Conseil consultatif.

(D'après UPI, AFP, AP et NYTNS) — Les Etats-Unis ont décidé de passer à l'action au Moyen-Orient où l'Égypte et son fidèle allié frontalier, le Soudan, vivent des moments critiques depuis l'assassinat du rais la semaine dernière.

Désireux d'éviter un second Iran en Égypte et d'empêcher toute agression libyenne au Soudan ou encore à faire échec à toute attaque possible en Afrique du Nord, l'administration Reagan renforce désormais sa coopération militaire avec ses amis du Moyen-Orient.

En plus d'avoir accru leur présence navale au large des côtes égyptiennes, les Etats-Unis vont, le mois prochain, procéder à de très importantes manœuvres militaires en Égypte, en y associant certains autres pays du Golfe. La livraison des équipements militaires sera accélérée tant à l'Égypte qu'au Soudan et, pour ce dernier pays, des conseillers militaires seront vraisemblablement dépêchés "pour aider les soldats à se familiariser" avec le matériel qui lui sera envoyé.

Etat d'alerte

Pour l'instant, l'Égypte vit en état d'alerte: les forces de l'ordre ont reçu l'ordre de tirer à vue, sans sommation, sur toute personne tentant de porter atteinte à la sécurité de l'Etat. Des peines rigoureuses, allant jusqu'aux travaux forcés à perpétuité, frapperont aussi toute personne qui aiderait, hébergerait des intégristes musulmans ou cacherait des informations concernant les responsables des affrontements d'Assiout, en Haute-Égypte. Une purge est également en cours au sein de l'armée, où 18 officiers ont été exclus des forces, hier, en raison de leur fanatisme religieux.

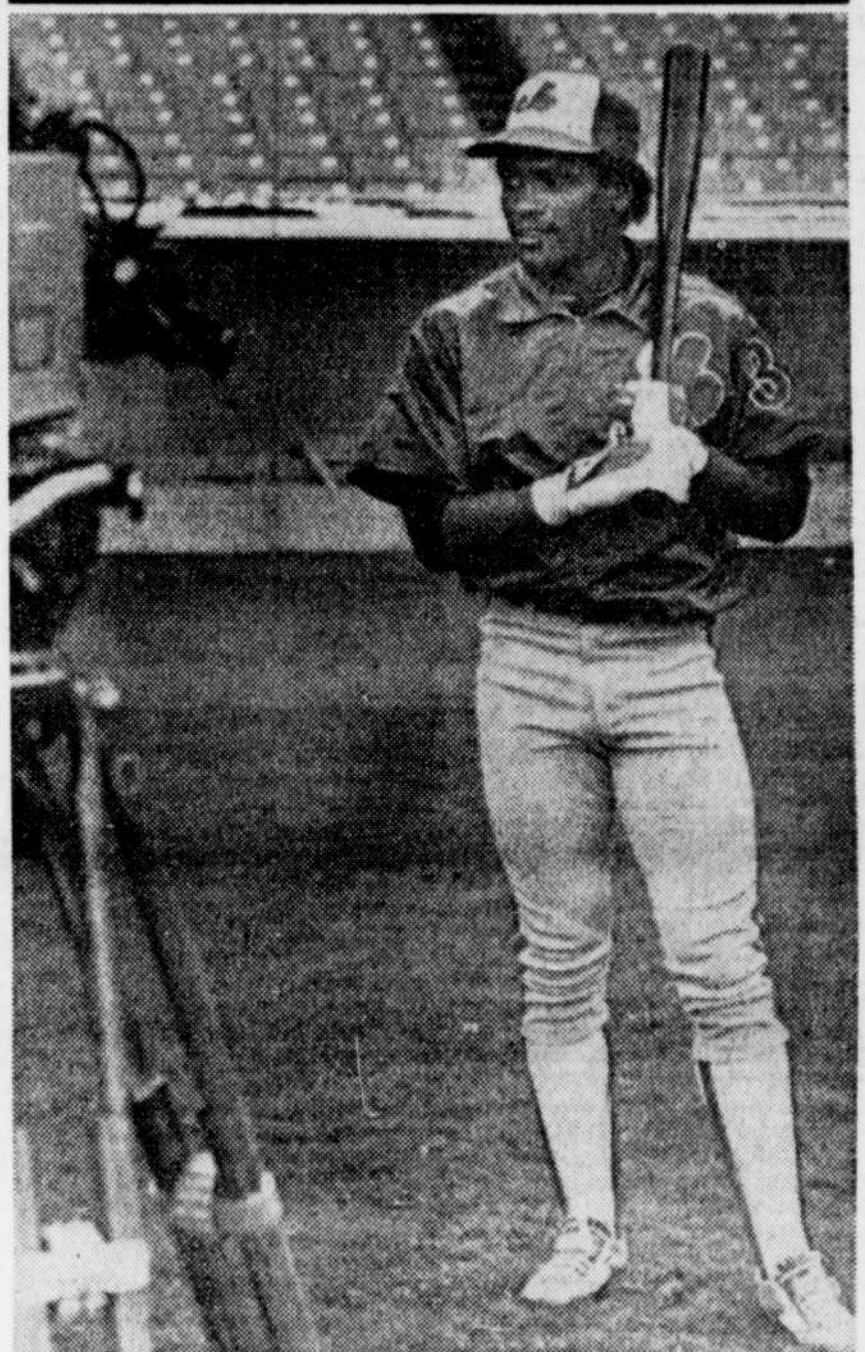
Ce renforcement de la coopération militaire inquiète visiblement Moscou: "Ce qui se passe autour de l'Égypte ne peut qu'affecter les intérêts de l'Union soviétique qui suivra avec attention la suite des événements", a annoncé l'agence Tass qui accuse aussi les Etats-Unis d'ingérence dans les affaires de l'Égypte.

"Nous n'avons pas l'intention d'engager des Américains dans des combats", a spécifié pour sa part le

WASHINGTON Voir A-2,

autres détails, pages C-1 à C-3

Raines est de retour



Tim Raines, des Expos de Montréal, le meilleur voleur de buts des ligues majeures cette année, est de retour au jeu aujourd'hui contre les Dodgers à Los Angeles, dans la première rencontre de la série pour le championnat de la Ligue nationale. Sa présence dans l'alignement lui a valu de passer devant les caméras de la télévision à Los Angeles.

pages D-1 et D-2

Une rumeur mène au saccage du Jardin botanique

MONTREAL (PC) — Le Jardin botanique de Montréal a été le théâtre, hier, d'un pillage généralisé, presque tous les visiteurs s'emparant des plants extérieurs du site, à tel point que la police a dû intervenir pour mettre fin à ce qui s'avérait être un saccage en règle.

C'est la première fois dans l'histoire de 32 ans du Jardin botanique qu'un tel événement se produit à la fin d'une saison.

Selon le directeur-général, M. Pierre Bourque, "c'est une rumeur lancée par on ne sait trop qui encore, à l'effet que les gens pouvaient emporter les fleurs et les arbustes plantés dans les jardins extérieurs" qui a déclenché ce vent de folie jamais vu. M. Bourque, qui n'était pas sur les lieux au moment de ce saccage, a dit tenir ces informations de ses subalternes.

A l'arrivée des policiers, vers 16h15, près de 500 personnes se trouvaient sur place et la confusion la plus totale régnait. Au vu et au su de tous, mais à la grande stupeur des habitués, dont certains ne se gênaient pas pour exprimer leur colère, la plupart des gens quittaient le parc avec des bouquets de fleurs ou des petits arbres qu'ils avaient déracinés ça et là sur les grands espaces du Jardin Botanique.

Selon un policier appelé sur les lieux, quelques-uns de ses confrères ont même vu un citoyen qui déambulait sur le trottoir avec un arbuste plein de racines, et à l'intérieur, d'autres voulaient également s'emparer d'arbustes complets. Le constable a également précisé qu'aucune arrestation n'a été effectuée relativement à cette affaire peu ordinaire.

Tout ce que les policiers ont fait, une fois sur les lieux, c'est d'expulser

tout le monde, en incitant les "voleurs" à remettre leur butin et en invitant les "laboureurs" sur le parterre à cesser leurs activités et à rentrer chez eux.

JARDIN Voir A-2,

Sommaire

Annonces classées	F-2 à F-13
Arts et spectacles	D-12 à D-16
Bandes dessinées	D-11
Bridge	F-4
Carrières et professions	B-10
Décès	F-15
Economie-finances	D-9 à D-11
Editorial	A-4
Feuilleton	D-14
Horoscope	F-13
Information régionale	A-7 à A-9
Mode	B-3
Monde	C-1 à C-12
Mot mystère	F-2
Mots croisés	F-3
Où aller à Québec	D-15
Page des lecteurs	A-6
Page documentaire	A-5
Patron	F-4
Pierre Champagne	A-10
Sport	D-1 à D-8
Télévision	D-14

météo

Aujourd'hui et demain: ensoleillé et plus chaud.

détails, page F-2

Mère retrouvée après 40 ans

GRAFTON, Dakota du Nord (AFP) — Il y a quarante ans, Henrietta était un enfant mort-né. Dimanche, elle a rencontré sa mère, pour la première fois.

En 1941, une jeune fille de 18 ans, enceinte après avoir été violée, donnait naissance à un enfant de sexe féminin dans un hôpital du Dakota du Nord au centre des Etats-Unis. Les médecins emmenaient aussitôt le bébé et affirmaient à la jeune mère que l'enfant était mort-né. En fait, la petite fille, prénommée Henrietta, avait été confiée à un orphelinat.

Henrietta y passait 14 années, avant d'être hébergée dans diverses familles d'accueil. C'est seulement au début de cette année, après avoir perdu sa carte d'identité, qu'elle se mit en tête de retrouver ses parents, et consultant les dossiers de l'orphelinat, elle trouva le nom de sa mère.

Celle-ci, Katherine Hall, a déclaré que les responsables de l'hôpital avaient probablement voulu éviter "ce qui aurait été à l'époque la honte suprême".

La rencontre entre la mère et la fille s'est déroulée au milieu des sourires et des larmes. "Quand je l'ai vue, a indiqué Mme Hall, j'ai été frappée par la ressemblance avec ma sœur". Les deux femmes ont échangé mille projets pour rattraper le temps perdu.

Bennett: Tout dépend de l'offre de Trudeau

OTTAWA (d'après PC et UPC) — Faisant suite aux entretiens qu'il a eus avec ses homologues provinciaux, le premier ministre de la Colombie-Britannique, M. Bill Bennett, rencontre aujourd'hui le premier ministre Trudeau pour tenter d'explorer les possibilités de compromis sur le projet de rapatriement de la constitution.

M. Bennett, qui est le porte-parole des huit provinces qui s'opposent au projet Trudeau, participera par ailleurs à la réunion des premiers ministres provinciaux à Montréal le 19 octobre.

Dimanche, M. Trudeau a fait savoir à M. Bennett qu'il était prêt à recevoir à Ottawa les premiers ministres provinciaux le 20 octobre, au lendemain de leur rencontre à Montréal. Il a également réitéré son offre de fixer la rencontre à jeudi, cette semaine, ce qui a déjà été refusé par les provinces.

A son arrivée à Ottawa, hier soir, le premier ministre Bennett n'a rien voulu révéler sur la stratégie des provinces. Aucune décision ne sera prise concernant la proposition de M. Trudeau pour le 20 octobre avant d'avoir parlé avec lui, a-t-il dit. "Tout dépend de ce qu'il aura à proposer."

Aux Communes

Pendant ce temps, conservateurs et

néo-démocrates se préparent à livrer au gouvernement fédéral une âpre bataille, demain, à la rentrée parlementaire.

Les sujets de contestation ne manquent pas: le projet constitutionnel, le budget, les compressions dans les paiements fédéraux pour les soins médicaux et l'enseignement post-secondaire, ainsi que dans les services sociaux.

Manœuvres budgétaires

Sur la question budgétaire, conservateurs et néo-démocrates s'entendent pour considérer que la volonté de M. Allan MacEachen, ministre fédéral des Finances, de compresser de \$1.5 milliard, au cours des deux prochaines années, les versements effectués aux provinces au chapitre des services sociaux, ainsi que les allusions faites au sujet d'éventuelles majorations de l'impôt sur le revenu des particuliers, ne sont que des manœuvres visant à faire payer aux provinces et aux contribuables canadiens les déficits passés des libéraux.

M. MacEachen, qui pourrait déposer son budget la semaine prochaine, a déjà dit qu'il avait placé en tête de ses priorités l'inflation et le déficit qui devrait atteindre le chiffre

de \$13.7 milliards au cours de l'exercice fiscal 1981-1982.

Chacun réclame des compressions budgétaires, a déclaré la semaine dernière M. Jean-Luc Pépin, ministre des Transports, mais entre en trames des que ces compressions l'affectent.

Partisans effrénés de la réduction du déficit, les conservateurs se trouvent en porte-à-faux dans la question budgétaire.

La constitution

De l'avis de l'opposition, le gouvernement devrait reprendre les négociations avec les premiers ministres provinciaux au sujet de la constitution et des restrictions budgétaires et renoncer à majorer les impôts.

Si, malgré les objections des huit provinces contestataires, M. Trudeau décide d'aller de l'avant avec son projet de réforme constitutionnelle, cela risquerait "d'aggraver" les divisions dans plusieurs parties du pays, a déclaré M. Joe Clark, chef du Parti conservateur, ajoutant que "nous nous y opposerions par tous les moyens à notre disposition".

Quant aux néo-démocrates, qui sont d'accord sur le fond avec le premier ministre fédéral, mais n'ad-

BENNETT Voir A-2,



Le présumé chef des assassins de Sadate

Les autorités égyptiennes ont remis hier à la presse cette photo du lieutenant Khaled Ahmed Shawki el-Islambouly, accusé d'avoir dirigé l'assassinat du président Sadate. Un porte-parole a déclaré que l'officier avait été blessé dans l'échange de coups de feu et qu'il se trouvait dans le coma, dans un hôpital militaire du Caire.

Deux autres membres du commando sont recherchés

(D'après AP, AFP, UPI et NYTNS) — Les forces policières, qui ont arrêté, ce matin, les cinq intégristes musulmans recherchés comme instigateurs des deux jours de troubles sanglants, à Assiout, en Haute-Egypte, concentrent maintenant leurs recherches sur deux autres individus qui ont trempé dans l'assassinat du président Sadate.

Un officier de police haut placé a déclaré que "les forces de sécurité recherchent deux autres hommes car elles estiment que l'opération a nécessité plus de quatre hommes". Selon des témoignages et les films de télévision de l'attentat, six à huit personnes semblent avoir pris part à l'assassinat.

Dimanche, les policiers distribuaient dans toute l'Egypte les portraits de ces deux suspects.

WASHINGTON

présumé Ronald Reagan, laissant à l'un de ses porte-parole et au gouvernement égyptien le soin de répliquer aux accusations d'ingérence.

"Le gouvernement égyptien rejette la méthode soviétique qui tente d'intervenir dans les affaires égyptiennes en prétextant que cela affecte les intérêts de l'Union soviétique", dit un communiqué gouvernemental égyptien diffusé par l'Agence de presse du Moyen-Orient. "Ces affirmations révèlent l'hégémonie que l'Union soviétique tente d'établir au Moyen-Orient et... il est évident que les milieux soviétiques ne peuvent faire la différence entre une intervention dans les affaires intérieures d'un pays et les relations d'amitié et de coopération basées sur un respect mutuel."

L'aide américaine

Comme première manifestation de cette coopération accrue, les États-Unis ont renforcé leur présence navale au large des côtes égyptiennes, selon un rapport d'un journal israélien que n'a pas voulu démentir le Pentagone en précisant bien que les Israéliens étaient certainement en mesure d'observer les unités américaines dans la région.

D'après le journal, le porte-avions "Nimitz", deux gros navires et des unités plus petites croisent au nord d'Alexandrie. "Maariv" cite des experts israéliens d'après lesquels il s'agit de la plus importante concentration navale américaine jamais vue dans la région.

"Nous devons contribuer à la sécurité des nations menacées au moyen d'une aide économique et militaire", a souligné le secrétaire d'Etat américain, M. Alexander Haig, alors qu'il était interrogé sur les manœuvres militaires qui vont se dérouler dans la région du Golfe dès le mois prochain. "Nous devons montrer notre présence ici de temps à autre afin de faire la preuve qu'il n'est pas mortel d'être un allié des États-Unis."

Selon certaines sources, les bombardiers B-52 seraient pour la première fois utilisés dans de telles manœuvres. "Les B-52, a-t-on dit, pourraient procéder au bombardement simultané d'un objectif en Egypte. Partis de leurs bases aux États-Unis, les super-bombardiers accompliraient le trajet aller-retour, avec ravitaillement en vol."

L'ambassadeur américain au Caire a, quant à lui, confirmé les informations sur une accélération de la livraison des avions F-16 à l'Egypte. Quarante appareils de ce type ont été commandés. Les États-Unis ont déjà livré à l'Egypte 35 "Phantoms", 15 "C-130" (Hercules), des hélicoptères "Chinook", 120 chars "M 60 A3" et près de 200 transports de troupes blindés "M 113".

Au Soudan, qui affirme avoir été l'objet de deux attaques libyennes, en l'espace d'une semaine, l'aide militaire américaine serait portée de \$40 millions à \$110 millions. Les détails de l'accord intervenu en fin de semaine dernière n'ont pas été révélés mais on assure que des armes seront envoyées immédiatement. Des conseillers militaires seront également dépêchés pour faciliter l'apprentissage aux soldats soudanais.

Commission

L'hebdomadaire américain "Newsweek" écrit enfin qu'une commission militaire américano-égyptienne sera bientôt formée. Elle sera chargée d'étudier une riposte à toute attaque libyenne au Soudan et de

Entre-temps, le ministre égyptien de la Défense, M. Abdel Halim Abu Ghazla, a précisé que malgré les précédentes déclarations officielles, aucun des quatre membres du commando intercepté sur le lieu de l'attentat, mardi, n'était mort. "Ils sont tous en prison." La télévision et la presse égyptiennes ont publié une première photo du chef du groupe, le lieutenant Khaled Ahmed Shawki el-Islambouly qui, dit-on, est sorti du coma hier.

"Il va bien, a déclaré le ministre. Aujourd'hui, il a commencé à parler et il a tout raconté. Le ministre a affirmé qu'il ne méritait pas le peloton d'exécution mais la corde."

Il a ajouté qu'il allait "insister pour qu'il soit exécuté en public" et pour que son corps reste pendu en plein air pendant au moins une semaine.

BENNETT

(Suite de la première page)

contrer toute agression soutenue par l'Union soviétique en Afrique du Nord.

Selon "Newsweek", l'assassinat du président Sadate ne peut qu'accélérer la réalisation de ce projet dont la conception remonte au début de l'année. Selon le journal, le président Sadate avait même suggéré aux Américains une invasion de la Libye par les forces égyptiennes pour contrer les "visées expansionnistes" du colonel Kadhafi dans la région. L'hebdomadaire note cependant que l'Egypte n'est pas actuellement prête à affronter la Libye pour deux raisons: le sous-équipement de son armée et la situation politique au Moyen-Orient.

BENNETT

(Suite de la première page)

mettent pas qu'il ignore les vœux des huit provinces contestataires, ils sont pris "entre l'enclume et le marteau", a déclaré M. Cyril Keeper, député de Winnipeg-St. James.

Sur la question constitutionnelle, les partis d'opposition n'ont pas beaucoup de chances de l'emporter aux Communes: les libéraux y disposent de 147 voix sur un total de 282, tandis que les conservateurs ne peuvent compter que sur 102 et les néo-démocrates 33.

Il est vrai qu'un mouvement de protestation s'est fait jour dans les rangs du caucus libéral, mais un seul député (M. Louis Duclos, de Montmorency, au Québec) a ouvertement fait savoir qu'il voterait contre le projet de M. Trudeau.

Au Sénat, six sénateurs libéraux contestent le projet fédéral. Mais, cela aura peu d'effets, puisque sur les 104 sièges, le gouvernement libéral dispose de 64, contre 25 aux conservateurs, quatre divers et 11 sièges vacants.

le mot du jour

Petite monnaie

Quand un syndicat négocie des clauses "monétaires", il ne se montre pas très exigeant parce qu'il ne parle que de monnaie. Dans le cas de clauses relatives à l'argent, il faut dire pécuniaires. C'est plus enrichissant.

Pierre BELLEAU

La Quotidienne

4-8-4

Tirage de samedi

2-6-2

Tirage de lundi

Informations: 643-8990

Un Américain couronné au festival du film sur l'art

par Marc MORIN

MONTREAL (PC) — Le jury du premier Festival international du film sur l'art (FIFA) de Montréal a décerné hier soir son grand prix au film américain "Mobile: By Alexander Calder", du réalisateur Robert Pierce. Une mention spéciale du jury est allée au court métrage québécois "Splash", réalisé par Claude Laflamme et Georges Léonard.

Le FIFA, seul festival du film sur l'art dans les Amériques, avait été ouvert jeudi dernier par le ministre des Affaires culturelles, M. Clément Richard. Les 20 représentations et la clôture hier soir ont attiré en moyenne 400 spectateurs, soit un total de quelque 8,000 entrées à la Bibliothèque nationale.

Le comité d'honneur du FIFA était sous la présidence de M. Norman McLaren, cinéaste de l'Office national du film du Canada (ONF). Le festival était organisé par le Musée d'art contemporain de Montréal et était dirigé par M. René Rozon, critique d'art.

Huit prix

Outre le grand prix et la mention spéciale du jury, on a attribué six autres prix:

—pour la meilleure biographie d'artiste: "Picasso: A Painter's Diary", un long métrage de l'Américain Perry Miller Adato;

—pour le meilleur film fait pour la télévision: deux prix ex aequo à "Co Hoedeman, Animator", de Nino Crama, une co-production du Canada (ONF) et des Pays-Bas, et à "Murs murs" d'Agnès Varda (France);

—pour la qualité de l'image: "Off the Wall", du Canadien Derek May, présenté ici en première mondiale;

—pour la qualité du son: "Fantasmagorie Witold Wojtkiewicz", du Polonais Kazimierz Mucha;

—pour la qualité de la couleur: "Willem de Kooning and the Unexpected", du Suisse Erwin Leiser.

Les films primés étaient dans la catégorie "Carrefour de la création", les quatre autres catégories du FIFA étant: "Point de mire", "Miroirs de l'art", "Paradis artificiels" et "Le Temps retrouvé".

Fugue terminée

La jeune évadée de la maison Gomin, Véronique Tremblay, 20 ans, de Chicoutimi, s'est rapportée aux autorités de la prison, vendredi dernier, après quelques heures de fugue.

La pensionnaire de ce centre de détention pour femmes à Québec purgeait une sentence de neuf mois pour bris d'engagement, faux et complot.

Elle était en tôle, depuis à peine une semaine lorsqu'elle décida, jeudi dernier, de prendre le large. Sa compagne d'évasion, Sylvie Valcourt, 22 ans, de Saint-Hyacinthe, est encore en liberté illégale.

La BOURSE

MONTREAL (PC) — Les titres maintenaient leurs positions, ce mardi matin, avec les premiers échanges, à l'ouverture de la Bourse de Montréal.

Demeuraient ainsi inchangés: Banque de Montréal à \$27; Carena-Bancorp à \$25; Dome Pete à \$14; Gulf à \$19½; et Noranda à \$24½.

Toutefois, Banque Canadienne Impériale de Commerce progressait de ¼ et cotait à \$28.



Erreur dans le jeu de baseball

Une erreur de transcription s'est glissée dans la liste des indices publiée dans le jeu de baseball proposé vendredi dernier par Crayons de Soleil.

A l'indice numéro 3, il aurait fallu lire ce qui suit:

le dernier match de la série a eu lieu à Kansas City et la marque a été de 2 à 1. Ce fut le seul match où une équipe a marqué deux fois plus de points que l'autre.

Il faut ajouter cette correction si l'on veut espérer trouver la solution.

Bonne chance!

JARDIN

(Suite de la première page)

Toujours selon le policier, le Jardin botanique ressemblait, hier soir, à un véritable champ de guerre.

Plus de 2,000 personnes ont visité le Jardin, hier. Deux gardiens s'occupaient de la surveillance, mais à l'intérieur. Selon le directeur, M. Bourque, "on n'avait pas besoin de personne supplémentaire, puisqu'on n'avait jamais vu une telle chose auparavant".

L'ampleur des dommages n'est pas encore complètement connue, mais on sait déjà que quelques spécimens rares ont été volés.

la Contemporaine®



LE MANTEAU CROISÉ AMPLE

somptueux manteau de laine bordé d'ultra suède, modèle croisé sous ceinture, col châle, manches chauve-souris avec poignets à larges revers, gris, camel, marine, une exclusivité simons \$495.



la maison

simons

place ste-foy... place de l'hôtel de ville.
maintenant... aux galeries de la capitale



Un peu d'espoir
M. William Feinbloom, un Américain âgé de 77 ans, vient d'inventer une "paire" de lunettes qui pourraient permettre aux personnes qui ont plus de deux pour cent de vision de voir quelque chose. Constitué de six lentilles (trois pour chaque oeil), ces lunettes coûteront entre \$3,000 et \$6,000.

La popularité de Clark baisse chez les tories

TORONTO (d'après PC et UPC) — Un récent sondage effectué au sein du Parti conservateur indique une baisse de confiance dans le leadership de Joe Clark et une tendance favorable au déplacement du parti vers la droite.

Le sondage, commandé par le magazine Maclean's et le réseau de télévision Global, a été mené par téléphone auprès de 700 des 1,123 députés du Parti conservateur qui ont participé au dernier congrès tory en février.

Entre le 30 septembre et le 3 octobre, 43 pour 100 d'entre eux se sont dits favorables à une révision du leadership de M. Clark, alors que 51 pour 100 s'y sont opposés.

Un sondage effectué immédiatement après le congrès de février avait révélé que 33,6 pour 100 des députés appuyaient une révision du leadership de leur chef et 66,7 pour 100 s'y opposaient.

Des opposants à une révision du leadership de M. Clark en février interrogés de nouveau, 25 pour 100 appuient maintenant la tenue d'un congrès au leadership, 69 pour 100 s'y opposent toujours et 5 pour 100 d'entre eux sont indécis.

Le plus récent sondage démontre aussi que 38,9 pour 100 des députés interrogés voteraient pour Clark lors

d'un éventuel congrès au leadership. L'homme d'affaires québécois Brian Mulroney recevrait 11,7 pour 100 de leurs votes et 11,6 pour 100 appuieraient le premier ministre de l'Alberta, M. Peter Lougheed.

En outre, 73 pour 100 des ré-

pondants estiment que les conservateurs remporteraient une élection dont le thème serait la constitution, mais la majorité d'entre eux pensent que la constitution ne doit pas être la principale raison d'un appel au peuple. L'inflation, le chômage et les pro-

blèmes économiques en général, selon 79 pour 100 des répondants, devraient être les priorités.

Enfin, une majorité des députés interrogés croient que le parti doit s'orienter davantage vers la droite, s'il veut gagner la prochaine élection.

Taux hypothécaire: des banques ont un plan

(D'après UPC et PC) — Des représentants du gouvernement fédéral et des dirigeants de deux grandes banques se réunissent aujourd'hui afin de polir les détails d'un plan de réduction du taux d'intérêt hypothécaire.

Un porte-parole fédéral a déclaré samedi que le ministre des Finances Allan MacEachen étudiait le plan mais qu'il n'entendait pas le mettre en vigueur rapidement à cause des législations nécessaires et des coûts impliqués.

Ce programme de stabilisation temporaire des intérêts sur les maisons pourrait coûter jusqu'à \$2 milliards, selon certaines estimations.

Selon ce plan, qui a été soumis à M. MacEachen vendredi par le président de la Banque de Montréal, M. William Mulholland, et le président de la Banque de Nouvelle-Ecosse, M. Cedric Ritchie, les investisseurs achèteraient un certificat d'investissement et ne paieraient pas d'impôt sur les intérêts.

Les revenus en intérêts seraient moindres, ce qui permettrait de mettre les sommes ainsi épargnées au service des acheteurs de maisons à des taux hypothécaires moins élevés.

Certaines personnes en autorité prédisent que les taux, qui se situent présentement aux environs de 20 pour 100, baisseraient à 16,42 pour 100.

En contrepartie, le gouvernement fédéral aura besoin de revenus additionnels ou devra réduire ses dépenses.

Le porte-parole fédéral a précisé que la rencontre d'aujourd'hui a précisément pour but de figurer les détails de ce plan, qui, s'il est adopté, devra être contenu dans un budget.

Cette proposition des deux banques suit la réunion que M. MacEachen a tenue le 24 septembre au lac Meach avec les principaux dirigeants des banques du pays.

Environ 500,000 Canadiens doivent renouveler leur prêt hypothécaire au cours de l'année qui vient.

Claude et David ont fait 8,500 milles en vélo

MONTREAL (PC) — "Il faut être un peu fou pour faire ça", se sont exclamés les frères Claude et David Boulanger, âgés respectivement de 19 et 21 ans, eux qui venaient de rouler 8,500 milles en vélo depuis mai. De passage dimanche chez leur grand frère Gilbert à Terrebonne, ils devaient poursuivre leur route hier pour réintégrer la maison paternelle, aujourd'hui, à Charlesbourg.

Ces deux étudiants en électro-dynamique du cégep Limoilou ont complètement traversé les États-Unis, d'est en ouest, pour ensuite remonter au Canada via San Francisco et revenir en sol québécois par les Prairies.

"J'ai maintenant terminé mon cégep et, le printemps dernier, j'aurais pu avoir un emploi à temps partiel; mais j'avais la piqure du voyage. Je tenais à voir du pays... à vélo. En auto, ça ne m'intéressait pas", de dire David, le capitaine du tandem.

Son frère Claude ajoute: "On a traversé plusieurs moments de découragement. Surtout sous la pluie, par grands vents et les deux jours où on n'a pas mangé...". Ils étaient alors sans le sou et l'argent qu'ils avaient fait télégraphier dans l'Etat du Kansas a mis beaucoup de temps à leur parvenir, à cause d'une erreur d'adressage.

Les deux jeunes frères ont aussi eu quelques démêlés avec les "State Police", en particulier le 24 juin où ils avaient envie de fêter à la bière la fête nationale des Québécois aux abords d'une autoroute, un territoire qui leur était justement interdit, en raison des règlements de la circulation.

"C'est la seule fois où les policiers semblaient vraiment sévères. Ils ont tout de même compris notre situation et on s'en est finalement tiré", a noté Claude qui, pour sa part, n'a pas connu les nombreux ennuis mécaniques qui se sont

abattus sur son compagnon de voyage.

60 milles par jour

"J'ignore pourquoi, explique alors David, mais les pires problèmes de vélo me sont arrivés tout le temps. Sans compter le nombre de crevaisons (environ une par 100 milles de route), j'ai eu des tracas énormes avec un joint d'expansion et les rayons d'une des roues se sont mis à casser. J'ai eu le moral à son plus bas à ce moment-là", de poursuivre David.

Ils avaient prévu dépenser \$1,000 tous les deux pour réaliser leur "rêve". Toutefois, ils se sont payés tellement de "gâteries" que leur randonnée nord-américaine leur revient à quelque \$4,000.

"Lorsque tu roules une moyenne de 60 milles par jour en poussant 70 livres sur la route avec tes jambes, tu souffres de la bonne bouffe le soir et... un lit confortable. On a loué plusieurs chambres de motel à partir de la Saskatchewan où le froid sévissait", ont raconté Claude et David.

C'est ainsi qu'ils ont roulé sur la neige à

Sault-Sainte-Marie. Et plus tôt, à Kamloops (Colombie-Britannique), ils ont été brusquement éveillés par l'eau que crachaient des gicleurs automatiques tout autour du parc où ils avaient décidé de passer la nuit à la belle étoile. "On se demandait ce qui nous arrivait", a confié David.

Des anecdotes, ils pourraient en raconter toute une soirée, d'autant plus qu'ils ont la parole facile. L'un comme l'autre. Au départ, ils ne savaient pas s'ils allaient réussir. "Moi, je m'étais dit intérieurement que je donnerais tout ce que j'ai", a observé aussi Claude, tout fier de son exploit.

Ils ont eu de fort bons moments à Edmonton, où demeure "une grande sœur". Ils ont roulé sur une distance de 135 milles cette journée-là pour se rendre jusqu'à sa résidence, où ils ont séjourné une semaine à la fin d'août.

Et dire qu'il y a à peine quelques temps, Claude et David s'enorgueillissaient de faire le tour de l'île d'Orléans... avec ses 42 milles.

Voyageur adopterait la ligne dure avec ses chauffeurs

Selon le représentant du Syndicat des chauffeurs d'autobus de Voyageur, M. Norman Liley, la ligne dure adoptée par la compagnie, depuis le règlement de la grève, il y a environ un mois, affecterait grandement la qualité du service au public, ainsi que le moral des chauffeurs et le climat de travail.

Dans une interview accordée hier à Radio-Canada (Québec), M. Liley a dénoncé le fait que Voyageur n'aurait pas rappelé 65 des 375 chauffeurs, depuis la fin de la grève qui a paralysé le service pendant trois mois, cet été.

La formule de location d'autobus d'autres compagnies appliquée par

Voyageur contreviendrait à la loi fédérale des transports, du moins en ce qui concerne la sécurité publique, soutient également le porte-parole syndical.

Dans son reportage, Radio-Canada faisait état d'un ralentissement du service et de perturbations dans les circuits desservis par Voyageur, au cours de la fin de semaine de l'Action de Grâce.

Par ailleurs, deux employés de Voyageur à la gare centrale de Québec, un répartiteur et un surintendant, ont soutenu, hier soir, qu'il n'y avait aucun problème majeur dans le service aux passagers.



M. Francis Collings et sa citrouille, la plus grosse aux USA.



M. Dill et la plus grosse citrouille au monde.

La citrouille la plus grosse... au monde

WINDSOR (PC) — Non content d'avoir remporté samedi le prix de la plus grosse citrouille au monde, M. Howard Dill, cultivateur dans la région de Windsor, en Nouvelle-Ecosse, a participé hier à un autre concours international dans la double catégorie de la citrouille et de la calebasse.

Samedi déjà, lors d'un concours près de Philadelphie, une citrouille monstrueuse de 213 kg lui a valu, pour la troisième fois successive, le titre de champion mondial de la citrouille.

De retour chez lui, Dill a participé hier à un concours international tenu simultanément à Windsor et à Half Moon Bay, en Californie.

Il a remporté le championnat avec une citrouille de 171 kg et une calebasse de 211,5 kg. Il a également remporté le 2e prix dans les deux catégories avec une calebasse de 180 kg et une citrouille de 146 kg.

A Half Moon Bay, l'Américain Francis Collings, a présenté la plus grosse citrouille cultivée aux États-Unis (144 kg) et la plus grosse calebasse (134 kg).

AUJOURD'HUI

Voyez le cahier publicitaire de

SEARS

INSERÉ DANS CETTE ÉDITION



MAISON DE LA SEMAINE



Ste-Foy, rue Du Tertre, superbe résidence 1 1/2 étage, piscine creusée, grand patio, soubassement aménagé, intérieur moderne.

trans-action
MORIN & ASSOCIÉS COURTIER INC.
683-2103

Marc Doré: 871-8766

Un choix judicieux pour étaler vos revenus exceptionnels et diminuer vos impôts

La rente à versements invariables

La rente à versements invariables a été conçue spécialement pour répondre aux préoccupations financières de ceux qui reçoivent une forte somme en quittant leur emploi, qui réalisent un gain de capital imposable ou qui perçoivent des revenus irréguliers, comme les artistes et les sportifs, par exemple.

Un contrat avantageux
Cette rente constitue en fait un contrat qui vous permet d'étaler un tel revenu sur

un certain nombre d'années et d'en différer ainsi l'impôt.

Un placement intéressant

La rente à versements invariables de la Fiducie du Québec garantit un intérêt élevé pour la durée du contrat. Et il n'y a aucuns frais d'adhésion, de gestion, ni de fermeture.

Nos conseillers se feront un plaisir de vous fournir plus d'informations, ou même une soumission immédiate.

Venez ou téléphonez.

QUÉBEC
Complexe Centre-Ville
Ste-Foy (418) 653-6811
1-800-463-4792

CHICOUTIMI
Place du Royaume
(418) 549-5746
1-800-463-9657



Fiducie du Québec

MONTREAL (514) 281-8840 LAVAL (514) 518-5223 SHERBROOKE (819) 566-5657

desjardins

GESTION MENSUELLE
Referiez les services d'un expert pour la gestion mensuelle de vos affaires
SYSTEMATIQUE
Lilie
Serge Huard, c.a.
522-2081
55, chemin Ste-Foy
Québec G1R 1S9

Surveillez la semaine Baldwin

Cité Bellevue
HYPOTHEQUE: 12 1/2 %
CONDOMINIUMS
JACQUELINE L. BOUTET INC. 687-3231

6/36 NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE					
15	22	26	27	31	32
6 sur 6	0	496 959,00\$			
5 sur 6	149	1 566,70\$			
4 sur 6	6943	93,40\$			
5 sur 6+	3	51 875,00\$			
GROS LOT		767 000\$			
Approximatif vendredi					

Provincial	
1035982	500 000\$
035982	50 000\$
35982	1 000\$
5982	100\$
982	25\$
82	10\$

DATE: 09-10-81	
Numéro	Possibilité de
233185	4 Gagnants de 50 000\$
33185	34 Gagnants de 5 000\$
3185	340 Gagnants de 250\$
185	3402 Gagnants de 50\$
85	34020 Gagnants de 5\$

Misez tôt dans la semaine. Evitez les files d'attente du vendredi.

ENCAISSEMENTS: Tous les billets gagnants sont encaissables, au comptoir ou par courrier, au siège social de Loto-Québec, 2 000, rue Berri, Montréal, H2L 4N5. Les billets gagnants de 1 000\$, 250\$, 100\$, 50\$, 25\$ et 10\$ sont encaissables à toute succursale de la BNC. Les billets de Provincial ainsi encaissés seront automatiquement enregistrés et inscrits pour les tirages subséquents, jusqu'à échéance. On peut également encaisser les billets gagnants de 10\$ chez le détaillant, à l'échéance seulement.

Des suites
de la mort
de Sadatepaul
lachance

Les rares nouvelles de la longue fin de semaine de l'Action de Grâces ont été dominées par les funérailles d'Anouar el-Sadate et, surtout, par les multiples déclarations auxquelles elles ont donné lieu.

D'un côté, la jubilation exprimée par certains pays arabes du "front du refus" à la suite de la mort du "Traître". De l'autre, le ralliement autour du régime égyptien de qui on se demande, malgré les professions de foi du successeur de Sadate, M. Mubarak, et ses proches, s'il pourra assurer la continuité de la politique amorcée par le défunt rais. Enfin, la brutale dénonciation de Moscou de l'ingérence américaine.

Immédiatement après l'assassinat de Sadate, des troubles ont éclaté en Haute-Egypte et divers mouvements d'agitation se sont fait sentir au Caire même, fomentés par les intégristes musulmans et l'opposition en général que la razzia effectuée, au mois de septembre, n'a pas pour autant empêché de relever dangereusement la tête.

Ainsi donc, malgré les multiplications des assurances de stabilité politique du régime égyptien et de poursuite des accords de Camp David, il règne chez les observateurs politiques mondiaux une incertitude grave qui fait dire à certains que le successeur de Sadate n'est qu'en sursis jusqu'à l'évacuation, en 1982, du Sinaï par les troupes israéliennes.

Reste évidemment le problème global de la paix au Moyen-Orient, de la sécurité américaine et celle de ses amis et alliés dans les parages, de la promotion du processus de la paix entre Israël et ses voisins arabes qui passe par celui de l'autodétermination des Palestiniens, voire, de la reconnaissance de l'OLP comme leur interlocuteur.

A cet égard, trois déclarations de fin de semaine méritent d'être retenues. Celle du ministre français des Relations extérieures, M. Claude Cheysson, pour le moins fort surprenante celle-là, qui, tout en se disant horrifié du meurtre du rais, émet l'avis qu'il constitue un fait positif dans le règlement nécessaire du problème du Moyen-Orient et répète la nécessité de permettre à l'OLP d'accéder au processus de paix.

Dans la même veine, les anciens présidents américains Gerald Ford et Jimmy Carter se déclarent persuadés que l'OLP devra être reconnue comme représentante des Palestiniens si l'on veut un règlement durable dans la région du Golfe.

On sait que, depuis au moins un an, des pressions se sont exercées en faveur de la reconnaissance de l'OLP par nombre de pays occidentaux, à l'ONU et dans l'entourage même de la présidence américaine. Pour le moment, on sait que le président Reagan ne veut en entendre parler à aucun prix.

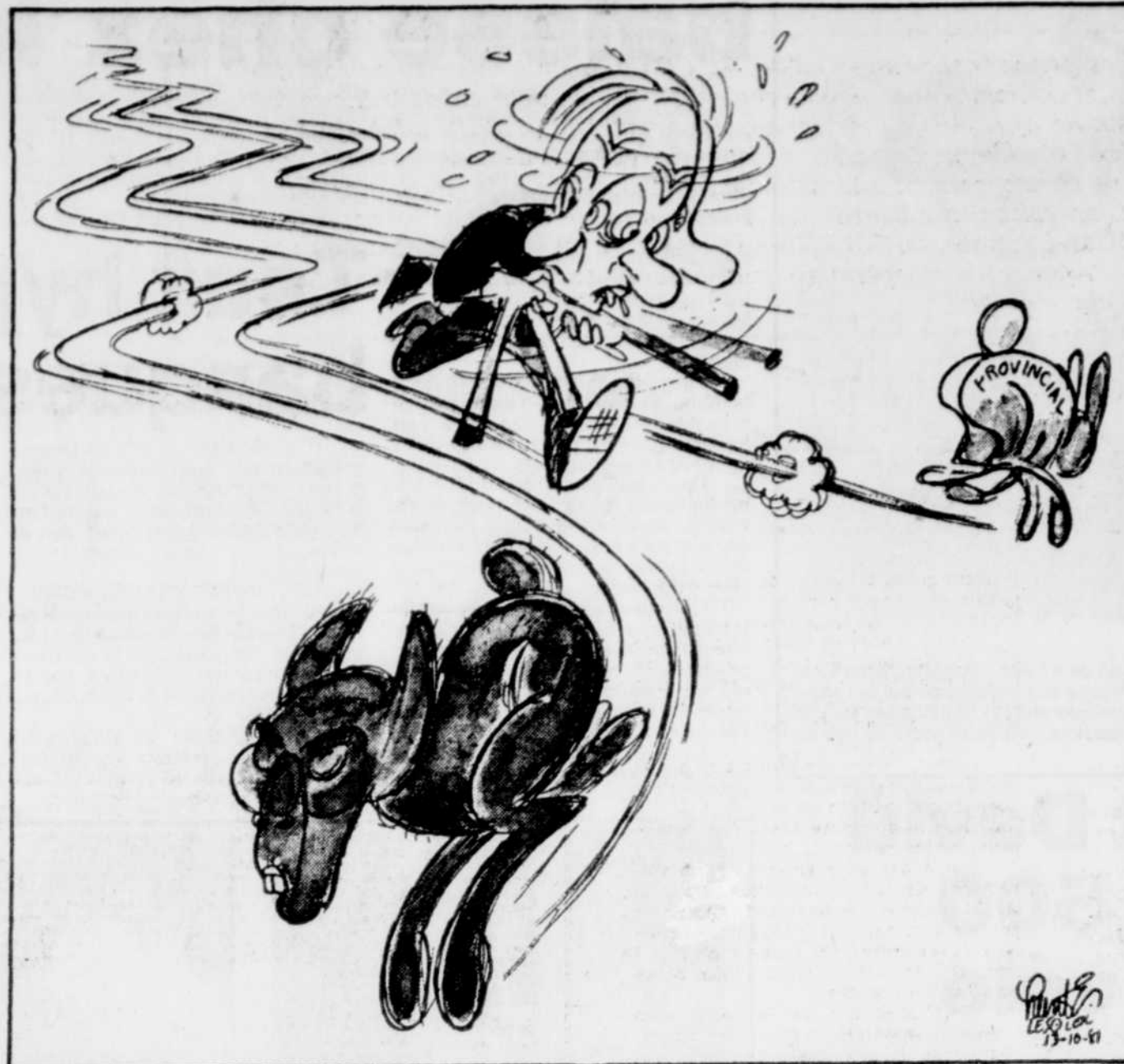
Pour leur part, les Israéliens n'accordent aucun crédit aux discours modérés de Yasser Arafat, "ce chef d'une organisation d'assassins", quand ce dernier affirme vouloir la paix "de tout son cœur, de toute son âme", à une seule condition: "Israël doit rendre aux Palestiniens leurs terres spoliées, leurs droits usurpés".

Même ceux des Israéliens qui ne sont pas, en principe, opposés à la reconnaissance du droit à l'autodétermination du peuple palestinien, aux côtés de l'Etat hébreu, estiment qu'il ne s'agit là que d'une modération de façade, Arafat n'ayant jamais déclaré qu'il était prêt à faire la paix avec Israël même si ses conditions étaient remplies.

D'autre part, Farouk Kaddoumi, considéré comme le ministre des Affaires étrangères de l'OLP, n'a pas saisi la perche que lui tendait, en juillet dernier, lord Carrington, en évoquant la possibilité d'une reconnaissance "conditionnelle" d'Israël au cas où Jérusalem reconnaîtrait de son côté l'OLP. Kaddoumi a déclaré à l'agence Reuter que, même si un Etat palestinien était fondé en Cisjordanie et à Gaza, l'OLP ne "reconnaitra jamais l'Etat d'Israël", allant jusqu'à ajouter: "Nous ne permettrons jamais aux Israéliens de vivre en paix. Chaque Israélien doit craindre de derrière chaque pan de mur se cache un fedayin palestinien prêt à tirer".

Même si pour certains, même ceux qui n'osent pas le dire, la mort de Sadate "facilite en quelque sorte" le règlement de la crise au Moyen-Orient, il existe d'autre part des ultra, des radicaux avec lesquels il faudra compter, de dangereux fanatiques qui sont décidés à faire disparaître cet "anachronisme historique" qu'est l'Etat d'Israël et à dilapider les fruits de ce dangereux "précédent historique" que constituent les accords de Camp David.

Pour leur part, les Etats-Unis en particulier ont l'impérieux devoir de colmater la brèche créée par la mort de Sadate et renforcer le régime égyptien, cette fois sur le plan de l'économie du pays qui est littéralement à genoux. La vente des AWACS aux Saoudiens n'est qu'un renfort de cette obligation.



revue de presse ■ Extraits d'éditoriaux puisés dans les journaux de langue anglaise et traduits par la Presse canadienne.

En avoir pour notre argent

C'est sûr maintenant: les tarifs postaux doivent et vont monter bientôt. Reste à savoir si les Canadiens pourront alors espérer obtenir un service postal qui corresponde au prix qu'il leur coûte.

Aucune entreprise, privée ou gouvernementale, ne peut continuer à fonctionner avec un déficit annuel de quelque \$750 millions et plus, comme le fait présentement le Service des Postes. C'est là une somme d'argent scandaleuse, qui dépasse de beaucoup ce que les Canadiens en général devraient avoir à subventionner avec les taxes qu'ils paient. C'est aussi beaucoup plus que tout ce qu'on peut vraisemblablement économiser dans l'immédiat en améliorant la productivité.

Par conséquent la hausse des tarifs est inévitable. Elle ne devrait pas, bien sûr, ressembler de près ou de loin à l'acceptation de la hausse de deux tiers dont on parle actuellement à Ottawa et qui pourrait mener à la faillite certains commerces qui comptent sur le service postal pour vivre.

Et pourtant, dans bien d'autres

pays le service postal coûte déjà beaucoup plus cher que le tarif actuel de 17 cents que doivent payer les Canadiens pour le courrier de première classe.

Mais deux autres choses sont également indispensables si on veut que les Canadiens acceptent des hausses de tarif de cette importance. D'abord, le public — et la nouvelle Société de la Couronne — a le droit d'être clairement avertis par le gouvernement de ce qui l'attend. De par la loi, le Parlement a ordonné à la Société d'Etat d'être financièrement auto-suffisante.

Mais quand atteindra-t-elle cette auto-suffisance? L'an prochain? Dans cinq ans? Quand nos petits-enfants seront déjà vieux? Tant que nous ne saurons pas à quel moment le Service des postes fera ses frais, il sera impossible de planifier raisonnablement les hausses futures de tarif, et le public sera dans l'impossibilité de planifier ses propres affaires en conséquence.

Ensuite, et cela est au moins aussi important, quel sera le prix de cette auto-suffisance? Le Service postal

n'est pas seulement une industrie; il assure à de nombreux Canadiens un service vital, qui peut légitimement être classé comme obligation essentielle vis-à-vis de la société.

Ce service — comme par exemple le courrier destiné aux régions éloignées — doit-il devenir tellement dispendieux, pour faire ses frais, que le prix en devienne prohibitif? ou bien le prix d'autres services, dans les domaines plus profitables, doit-il devenir tellement élevé, pour subventionner les régions éloignées, que le courrier devienne de plus en plus un service réservé à toute fin pratique aux riches?

Ni l'un ni l'autre de ces hypothèses n'est souhaitable. Le gouvernement devrait plutôt décider quelle quantité de service, non rentable a priori, est dans l'intérêt national, et subventionner directement ce service, comme il le fait pour les compagnies de chemin de fer non rentables qui sont dans l'intérêt du public.

The Montreal Gazette

A même le trésor fédéral

On a annoncé que la prochaine bataille fédérale-provinciale se fera autour de l'aide que le gouvernement fédéral accordera aux provinces, dans ce que nous aurons l'audace — nonobstant les égards dus aux bureaucrates — de désigner sous le nom général de dépenses à frais partagés. Ils sont nombreux, mais les principaux sont la Santé, l'Éducation post-secondaire et les programmes de Sécurité sociale.

Le ministre fédéral des Finances, M. Allan MacEachen, a annoncé son intention de ralentir le rythme de croissance, quant à la somme que le gouvernement fédéral met à la disposition des provinces. Les ministres provinciaux des Finances répliquent que les transferts fédéraux sont déjà au-dessous du point d'inflation. De plus le gouvernement fédéral se plaint de ce qu'on ne reconnaît pas ce qu'Ottawa a fait, et que ce sont les provinces qui récoltent le crédit.

Un comité de la Chambre des Communes, composé de membres de tous les partis et chargé d'étudier les Arrangements fiscaux fédéraux-provinciaux, accorde aux provinces un appui plus généreux que celui qu'il accorde à Ottawa. Le comité a tenu

des audiences dans tout le pays; les provinces, peut-on lire dans le rapport publié récemment, ont déjà réduit leurs dépenses.

"A notre avis, dit le comité, il ne reste plus de dépenses excessives dans le système — pas de dépenses excessives dans l'Éducation post-secondaire, ni dans le système de Santé, ni dans l'assistance sociale, ni même dans les services sociaux. Nous acceptons les représentations de ceux que nous avons entendus et qui soutiennent qu'on imposant des réductions importantes dans le financement des programmes, on couperait à même l'essentiel de ces programmes, et non dans ce qu'ils pourraient avoir d'excessif. A moins de présumer que les réductions fédérales dans le financement seraient automatiquement contre-balancées par des hausses correspondantes dans les dépenses des provinces — une présomption qui ne semble pas vraiment plausible — il faudrait, si on veut maintenir les normes actuelles, que les programmes soient financés privément, beaucoup plus qu'ils ne le sont actuellement. Dans le domaine de la Santé, cela voudrait dire des honoraires supplémentaires; en Edu-

cation, des frais de scolarité plus élevés. Dans les deux cas, les objectifs nationaux de justice et d'égalité en souffriraient.

"Par conséquent nous recommandons que le gouvernement fédéral ne diminue ni ne retire son intérêt dans les résultats des programmes qui sont administrés par les gouvernements provinciaux."

Quant à déterminer qui en retire du crédit, c'est une mauvaise façon de voir les choses. Il ne s'agit pas simplement de cérémonies de coupage de ruban: "C'est également une question de responsabilité vis-à-vis de l'électorat." Ottawa aurait toujours dû tenir le public au courant de la façon dont il dépense l'argent. Pour chaque programme il devrait y avoir "un rapport à la Chambre par le ministre responsable, et une remise de ce rapport à un comité parlementaire".

Le comité ne croit pas non plus qu'Ottawa doive plaider la pauvreté. Il conclut qu'il n'existe aucun écart structurel à long terme entre les capacités de revenus et les responsabilités du gouvernement en matière de dépenses.

The Globe and Mail

Des noms trop embrouillés...

Qu'est-ce qu'un nom? demande Juliette à son amant Roméo. Eh bien, le gouvernement a décidé que le nom avait beaucoup d'importance, en particulier pour les femmes qui se marient.

Quand le changement apporté par le gouvernement du Québec à la loi sur la famille entrera en vigueur en avril, cela signifiera bientôt que les parents non seulement devront choisir un premier et un second prénom pour leur fils ou leur fille, mais aussi un nom de famille.

La femme qui se marie, au Québec, doit conserver son nom de jeune fille, à moins évidemment qu'elle passe par la procédure régulière et qu'elle adopte légalement le nom de son mari.

Le résultat, c'est que les couples mariés ne porteront plus nécessairement le même nom de famille, non plus que leurs enfants d'ailleurs. Contrairement aux provinces comme la Saskatchewan, où l'enfant porte légalement le nom de son père, les Québécois ont le choix de donner l'un

ou l'autre de leur nom de famille à leur enfant, ou les deux, joints par un trait d'union.

C'est au moment où ceux de la prochaine génération se marieront que les problèmes vont commencer. Comme la loi stipule qu'il ne doit pas y avoir plus d'un trait d'union dans les noms de famille, les parents qui ont tous deux des noms doubles auront le choix entre au moins 10 variations de noms de famille doubles, pour leurs enfants.

Ainsi par exemple John Taylor-Young et Jane Smith-Jones devront choisir entre adopter un de leurs noms de famille ou créer de nouvelles combinaisons comme Taylor-Jones, Jones-Taylor, Young-Jones, Smith-Young et Smith-Taylor.

La confusion qui s'ensuivra (en particulier si les parents choisissent des combinaisons différentes pour chacun de leurs enfants) sera un des plus graves problèmes résultant de ce changement dans la loi.

Les bureaucrates, à la fois dans le gouvernement et dans l'industrie privée, devront modifier les formulaires pour contenir les longues combinaisons patronymiques dans les espaces habituellement restreints à cet effet.

Bien qu'il soit nécessaire en fait de faciliter les choses aux femmes qui désirent conserver leur nom de jeune fille, le gouvernement du Québec semble être passé d'un extrême à l'autre. Tout comme ce ne sont pas toutes les femmes qui veulent changer de nom en se mariant, de même ce ne sont pas toutes les femmes qui souhaitent conserver leur nom de jeune fille, et tout le monde n'a pas envie de porter un patronyme long et encombrant.

La loi du Québec, au lieu de faciliter simplement la tâche aux femmes qui veulent renier la tradition qui veut qu'elles adoptent le nom de leur mari, a brouillé les cartes pour les seconde et troisième générations...

Regina Leader-Post

notes de lecture

Lettres
des Camus
et Grenierlaurent
laplante

(collaboration spéciale)

Pour au moins dix bonnes raisons, la correspondance Jean Grenier-Albert Camus mérite d'être lue. Sans tout dire, elle en révèle beaucoup, en effet, sur deux hommes dont on voudrait bien tout savoir.

La base de cette correspondance, on le sait, ne ressemble à nulle autre. Au moment, en effet, où ils amorcent entre eux un chaleureux va-et-vient épistolaire, ni Camus ni Grenier ne font partie des sommités. Ni l'un ni l'autre n'apporte donc à ce dialogue la célébrité d'un Paul Claudel, d'un Francis Jammes, d'un André Suarès ou d'un André Gide. Tous deux, en revanche, mettront dans leurs lettres une sincérité que les épistoliers trop célèbres ne peuvent pas toujours nous offrir.

A une extrémité, il y a donc, au départ, le lycéen Albert Camus: en lui, les modestes origines algériennes engendrent aisément la méfiance, la timidité, le style porc-épic. En face, c'est le jeune professeur de philosophie: du haut de sa modeste trentaine, il observe, avec délicatesse et respect, la fermentation des idées et la naissance des convictions. Rien là qui promette un dialogue intime ou durable, rien non plus qui garantisse de vibrants et profonds échanges métaphysiques.

L'étincelle, pourtant, va passer. Bien plus, elle va durer. Albert Camus, en effet, n'a pas encore quitté le lycée que déjà la conversation s'engage entre lui et son professeur et prend d'emblée un ton qui n'a rien de "vertical". Camus, certes, interroge, prend avis, réclame de l'aide. Il n'hésite pourtant pas à s'écrier: "Mais vous vous êtes mépris!" L'égalité, si elle n'existe pas dès les premières lignes, constitue néanmoins l'objectif que visent les deux correspondants, la seule relation dont ils soient tous les deux capables et désireux.

Et cette relation, toute de respect et de délicatesse, va durer trente ans. Elle ne sera brisée que par la mort de Camus. On assistera donc à l'enfantelement de dizaines d'ouvrages. Est-ce à dire qu'à compter du moment où l'un et l'autre parlent d'ouvrages connus et célébrés, la correspondance change de ton? Est-ce à dire qu'un Camus fêté et un Grenier primé s'écrivent en veillant toujours à projeter dans le public l'image qui convient? Pas du tout. L'habitude contractée au temps modeste des débuts et des promesses garde sa force à l'époque de la moisson et des honneurs: Camus et Grenier demeurent, trente ans durant, directs, simples, à cent lieues du calcul et du théâtre.

C'est d'ailleurs un grand charme de cette correspondance que ce côté quotidien de l'amitié. Si l'un des deux a besoin d'argent, il le dit et l'autre, en ayant presque l'air de ne pas y toucher, fait le nécessaire. Si la guerre prive l'un de sa liberté, l'autre trouve les livres nécessaires et les expédie. (Il ne se gêne d'ailleurs pas pour demander qu'on lui retourne son emballage: le papier, la ficelle, le carton sont rares et serviront de nouveau...)

Au fil des ans, chacun tiendra à ce que l'autre commente sa production. Là aussi, la franchise et la délicatesse trouveront leur convergence: Grenier, peut-être en raison de son expérience de professeur, sera particulièrement habile à transmettre à la fois son admiration et ses remarques. Et Camus, à l'autre bout, intégrera humblement les suggestions tout en se sentant constamment lu, aimé, respecté.

Précisément parce qu'elle est émaillée d'allusions amicales, une telle correspondance a besoin d'un sérieux balisage. En effet, sans un constant décodage, on ne saurait pas toujours qui est cet "ami commun" ou quel est "cet article" qui, subitement, mérite des félicitations: deux amis se parlent, en effet, sans s'inquiéter de ce que pourrait comprendre ou ne pas comprendre un intrus ou un voyeur. Il faut savoir gré ici à Marguerite Dobrenn d'avoir rendu cette correspondance parfaitement transparente sans jamais se mettre elle-même en évidence, sans jamais perdre de vue le droit de l'amitié à sa pudeur.

Albert Camus-Jean Grenier, Correspondance 1932-1960, Gallimard, 1981, 281 p.

La guerre de tranchées permanente entre Québec et Ottawa risque encore une fois de mettre en péril un projet conjoint canado-québécois au Bénin, un petit pays d'Afrique de l'Ouest. En effet la survie du Collège polytechnique universitaire (CPU), situé dans la capitale du Bénin (ex-Dahomey), Cotonou, dépend du renouvellement de l'aide de l'Agence canadienne de développement international (ACDI). Cette aide pourrait prendre fin dès l'an prochain, en raison, semble-t-il, de la sempiternelle lutte d'influence entre Québec et Ottawa. Réjean Lacombe, du SOLEIL, qui s'est rendu au Bénin à l'occasion de la dernière réunion de l'Agence de coopération culturelle et technique des pays francophones, nous décrit cet imbroglio.

L'avenir du collège de Cotonou dépend de l'aide étrangère Quand l'ACDI se laisse implorer



réjean
lacombe

COTONOU (Bénin) — "Si jamais le Canada se désengage du projet d'aménagement du Collège polytechnique universitaire (CPU), ce sera catastrophique pour notre institution."

En évoquant cette sombre perspective, le directeur de ce collège, situé à Cotonou en République populaire du Bénin, (anciennement Dahomey) M. Jacques Setondji, traduit de façon non équivoque l'inquiétude qui s'est emparée des dirigeants de cette institution depuis déjà quelques mois.

Cette inquiétude presque malade est provoquée par certaines rumeurs qui laissent entendre que le gouvernement canadien, par l'entremise de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), ne renouvellerait pas son aide financière au CPU. Cette entente prendra fin en décembre 1982.

C'est ainsi que depuis près de cinq ans, l'ACDI a contribué financièrement plus de \$6 millions en guise de contribution à la réalisation du projet du CPU. Le gouvernement du Bénin a lui aussi contribué financièrement à ce projet. L'entente canado-bénoise prévoyait que la contribution canadienne allait décroître au fil des années tandis que celle du Bénin augmenterait dans la même proportion.

Au moment de la signature de cette entente, la participation canadienne, en 1979, était de 85 pour 100 tandis que celle du Bénin s'élevait à 15 pour 100. Au terme de l'entente, soit l'an prochain, le Bénin fournira un montant équivalant à 50 pour 100 du budget d'opération et le Canada verra sa part réduite à 50 pour 100.

Par ailleurs, en vertu de cette entente, le Canada a confié au ministère québécois des Affaires intergouvernementales la mise en oeuvre d'une partie de la participation et de la contribution canadienne à ce projet. Ainsi, on retrouve au CPU 14 enseignants québécois qui sont chargés de préparer la relève béninoise.

Là aussi, il avait été convenu qu'au cours de ce plan quinquennal le nombre de professeurs québécois, qui était de 30 au tout début, allait diminuer d'année en année pour en arriver à une prise en main totale du CPU par les Béninois.

Un pays pauvre

Or, au moment où l'entente canado-bénoise tire lentement à sa fin, les dirigeants du CPU émettent certaines

craintes quant à l'avenir de ce collège si jamais le Canada refuse de renouveler l'entente pour quelques années encore.

"Si le Canada se retire du projet, de dire le directeur Setondji, ce sera un travail imparfait. Si on nous accorde une autre aide d'au moins cinq ans, le Bénin sera en mesure de prendre convenablement la relève."

En fait, l'aide canadienne à ce projet prend une très grande importance lorsque l'on sait que le Bénin est considéré par les Nations-Unies comme étant l'un des 31 pays les plus pauvres de la terre.

Dirigé par un régime militaire d'obédience marxiste-léniniste, le Bénin avec ses 3,5 millions d'habitants enregistre un produit intérieur brut (PIB) par personne de \$224 seulement. Qui plus est, à peine 1 pour 100 de la population adulte de ce pays est alphabétisée.

C'est donc dire que le projet d'un Collège polytechnique universitaire, chargé de former des techniciens supérieurs, prend une importance primordiale aux yeux du régime du président Mathieu Kérékou.

Logé dans des pavillons modernes qui tranchent considérablement avec l'allure d'indigence qu'affiche la capitale du Bénin, Cotonou, le CPU devient un véritable espoir pour ce pays en voie de développement.

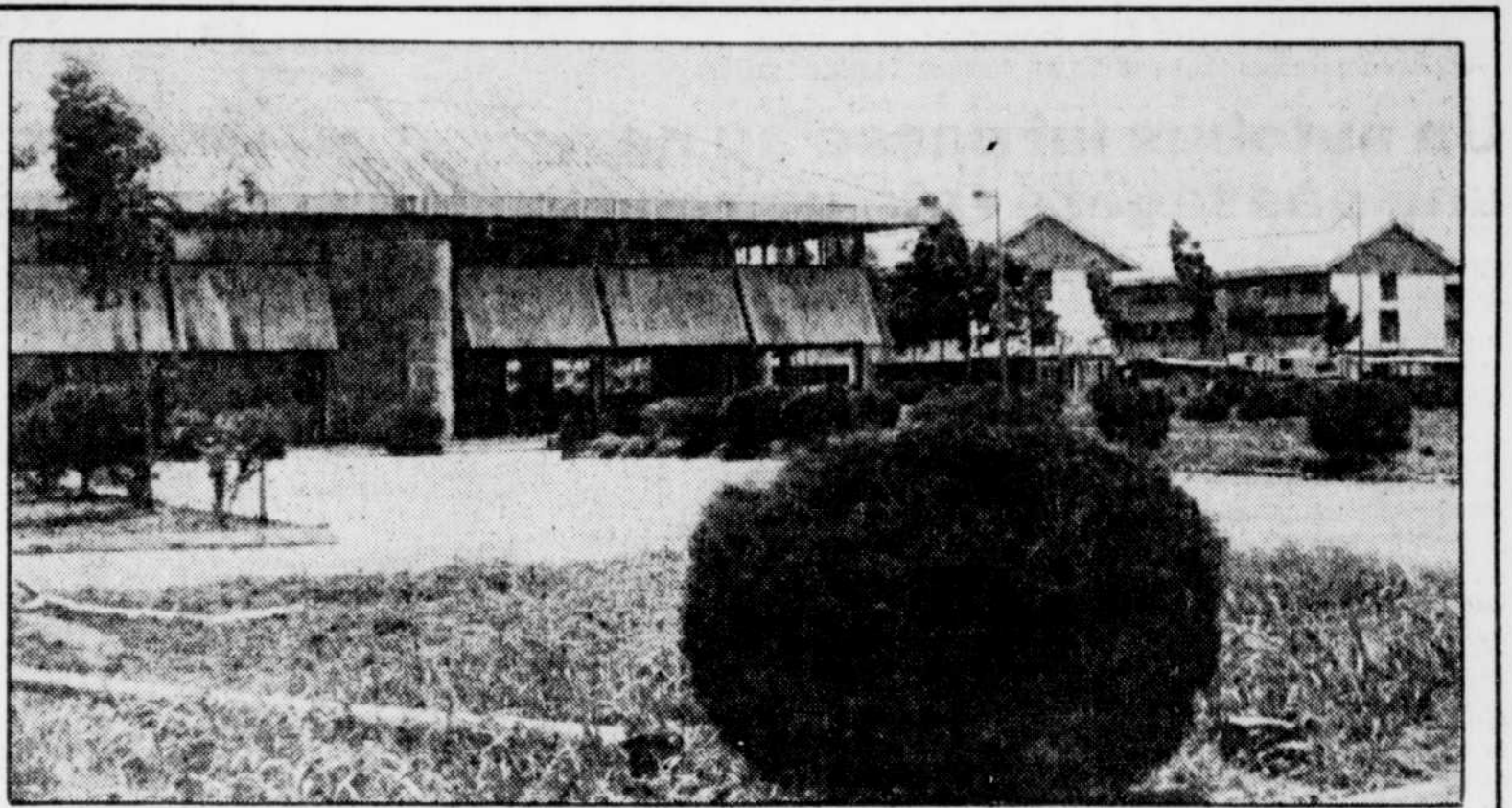
Considéré comme l'équivalent de nos écoles techniques, ce collège, en moins de cinq ans, a répondu à l'attente de ses dirigeants. Depuis sa fondation, le CPU aura en fait formé un total de 521 techniciens supérieurs dans 12 techniques différentes.

Au cours de la présente année scolaire, le directeur Setondji indique que l'on retrouve 443 étudiants d'inscrits, dont 58 filles, au CPU. Ce collège peut accueillir 600 étudiants.

Evidemment, l'attente est grande. Dans ce pays en voie de développement, les autorités gouvernementales sont à la recherche d'ingénieurs spécialisés dans diverses branches. "Notre pays, explique M. Setondji, n'a pas beaucoup de cadres ingénieurs. Côté mécanique, il n'y en a que deux dans tout le Bénin. Il y en a très peu du côté électrique."

Dans ce contexte, il est évident que les techniciens supérieurs formés à ce collège sont immédiatement récupérés. Plusieurs d'entre eux qui ont également été formés au Québec sont engagés à titre de professeurs au CPU et remplacent, selon l'entente canado-bénoise, les professeurs québécois.

D'autres finissants du CPU sont confiés au ministère du Travail et des Affaires sociales, qui s'occupe de répondre aux besoins des différents secteurs du pays. "Pour le moment, d'ajouter le directeur du collège, il n'y a pas de problèmes de placement."



Le Collège polytechnique universitaire de Cotonou, Bénin.

Un début ou une fin?

M. Setondji, âgé de 42 ans, docteur en chimie diplômé de Strasbourg, parle d'abondance de ce projet. Sur un ton calme, M. Setondji, qui occupe la fonction de directeur du CPU depuis trois ans, aligne les faits qui, dans son esprit, ne peuvent laisser les autorités canadiennes de l'ACDI insensibles aux demandes pressantes du Bénin.

En fait, il ne fait aucun doute qu'un désengagement canadien en 1982 placerait ce collège dans une position pour le moins précaire. La relève béninoise, de l'aveu même des dirigeants du CPU, n'est pas prête encore à voler de ses propres ailes.

"Ce qu'il faut pour l'immédiat, de dire le directeur du CPU, c'est d'assurer une transition correcte entre le départ des professeurs québécois et l'arrivée des nouveaux professeurs béninois."

De plus, M. Setondji estime que si jamais le Canada ne renouvelle pas son aide, le budget du collège va être réduit considérablement mettant ainsi en péril la qualité de l'enseignement.

Un coopérant québécois indique même que le mandat du Canada est réalisé à 85 pour 100. "Ce qui manque, ajoute-t-il, c'est la soudure entre le départ des Québécois et l'arrivée des Béninois."

C'est ce "coup de pouce final" que les dirigeants du CPU tentent d'obtenir des dirigeants canadiens. Et, ce coup de pouce pourrait faire, en quelque sorte, la différence entre le succès ou l'échec de ce projet.

Des pressions

Dans le cadre de la conférence des ministres de la Culture qui se tenait à Cotonou en septembre dernier, le directeur Setondji a rencontré le ministre fédéral des Communications, M. Francis Fox, dans le but de lui faire part de ses appréhensions. Ce dernier aurait informé M. Setondji qu'il fera rapport aux autorités concernées.

Le directeur du CPU a également présenté son dossier au ministre québécois des Affaires culturelles, M. Clément Richard, qui aurait indiqué que le Québec était décidé à poursuivre son aide au CPU.

"Du côté québécois, de préciser M. Setondji, il n'y a pas d'inquiétude à y avoir. Du côté canadien, on ne peut pas dire qu'il y a de l'espoir et on ne peut pas dire que toutes les portes sont fermées."

Entre-temps, les dirigeants de ce collège ont convenu de poursuivre leurs moyens de pression dans le but d'amener

les autorités canadiennes à signer une nouvelle entente avec le Bénin.

Il n'est pas exclu que M. Setondji se rende bientôt au Québec dans le but de défendre son dossier auprès des dirigeants de l'ACDI. Actuellement, les autorités béninoises ont décidé de tenter de trouver une solution par la voie diplomatique.

Si jamais ces démarches portent des fruits, les dirigeants du CPU sont disposés à signer une nouvelle entente avec le Canada qui sera en quelque sorte un reliquat de l'entente qui tire à sa fin. "On pourrait, de préciser le directeur Setondji, signer une entente qui ferait en sorte que la part canadienne soit décroissante. Ainsi, le Bénin, au terme de ces cinq nouvelles années, pourrait financer le projet à 75 ou 80 pour 100 et le Canada à 25 ou 20 pour 100."

D'ici là, un peu tout le monde se croise les doigts en espérant ouvertement que la décision canadienne ne soit pas irrévocable et qu'il y aura lieu d'en arriver à une entente d'ici la fin de l'engagement actuel.

"Au minimum, de dire un coopérant québécois, il nous faudrait un délai supplémentaire de 18 à 24 mois. Cela permettrait de réaliser tous les besoins."

Une chicane de drapeau de plus

Des motifs politiques seraient-ils à l'origine de la décision du gouvernement canadien de ne pas renouveler son aide financière au Collège polytechnique universitaire (CPU) de Cotonou au Bénin?

C'est du moins la question que se posent toutes les personnes qui sont associées de près à la réalisation de ce projet. Toutefois, à la suite de différentes recherches menées par LE SOLEIL, il ressort clairement que tant à l'Agence canadienne de développement international (ACDI) qu'au ministère des Affaires intergouvernementales du Québec, on aborde le sujet avec beaucoup de réticence et de prudence.

En septembre dernier, Le Devoir faisait état de directives politiques qui auraient été données par les ministres Marc Lalonde et Pierre de Bané, à l'effet que le gouvernement fédéral n'aurait plus recours à l'intermédiaire du gouvernement du Québec dans le processus de recrutement des coopérants pour la réalisation des programmes d'aide à l'étranger.

Un porte-parole de l'ACDI a indiqué pour sa part que les questions politiques n'entraient pas en ligne de compte. "L'entente se termine en 1982, dit-il, et il n'est pas dans nos habitudes de nous engager pour des périodes de plus de cinq ans."

Cependant, il a reconnu que le gouvernement du Bénin avait demandé au printemps dernier une prolongation de cette entente et que cette demande allait être étudiée au mérite.

Au ministère des Affaires intergouvernementales on indique que si l'on veut assurer le succès du projet du

CPU, il apparaissait évident que l'entente devait être renouvelée. A titre d'exemple, on souligne qu'un projet similaire au Sénégal avait été prolongé de plusieurs années.

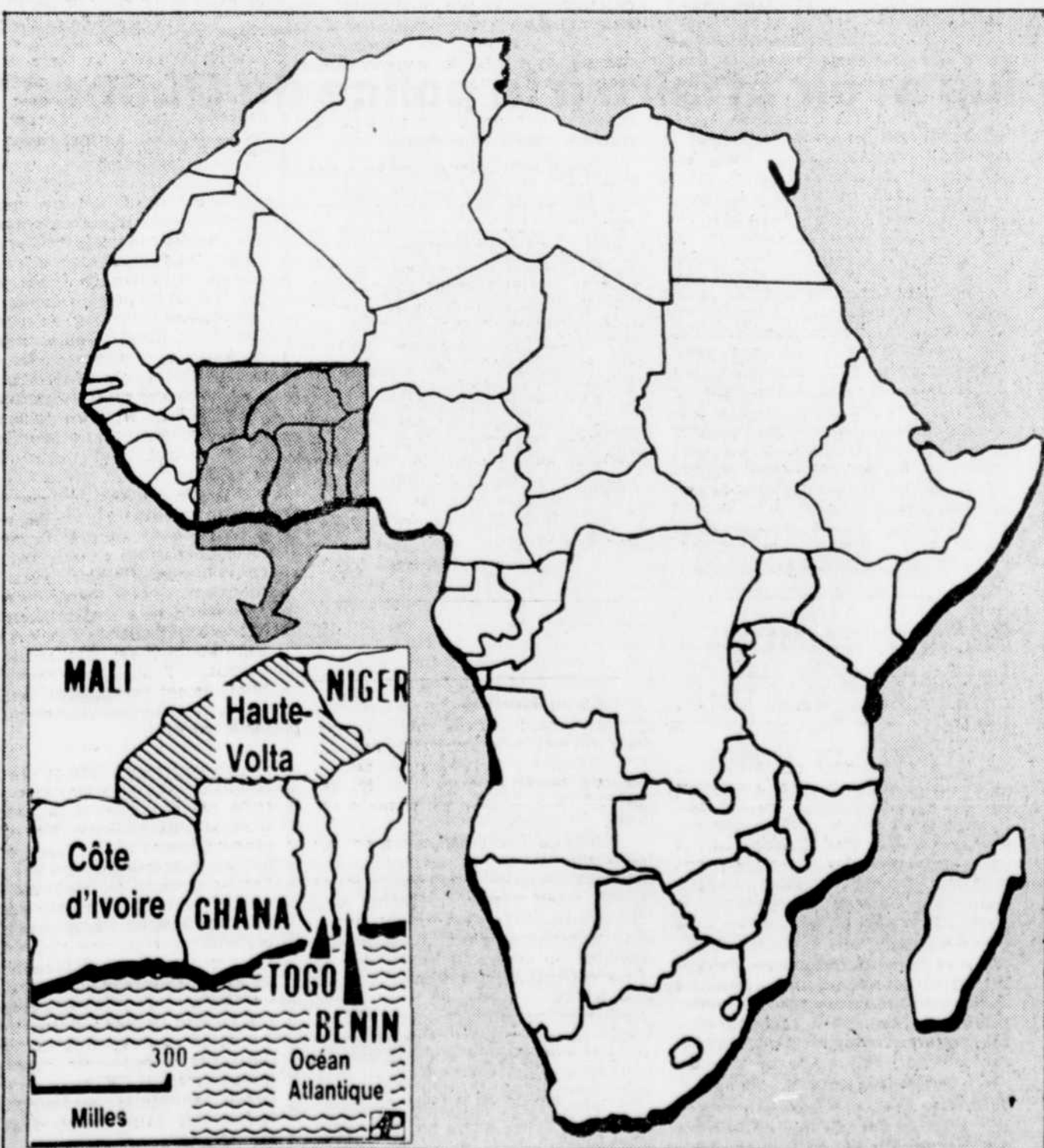
Tout en se disant prêt à collaborer encore à ce projet, le porte-parole du ministère souligne qu'il est possible que ce "projet déblocage d'ici quelques semaines". Cependant, il ajoute du même souffle que du point de vue québécois "on ne peut pas dire que l'aspect politique a été pris en considération".

"On ne veut pas politiser les choses, souligne-t-il prudemment. Selon nous, il n'y a pas de considérations politiques là-dedans."

Toutefois, dans cet entretien accordé au Devoir, le ministre Claude Morin a confirmé que l'ACDI a cessé de solliciter l'accord de son ministère pour l'engagement de fonctionnaires désireux de travailler à la réalisation de programmes d'aide à l'étranger.

A l'ACDI, on indique que les nouvelles garanties exigées par le Québec à ce chapitre ont détérioré le climat. Cependant, le ministre Morin nie que le Québec ait formulé de nouvelles exigences pour libérer les fonctionnaires désireux de participer à la réalisation de programmes d'aide aux pays défavorisés.

Par ailleurs, un coopérant québécois qui a déjà oeuvré au CPU souligne qu'il y a toujours eu un peu de tension entre l'ACDI et le ministère des Affaires intergouvernementales. "Tout cela, dit-il, a débuté avec l'arrivée du gouvernement du Parti québécois au pouvoir."



Des coupures aux mauvais endroits

M. Pierre-Marc Johnson
Edifice Joffe
Québec

Je travaille comme infirmière auxiliaire dans un hôpital de la ville de Québec. La semaine dernière, on m'a demandé d'entrer au travail de 16h à 22h et non de 16h à 24h, le quart de travail habituel. J'accepte en ne sachant pas trop dans quel bateau je m'embarque. Impossible de finir à 22h. J'avais beaucoup trop de travail. On ne m'autorise pas à rester plus longtemps, question budget. Donc, je donne une demi-heure de mon temps pour pouvoir finir mes dossiers et je pars en laissant de l'ouvrage en suspens qui sera repris par mes collègues qui restent jusqu'à minuit et qui sont elles-mêmes débordées.

Ceci est un exemple parmi tant d'autres des coupures budgétaires qui se font dans les hôpitaux depuis quelque temps. Et on ne cesse de nous répéter: "Ce n'est pas fini, ça commence". Trouvez-vous ça juste de couper une heure,

deux heures et même jusqu'à trois heures de temps à une infirmière ou une infirmière auxiliaire qui est auprès du patient? Quand l'infirmière ou l'auxiliaire qui quitte avant la fin de son 7h/4, les autres en place prennent la relève, mais déjà, ils sont débordés d'ouvrage. On manque de personnel!

Donc, la qualité des soins est nettement diminuée. Impossible de discuter avec les patrons. On nous répond: "C'est le gouvernement, on ne peut rien faire". Et nos syndicats, vont-ils perdre leur force, quand eux aussi nous répondent de la même façon? Ça fait bien peur! Nous travaillons sous un stress continu.

Eh bien, moi, M. le ministre, je me plains au nom de tous les malades et du personnel en place. Les coupures budgétaires sont faites aux mauvais endroits, aux dépens du malade qui paie la note. A quand les coupures de cadres qui sont là on ne sait trop pourquoi? Vous savez, le malade qui est dans son lit d'hôpital, la seule chose qu'il

demande c'est d'être bien soigné. Au diable le budget! Si on coupait les heures d'une personne cadre, pensez-vous que le malade en souffrirait? Certes, non! Mais enlèvez-lui son infirmière ou son auxiliaire et bien là, ça sera une tout autre histoire.

L'humanisation des soins n'est certainement pas pour demain. La qualité des soins sera de plus en plus médiocre.

Retournons-nous 25 ans en arrière? Je vous demande M. le ministre d'informer la population de la situation actuelle dans les hôpitaux et d'être bien honnête et réaliste en n'essayant pas de cacher la vérité face à la qualité des soins qui ne sera pas la même. On donne le meilleur de nous-mêmes, mais nous ne sommes pas des surhumains.

Est-ce que la fin justifie ces moyens peu humains?

Bien à vous

Aline R. Maltais
Loretteville

Un autobus lui passe au nez, une passagère rate un rendez-vous

CTCUQ

Service à la clientèle

La présente est pour vous faire part d'un incident fâcheux survenu ce matin, c'est-à-dire lundi, 28 septembre, à 9h15.

Je me trouvais, à cette heure précise, à l'angle des rues Seigneurie et Le Comte, vis-à-vis d'une pancarte de la CTCUQ indiquant un arrêt d'autobus (numéro 36).

A cet endroit précis est situé un arrêt après le terminus. Je constate quatre (4) minutes d'avance puisqu'à l'accoutumée l'autobus ne passe qu'à 9h20 et il était précisément 9h16. J'ai pris la peine de vérifier l'heure de ma montre avec celle de l'horloge du boul. Charest, la concordance est exacte. Je tenais à souligner ce fait, même s'il ne fait pas partie intégrante du but de mon envoi.

La raison qui me pousse à communiquer avec vous est la suivante: l'autobus est passé sans s'arrêter et lorsqu'on doit se présenter à un rendez-vous très important et que d'une part c'est le dernier autobus de la matinée et que d'autre part on ne peut se payer une voiture jusqu'à CHUL, ceci peut avoir des conséquences graves. Bref, étant donné que l'autobus fait une boucle à cet endroit, je me devais, pour la rejoindre, de courir jusqu'à un autre arrêt situé relativement plus loin. Pour y arriver avant l'autobus, il me fallait courir. Or, il est grandement déconseillé, dans mon cas, de faire ce genre d'exercice suite à une opération antérieure.

Je suis parfaitement consciente du grand problème qu'est celui d'exiger la perfection de la part de tous les conducteurs, à

l'intérieur d'un service aussi élaboré que le vôtre. J'admets qu'il peut s'y glisser des failles aussi flagrantes que celle d'interrompre le service d'autobus pour une partie de l'avant-midi, pour certains circuits. Par contre, il serait grandement souhaitable d'être beaucoup plus vigilant envers les conducteurs qui ne respectent pas l'horaire et qui sont distraits au point de sauter un arrêt.

En espérant une surveillance plus étroite de votre part, en particulier sur les autobus les moins fréquents tels que le 36.

En terminant, je considère que des autobus aussi peu fréquents que celui dont il est l'objet ici ne devraient pas pour aucune considération être interrompus.

Claudèle Morin
Usagée du service en commun

Mesquinerie envers un étudiant

M. Roland Dion
député fédéral libéral

Mon mari est présentement le cours de scieur de bois d'œuvres à l'École de foresterie de Duchesnay. Pendant la durée du cours (8 mois), il recevra des prestations d'assurance-chômage. Avant reçu un seul chèque, nous allouant la somme faramineuse (sic) de \$128, j'ai téléphoné au centre de main-d'œuvre. On m'a donné des explications. Son cours ayant débuté le 8 septembre, le gouvernement canadien a eu la gentillesse de ne pas lui payer la journée de la Fête du Travail. Il recevait donc la somme de \$96, plus \$8 par jour pour son séjour hors foyer. Ceci étant dû au fait que les deux premières semaines étaient des semaines d'attente et que le montant maximum qu'il pouvait recevoir était de \$120.

Mon mari en a parlé avec les autres étudiants. Surprise, il avait reçu le plus gros montant, les autres étudiants ayant reçu des sommes variant entre \$40 et \$60. J'ai un petit problème mathématique à vous soumettre. Un étudiant reçoit \$56 par semaine et paie \$70 de chambre et pension. Combien lui reste-t-il dans ses poches?

Le 28 septembre, n'ayant pas reçu d'autres chèques, je re-téléphone au centre de main-d'œuvre. On me répond que nous ne recevons pas de chèques avant le 2 octobre. Ils doivent recevoir les chèques de l'école avant d'envoyer les chèques. J'ai alors expliqué à l'employé qu'il était difficile pour un étudiant de payer un loyer de \$275 par mois avec trois personnes à charge lorsqu'on reçoit un chèque de \$128. L'employé m'a alors demandé si j'habitais au

même endroit que mon mari. Je lui ai répondu que oui, il nous serait impossible de payer deux loyers. "Eh bien dans ce cas madame, vous n'avez pas droit au montant alloué pour le séjour hors foyer." Mon mari recevra donc \$40 de moins.

J'ai demandé à l'employé s'il existait un fonds d'aide aux étudiants. Il m'a répondu que non. Il m'a dit que je pourrais m'adresser au Bien-être social, mais que nous recevons sensiblement le même montant.

Un homme doit-il être pénalisé parce qu'il désire acquiescer une formation professionnelle? Je crains que mon mari ne meurt de faim avant la fin de son premier trimestre.

Je tiens à lancer un cri d'alarme à tous ceux qui pourrissent lire. Si vous voulez manger vos 1,200 calories par jour, ne vous adressez surtout pas au gouvernement canadien.

Quant à nous, j'espère que nous pourrions survivre avec \$158 par semaine. J'envoie une copie de ma lettre au SOLEIL, en espérant qu'elle soit publiée.

Louise Normandeau
Fossambault-sur-le-Lac

Des éditoriaux qui ont plu

M. Marcel Pénin

Puis-je vous féliciter du fond du cœur, pour le magnifique exposé en page éditoriale de ce lundi 21 septembre? Jamais, vous n'auriez pu mieux toucher ce point sensible qu'est cette maladie des finances au Québec, vous avez cerné tous les points aigus qui dérangent tant de personnes en cette année, supposément d'austérité et que, pourtant, ignore le gouvernement péquiste, il se plaît à distribuer des largesses à droite et à gauche, j'en veux pour preuve son intention d'intensifier son réseau de délégations à l'étranger comme il est mentionné dans votre journal. L'on apprendrait aussi qu'on veut augmenter le nombre d'ad-joints parlementaires à l'Assemblée législative! J'ai admiré votre bon jugement, M. Pénin, parce que vous avez su suggérer exactement les bons remèdes pour remédier à cette situation lamentable soit: "la modération des coûteuses campagnes de publicité (15 millions et plus), ramener à un niveau décent la pension des parlementaires, l'a-

bolition des services dont l'utilité est douteuse". Vous avez donc à mon avis parfaitement analysé la situation.

Bravo, M. Pénin, continuez à nous éclairer de la sorte, nous vous admirons pour votre perspicacité, vous avez vu juste aussi ce jeudi 18 juin dernier, en déclarant l'ambiguïté que cultive M. Lévesque concernant son poste de chef de gouvernement et chef du Parti québécois. Je vous lis régulièrement et je suis souvent de votre avis! Lorsque nous réalisons que c'est le Québec qui vit le plus au-dessus de ses moyens et que M. Lévesque a laissé clairement entendre que son gouvernement accumulerait encore un déficit de trois milliards dans un prochain budget, c'est scandaleux.

Je suis votre fidèle lectrice et vous félicite de votre courage à dénoncer ces gaspillages éhontés en ces temps si difficiles pour les contribuables, payeurs de taxes.

Votre tout dévouée
Mme Thérèse Martineau
Sillery

Hommage à soeur Claudine Thévenet

A l'occasion de la béatification de la fondatrice du couvent Jésus-Marie, Claudine Thévenet, en religion Marie St-Ignace, il me fait plaisir de rendre hommage aux religieuses de la communauté pour leur dévouement à l'éducation et l'instruction des enfants.

Il y a 207 années qu'elles se dépensent sans compter dans le monde et de plus c'est la première communauté fondée en Amérique du Nord, à Lauzon en 1855.

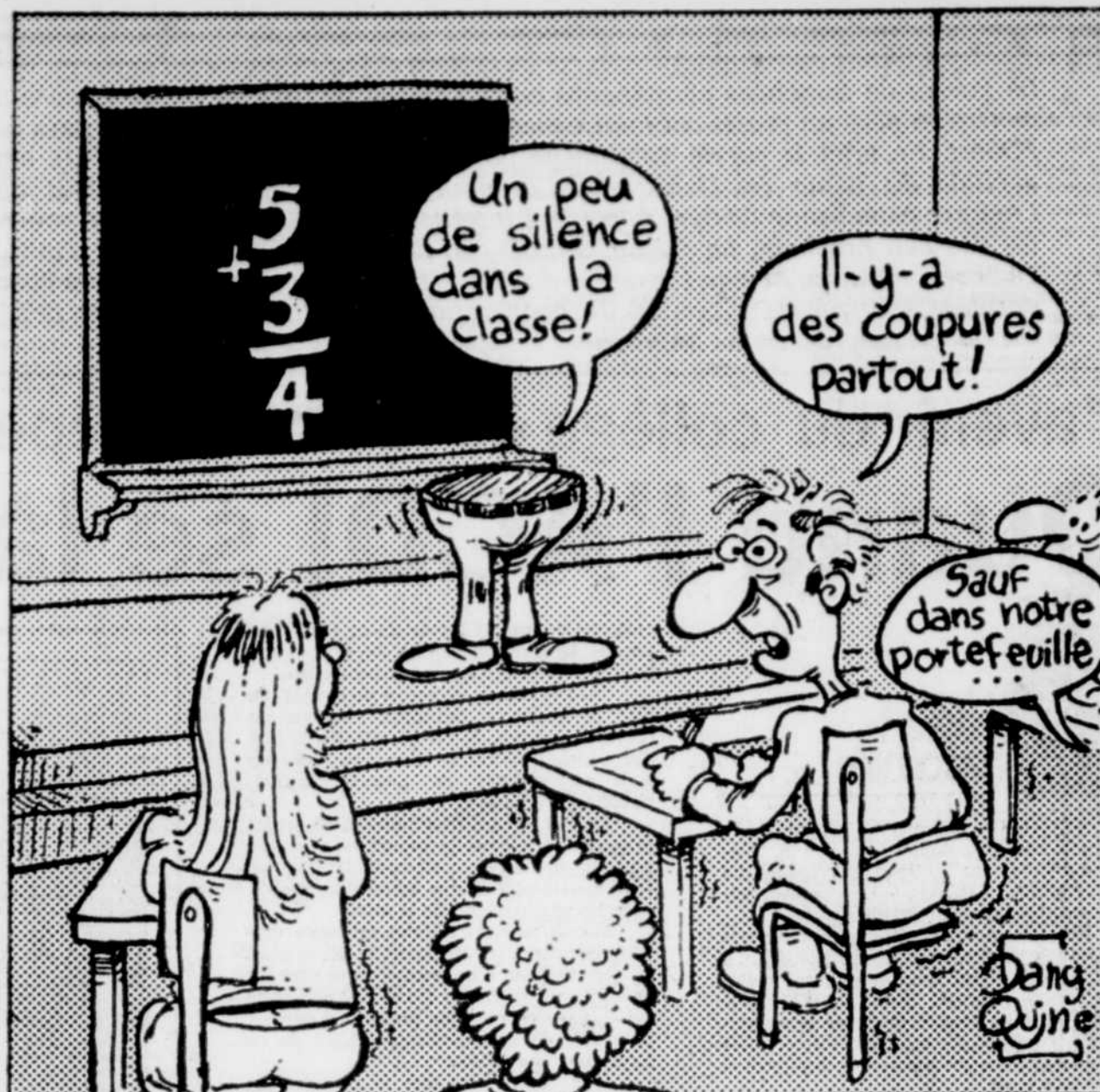
Je me réjouis de cette béatification qui a eu lieu à Rome le 4 octobre.

Longue vie de dévouement aux sœurs de cette communauté, à l'exemple de mère St-Ignace.

Gérard Samson
pharmacien
Lévis



Soeur Claudine THEVENET



Les coupures budgétaires touchent les gens le plus près des malades

Monsieur Yves Bérubé
Président du Conseil du trésor
Gouvernement du Québec

Le ministère des Affaires sociales serait dans la déche, on parle de troquer la "Cadillac" contre une Volkswagen... des sommes fabuleuses sont à récupérer...

Les Affaires sociales présentent un champ d'action très vaste, diversifié, comment se fait-il que les coupures budgétaires soient faites particulièrement dans les centres hospitaliers et dans les centres de santé en général, chez le personnel le plus près des malades, les infirmières, le personnel auxiliaire, les préposés aux cuisines, à l'entretien. Les restrictions affectent aussi la qualité du matériel et de l'alimentation. C'est étonnant que ces restrictions soient imposées à un niveau aussi près du bénéficiaire, de la personne éprouvée. Évidemment, ces cibles sont les plus vulnérables.

Facile à dire à une salariée "à partir de lundi prochain, tu ne remplaceras plus le congé-maternité", à un autre salarié "Tu achèteras du lait en poudre à l'avenir". Facile à dire toutes ces choses, beaucoup plus facile que d'avoir à démanteler un réseau de médecine sophistiquée, beaucoup plus facile aussi que de s'abriter dans les duplications administratives hospitalières et les budgets consacrés aux négociations qui n'en finissent plus et aux griefs portés à l'arbitrage si ce n'est en cour supérieure, parfois en cour d'appel et le plus souvent sans tentative de règlement.

Vous vous leurrez, monsieur Bérubé, ou vous vous mettez la tête dans le sable, tout comme l'a déjà fait monsieur Lazure quand vous déclarez "le gouvernement entend respecter la sécurité d'emploi et ne pas procéder à des mises à pied. Il entend plutôt ne pas combler les postes devenus vacants". La réalité elle est tout autre. Tous les jours, des postes de salariés sont fermés dans des centres hospitaliers, des chaînes de "bumping" se succèdent, des diminutions d'heures de service sont imposées. Des fonctions toujours exercées par les infirmières sont aujourd'hui cavalièrement retirées à ces professionnelles et imposées à d'autres travailleurs ignorant tout du domaine des soins infirmiers (ex: éducateurs). Actuellement, monsieur le ministre, ce n'est pas uniquement la sécurité d'emploi qui est menacée, c'est l'emploi lui-même. Les travailleuses de la santé se font ronger des heures de travail au début, au milieu, à la fin de la journée, et la raison: le renflouement du ministère des Affaires sociales.

A se rappeler, lors de la dernière négociation de la convention collective du personnel infirmier, l'obstination de la partie patronale à refuser les congés sans solde...aujourd'hui, ces mêmes personnes offrent des congés sans solde, sont presque tentées de les imposer.

C'est vous, monsieur Bérubé, qui disiez récemment que les Québécois avaient connu une médecine "Cadillac" mais que pour

l'avenir ils devraient s'accommoder d'une médecine "Volkswagen"... Est-ce exact? J'ai l'impression qu'on garde la "Cadillac": surconsommation de la médecine, budget substantiel de négociations, de représentations... Est-ce que pour conserver la Cadillac, on ne sacrifierait pas plutôt le chauffeur, en réduisant ses heures de travail au maximum, expliquant que l'inflation, les coupures budgétaires obligent à agir ainsi.

Les passagers de la Cadillac, les bénéficiaires hospitalisés, attendent des services promis, dus, qu'ils n'arrivent pas.

Vous auriez intérêt, je pense, à changer la Cadillac pour une Volkswagen ou une autre petite voiture de qualité comparable, ce qui vous permettrait de garder aussi le chauffeur de la voiture, les salariés des hôpitaux et des autres centres de santé, donnant les soins immédiats essentiels aux malades hospitalisés.

Merci de votre bonne attention

Mme Gabrielle Marcoux
Québec

à nos lecteurs

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs de même que du numéro de téléphone. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées. Le Soleil, 390, rue Saint-Vallier est, Québec, G1K 7J6.

"Je ne veux plus avoir affaire à la police de Québec"

M. Robert Vézina

Chef de police de Québec

Pour faire suite à votre lettre, une autre mise au point, j'espère la bonne dernière cette fois, car en plus de gaspiller mon temps (mais défendre ma réputation d'honnête citoyen) vous gaspillez aussi le vôtre Chef et nous savons tous sans exception que vous avez bien d'autres chats à fouetter.

En vous lisant, j'ai tout d'abord cru que vous vous trompiez de victime. Il est vrai que vous avez droit à votre opinion sur vos policiers et tout le loisir de ne pas croire que dans tout votre corps policier, un de ceux-ci "un seullement", ait pu manquer de jugement un certain jour de mars dernier. Mais pour ce qui est de déformer les faits, ces policiers sont passés maîtres et vous, vous devenez le doyen des crédules.

Pour que justice se fasse... N'oubliez pas la personne qui dans une lettre antérieure me mentionnait qu'il y avait des juges nommés à cette intention... Il y a confusion des pouvoirs si je ne m'abuse... Vous êtes chargé de faire respecter la loi non chargée de la fonction de juger, et pour le moment, j'ai la nette impression que les deux pouvoirs sont entre les mêmes mains.

Vous n'êtes pas sans savoir Chef que j'ai comparu en cour municipale le 23 septembre dernier et devant la kyrielle d'erreurs de vos policiers, je n'ai cru bon de remettre en question les contraventions déjà payées. J'étais en cour pour savoir enfin le pourquoi de ce fameux billet de \$52. Mais puisqu'il faut déterrer les morts... allons-y.

Premièrement: je n'ai pu dire que j'étais stationné en double, car ce n'était absolument pas le cas; j'étais arrêtée en sens inverse de la circulation (contravention payée depuis longtemps).

Première erreur de vos policiers...

Deuxièmement: je ne suis jamais descendue de ma voiture, le garçon du supermarché déposant mes sacs à l'arrière de ma voiture.

Troisièmement: d'après leurs dires, je serais apparue au pas de course et montée dans ma voiture, c'est vraiment bel et bien une apparition qui tient tout à fait du roman fictif et prise au hasard, puisque je ne suis jamais descendue de ma voiture, il était bien difficile pour moi d'apparaître au pas de course, je n'ai encore reçu aucun don particulier de ce genre de la providence... donc...

Quatrièmement: parlons maintenant du démarrage en trombe... Avec une petite voiture six cylindres, consulter quelques spécialistes Chef... Impossible de démarrer en trombe, tout au plus vivement, et n'oubliez pas que je suis dans la circulation de 5h, rue Cartier.

Cinquièmement: erreur de vos policiers... Corrigez-moi si je suis dans l'erreur Chef... mais coin Cartier / Saint-Cyrille, là où est située la pharmacie Roy (1ère interception) jusque face au magasin Bardou (2e interception), je compte environ 500 pieds... Expliquez-moi Chef comment j'aurais pu rouler à grande vitesse dans une si courte distance et toujours et toujours dans la circulation de 5h, rue Cartier, avec une voiture six cylindres et mes sacs d'épicerie à l'arrière de ma voiture... complètement aberrant...

Sixièmement: erreur de vos policiers... Par ailleurs, dans votre lettre, vous mentionnez que ce même policier vous aurait dit qu'il a dû se jeter rapidement entre deux voitures pour éviter d'être heurté par ma voiture qui a frôlé son vêtement... ce n'est plus du vau deville, c'est de la tragédie Chef.

Septièmement: erreur de vos policiers... Si vos policiers sont des humains Chef, prenez conscience que les citoyens le sont aussi... et tout ce fatras qu'on impose aux honnêtes gens pour les abêtir et les étioiler me donne la nausée.

Autre modification très importante Chef... En cour, ce policier a dit que je l'avais frappé avec ma voiture et que par la suite il a récolté un gros bleu sur sa jambe pendant une semaine.

Huitièmement: erreur de vos policiers... Pouvez-vous imaginer ma surprise Chef...

Neuvièmement: erreur de vos policiers... Par ailleurs, dans votre lettre, vous mentionnez que ce même policier vous aurait dit qu'il a dû se jeter rapidement entre deux voitures pour éviter d'être heurté par ma voiture qui a frôlé son vêtement... ce n'est plus du vau deville, c'est de la tragédie Chef.

Dixièmement: erreur de vos policiers... Pour ce qui est de la ceinture Chef, je n'ai pu leur fournir aucune explication pour la simple et bonne raison qu'à la deuxième in-

terception, après 15 minutes d'attente en plein milieu de la rue Cartier, j'ai pris la contravention que je n'ai pas pris le temps de lire, étant toujours dans la circulation de 5h (et le policier ne m'a pas fait mention du pourquoi de celle-ci)... mais j'ai vite compris à la troisième interception lorsque ces policiers (cette fois les deux, la seule fois d'ailleurs où j'ai eu affaire aux deux policiers) frôlèrent outrageusement ma voiture à droite avec grands signes de m'arrêter de nouveau et me sommèrent fortement de mettre ma ceinture... à ce moment, j'ai pu leur dire qu'il y avait bris et à ce moment, juste à ce moment Chef, il est vrai que je me suis servie d'un qualificatif qui je crois convenait à la circonstance... débiles... et je me demande encore si ce merveilleux qualificatif était assez fort pour exprimer ma pensée, après tout ce harcèlement, mais que voulez-vous c'est le seul qui m'est venu à l'esprit. Je crois que l'occasion n'était pas choisie pour dire merci et que j'ai été plutôt patiente.

Si vos policiers sont des humains Chef, prenez conscience que les citoyens le sont aussi... et tout ce fatras qu'on impose aux honnêtes gens pour les abêtir et les étioiler me donne la nausée.

Autre modification très importante Chef... En cour, ce policier a dit que je l'avais frappé avec ma voiture et que par la suite il a récolté un gros bleu sur sa jambe pendant une semaine.

Pouvez-vous imaginer ma surprise Chef...

Neuvièmement: erreur de vos policiers... Par ailleurs, dans votre lettre, vous mentionnez que ce même policier vous aurait dit qu'il a dû se jeter rapidement entre deux voitures pour éviter d'être heurté par ma voiture qui a frôlé son vêtement... ce n'est plus du vau deville, c'est de la tragédie Chef.

Dixièmement: erreur de vos policiers... Pour ce qui est de la ceinture Chef, je n'ai pu leur fournir aucune explication pour la simple et bonne raison qu'à la deuxième in-

Voilà maintenant que l'erreur s'est un peu transformée.

Une fois j'ai l'aurais frappé avec comme conséquence un gros bleu sur sa jambe pendant une semaine.

L'autre fois, j'aurais frôlé son vêtement... faudrait peut-être qu'il prenne une décision Chef, je l'ai frappé, je l'ai frôlé et quoi encore... peut-être un assaut sur sa personne le prenant à la gorge, etc...

En résumé, j'ai déjà payé deux contraventions, la troisième étant pour conduite dangereuse ou le fait d'avoir frappé ou frôlé un policier en devoir... à votre bon cœur ce sont des images qui s'écartent complètement de la réalité. Je niais, je nie et je nierai toujours ces grossières erreurs (d'ailleurs en cour il a été convenu par l'avocat d'effacer conduite dangereuse, voyant l'impossibilité de ce délit).

Par quelle aberration a-t-il agi ainsi, je n'en sais rien, mais j'ai le loisir je crois de penser à la déformation des faits dans de vrais et graves délits et j'espère simplement une chose, n'avoir plus jamais au grand jamais affaire à la police de Québec.

Évidemment, je comprendrais fort bien qu'il y ait eu erreur de cas, car avec tous ces citoyens qui font fi de la loi, il y a de quoi faire quelques erreurs, c'est très humain.

Pour le moment, je suis dans l'attente car monsieur le juge doit délibérer sur ce cas. Espérons qu'il aura le pouvoir de mettre enfin de l'ordre dans tout ce charivari d'erreurs humaines.

Je suis probablement très naïve de penser que je puisse espérer une rétraction de la police, mais avec monsieur le juge qui est sans aucun doute un citoyen au-dessus de tout soupçon, j'ai de bonnes chances de rétablir les faits.

Pour ma part, je suis toujours non coupable pour ce troisième billet, inexistant.

Ginette Drolet
Québec.

Le parc de Grande-Rivière est toujours vide

par Michel CORBEIL

GRANDE-RIVIERE — Le parc industriel de pêche de Grande-Rivière, dans le comté de Gaspé, est encore et toujours désert malgré les espoirs suscités lors des dernières élections provinciales.

Créé en 1968, le parc a toujours été vide d'industries. Cependant, le gouvernement québécois était confiant d'attirer les premiers locataires en annonçant, en avril, des offres de subvention à Poisson salé gaspésien et à Crustacés de Gaspé. Six mois plus tard, personne ne s'est en-

core installé à Grande-Rivière.

Dans le cas de Crustacés de Gaspé, les hauts taux d'intérêt sont directement responsables des délais. Cependant, a soutenu M. Bernard Lacroix, gérant de l'entreprise, le projet n'est pas abandonné, mais plutôt retardé.

M. Lacroix indique que la construction pourrait débuter cet automne. De nombreux obstacles demeurent. L'entreprise s'est vu accorder des subventions de 20 pour 100 des investissements de la part du ministère québécois de l'Agriculture,

des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPA) et de 25 pour 100 du ministère fédéral de l'Expansion économique régionale (MEER) pour mener à bien un investissement total de \$1.4 million.

"Nous avons réduit le projet du tiers environ, a informé M. Lacroix. Le coût des immobilisations est maintenant prévu à \$1 million. Les ententes de subventions sont à réviser parce qu'il ne s'agit pas du même montant. Mais, a-t-il terminé, le dossier peut débloquer d'ici quelques semaines."

Le cas de Poisson salé gaspésien semble plus incertain. Son propriétaire, M. Léo Nicolas, rencontré mardi dernier à Gaspé, a indiqué que l'établissement d'une usine se bute toujours à une entente avec le MAPA concernant des aires de séchage. La compagnie exige la permission de construire des aires sur les terrains du parc industriel.

"Le financement ne pose pas de problème, a affirmé M. Nicolas. S'il y avait des aires de séchage, le dossier bougerait." Plusieurs intervenants des pêches à Grande-Rivière ont dit ap-

puyer M. Nicolas et ont avancé que le MAPA faisait preuve d'entêtement dans ce projet. "Mieux vaut un parc occupé, ont-ils laissé entendre en substance, qu'un parc vide à cause d'une question de principes."

De passage dans le comté de Gaspé, le ministre responsable du MAPA, M. Jean Garon, n'a pas fermé les portes à toutes discussions. Cependant, il a mis en cause la raison avancée par M. Nicolas.

"Pour ce qui est des aires de séchage, nous verrons si cela a du bon sens" d'en établir dans un endroit où

les gouvernements ont mis en place des infrastructures qui vont de la pose d'aqueduc aux mesures de protection de l'environnement.

"Mais, a soutenu avec vigueur M. Garon, le problème, ce sont les taux d'intérêt. Avez-vous compris que 22 pour 100, c'est cher." Le ministre a semblé peu inquiet de voir des entreprises s'établir, un jour, à Grande-Rivière. Pour l'instant, a-t-il laissé entendre, c'est la conjoncture économique qui retarde la venue de Poisson salé gaspésien et de Crustacés de Gaspé.



Les oies arrivent

Un banc d'environ un millier d'oies blanches a fait son apparition au quai de Montmagny, ces derniers jours, se mêlant aux canards gris et noirs. "Ce n'est pas fort", commentent les chasseurs qui ont connu leurs meilleures chasses lors du congé de l'Action de Grâce, l'automne dernier. Plusieurs personnes se rendent à Montmagny à ce temps de l'année pour voir de près les belles oies blanches.

Le Soleil, Réal Loberge

André Girard sera candidat à Saint-Raymond

par Isabelle JINCHEREAU

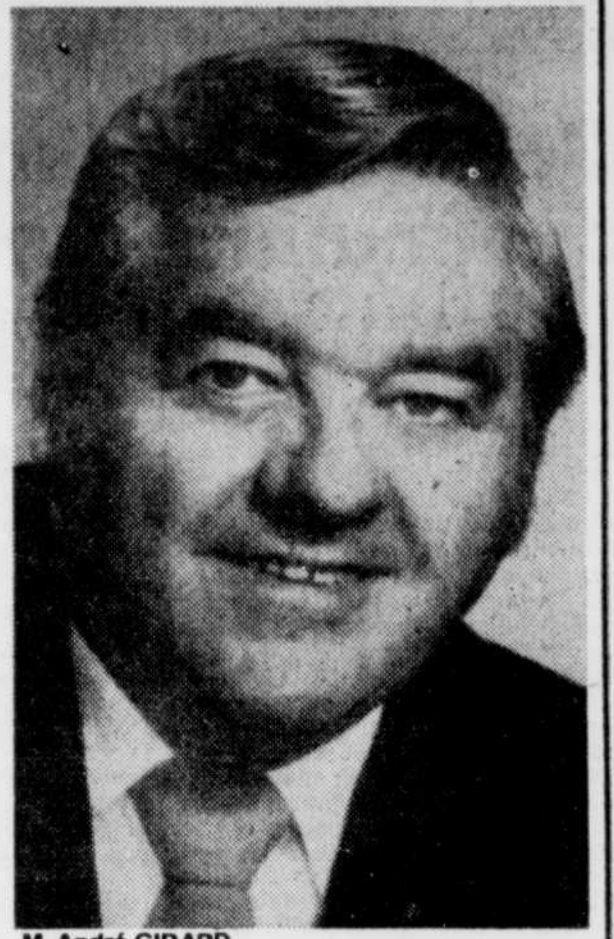
collaboration spéciale

SAINT-RAYMOND — Le maire de Saint-Raymond paroisse, M. André Girard, sollicitera un cinquième mandat en novembre.

Après avoir officiellement annoncé son retrait de la scène municipale en septembre 1980, lors de son élection comme candidat péquiste dans Portneuf, l'ex-président du comité du OUI vient de réviser ses positions.

"L'ampleur des dossiers parrainés actuellement par la paroisse (projet Delaney, zonage agricole) m'obligent à faire volte-face", a-t-il révélé au SOLEIL. Si aucun mouvement d'opposition à la mairie ne semble se dessiner au sein du conseil, LE SOLEIL a toutefois appris que certains citoyens pourraient se porter candidat à ce poste le 18 octobre.

Parmi les six conseillers sortant cette année, trois ont déjà fait part de leur intention de ne pas briguer les suffrages. Il s'agit de MM. Valmont Drolet (5), Conrad Alain (6) et Bruno Cantin (2). Les conseillers Jean-Guy Denis, Marcel Jobin et Rolland Cantin ont pour leur part décidé de revenir à la charge.



M. André GIRARD

Le référendum des parents de Saint-Etienne: un précédent

par Anne-Marie VOISARD

SAINT-ETIENNE — Le référendum que s'approprient à tenir les parents de Saint-Etienne pour déterminer le statut confessionnel-catholique ou non confessionnel de leur nouvelle école constitue, semble-t-il, un précédent.

"C'est une idée qu'on a eue", dit Louise Labbé, la secrétaire du comité d'école.

On sait que l'école élémentaire La Chanterelle est ouverte aux enfants depuis novembre dernier. Elle compte 647 inscrits. En vertu de la loi, cette école, comme

toutes les autres construites après 1974, ne pouvait avoir automatiquement, comme autrefois, le statut confessionnel-catholique. Le comité catholique du Conseil supérieur de l'éducation oblige les commissions scolaires à faire connaître leur choix. Il y a aussi la loi 71 selon laquelle les commissions scolaires doivent d'abord consulter les parents.

Informé qu'il avait son mot à dire, le comité d'école a voulu que sa voix soit aussi celle, non seulement des parents, mais de toute la po-

pulation. D'où l'idée de ce référendum qui se tiendra dimanche le 25 octobre entre 9h et 17h.

Toutes les personnes inscrites sur la liste électorale de la municipalité auront droit de vote. On a pensé, pour la circonstance, séparer les votes dans trois boîtes de scrutin. D'un côté, les parents d'élèves fréquentant l'une ou l'autre des deux écoles élémentaires de Saint-Etienne. De l'autre, les parents d'enfants de 0 à 5 ans. Tous les autres contribuables qui ne sont pas parents de jeunes enfants seront invités à déposer leur bul-

letin de vote dans la troisième boîte.

Jusqu'à maintenant, l'intérêt de la population pour ce prochain référendum dépasse de beaucoup ce qu'avait imaginé le comité d'école. Une assemblée

d'information, tenue mardi soir, a regroupé 250 parents. La même réunion sera répétée le 20 octobre à 20h de façon à accommoder les citoyens qui n'auraient pu participer à la première rencontre.

CABINE EN FIBRE DE VERRE

pour Jeep CJ5 1976 et plus récents



Fibre de verre 1/4". Verre de sécurité. Fenêtres coulissantes en aluminium.

Fabriquée par:

AURELE MAROIS Inc.
324, rue St-Ignace, Montmagny, Québec, G5V 1S7
Tél.: 248-0835

Pensée du jour

"L'amitié se nourrit d'indulgence."

RESTAURANT
LA SAUVAGÈRE
St-Jean-Chrysostome
839-7914

CENTRES-DIEU

Lieux d'écoute, d'information, de dialogue, de prière... Un prêtre est à votre service.

PLACE LAURIER: 651-2059
PLACE FLEUR DE LYS 523-9822
PLACE QUEBEC: 525-4015
GALERIES CHAGNON: 837-5484
CARREFOUR ST-GEORGES: 228-7545



DISPONIBLE DANS LA MAJORITÉ DE NOS MAGASINS.



La Griffe

Confort et mode vont de pair.
Talon semi-haut, bout carré.
Aubergine, gris, kaki, tous ornés de bronze.

90\$

Simard & Voyer

Galerias de la Capitale, Place Québec, Place St-Foy, Place Laurier, Galeries Chagnon, Place Fleur de Lys

J'ai trouvé!

- 1- il est nouveau
- 2- il vend la moins dispendieuse
- 3- il donne un excellent service

STE-MARIE
LADA

AUTOS NORMAND DESROCHES INC

1048, boul. Vachon, Ste-Marie de Beauce

1-387-8787 (ligne directe: 1-800-463-8844)



L'ULTRA-SUÈDE TRAITÉ PAR LÉO CHEVALIER

Que vienne le froid, il fera chaud sous l'ampleur de ce manteau! Côté face, une simplicité qu'habille généreusement l'ultra-suede... Côté pile, des carreaux qui rivalisent de couleur pour le duo laine-mohair. Epaule marteau. Cabillot d'attache. Capuche anvent. Et pour-échelle en rouge. Sur noir, de 6 à 14. Vraiment léger!

Ultra-suede au choix, manteaux réchauffés de fourrure, avec doublure piquée, tailleurs multiformes adoucés de lainage.

Salon Jade

Place Laurier

Atrium

5555, 3e Avenue ouest

(continuité de l'avenue du Colisée)

Charlesbourg

Pétition pour sauvegarder le Moulin du Petit-Pré

par **Gérald OUELLET**

Une pétition contenant 1,100 noms sera transmise au ministre des Affaires culturelles, Me Clément Richard, lors de sa conférence de presse de demain à Château-Richer. De plus, Me Richard ainsi que son collègue le ministre Alain Marcoux devront faire face à une manifestation de la part de citoyens de la côte de Beauport. Ils veulent démontrer d'une façon élogieuse l'attachement historique qu'ils portent au Moulin du Petit-Pré à Château-Richer et qu'ils croient toujours à la restauration des lieux dans leur forme originelle.

C'est ce que déclarait ce matin au

SOLEIL, un porte-parole du Comité d'action qui a été formé d'urgence, suite à l'assemblée générale spéciale que tenaient mercredi dernier les membres de la Corporation du Moulin du Petit-Pré pour s'opposer à la décision du Service de l'aide à la mise en valeur, région de Québec, du ministère des Affaires culturelles.

En effet, le ministre des Affaires culturelles ainsi que le ministre Alain Marcoux du ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement doivent annoncer officiellement demain matin à Château-Richer, la transformation du Moulin du Petit-Pré pour y loger le bureau d'en-

registrement du comté de Montmorency au rez-de-chaussée et utiliser le premier étage en bureaux pour la MRC (Municipalité régionale de comté).

Enfin les membres de la Corporation du Moulin du Petit-Pré trouvent que ce dossier traîne en longueur et que son aboutissement tel que présenté par l'AMVQ inquiète énormément les membres de la corporation, son président, M. Albert Roy, et la population de la côte de Beauport en général. Les membres de la corporation ne veulent pas que ce moulin à farine soit transformé en édifice à bureaux.

Comités provisoires au centre communautaire de Montmorency

par **Gérald OUELLET**

Les travaux au centre communautaire du secteur Montmorency se poursuivent. Ce projet de \$1,214,108 subventionné à environ 50 pour 100 par les gouvernements supérieurs deviendra opérationnel au plus tard à l'été de 1982. Au cours de l'assemblée régulière du conseil municipal de Beauport le 5 octobre, il a été décidé de mandater le directeur du Service des loisirs et parcs pour mettre sur pied deux comités provisoires pour le lancement et l'organisation du nouveau centre communautaire.

Celui-ci sera réalisé dans le cadre du programme d'amélioration de quartier à Beauport. On sait aussi que présentement, un programme pilote LOGINOVE est en cours et que plus de 150 habitations du quartier seront ainsi transformées au cours des prochains mois, toujours dans le quartier Montmorency.

On se rappelle enfin que la cérémonie de la levée symbolique de la première pellette de terre du centre

communautaire et de la piscine de Montmorency, au 4058 du boulevard Sainte-Anne, a été faite en août dernier par le maire Michel Rivard en présence du député aux Communes, M. Louis Ducloux, du ministre des Affaires culturelles du Québec, Me Clément Richard, et de quelques conseillers municipaux et de contribuables du secteur Montmorency à Beauport.

Protection publique

Avec l'application d'une politique d'économie à la ville de Beauport, le conseil municipal a décidé d'entériner la décision du directeur du Service de la protection publique d'abolir la fonction de préposé aux relations communautaires du Service de la protection publique. Un autre service sera responsable de ce poste.

Pétition de citoyens

Le conseil municipal ne peut donner suite à une pétition présentée par

les citoyens de l'avenue Bourg-Royal sud et de l'avenue du Monument concernant la circulation lourde et le bruit sur ces artères. Les citoyens demandaient de décréter "sens unique" la circulation des véhicules automobiles sur une partie de l'avenue Bourg-Royal, soit entre le boulevard Hawey et le chemin Royal.

La ville de Beauport demandera plutôt au ministère des Transports de ne plus faire circuler les camions de transport du matériel de remplissage pour la construction de l'autoroute 440, dans les rues résidentielles de la ville. Les véhicules lourds devront plutôt emprunter les rues suivantes: pour le matériel provenant du nord de la ville (carrière Charlesbourg, carrière de sable, etc.), les camions devront prendre l'avenue Bourg-Royal jusqu'à la voie de desserte sud de l'autoroute 40, et ensuite cette dernière jusqu'à l'avenue d'Estimauville et le boulevard Sainte-Anne.

Enfin, pour le matériel provenant de la carrière Verreault, les camions devront circuler par l'avenue de la Station et le boulevard Sainte-Anne. Une signalisation routière adéquate devra être installée aux entrées et sorties du chantier donnant sur le boulevard Sainte-Anne, afin d'éviter tout accident sur ce boulevard.

La rue Berrouard

Le conseil municipal a décidé d'informer les pétitionnaires de la rue Berrouard que les travaux de réfection de la partie sud de cette rue (entre Saint-Pierre et Sainte-Thérèse) seront effectués dès cet automne et qu'une borne-fontaine additionnelle sera installée dans cette partie de la rue. Pour ce qui est des travaux de réfection de la partie nord de la rue Berrouard, ils seront réalisés dans le cadre du programme triennal débutant l'an prochain, en y incluant l'installation d'une borne-fontaine.

L'église de Saint-Siméon gardera ses vieux murs

par **Denis GAUTHIER**

(collaboration spéciale)

SAINT-SIMÉON — Le processus de reconstruction de l'église de Saint-Siméon a été enclenché dernièrement alors que les paroissiens ont été appelés à se prononcer sur une esquisse de ce que pourrait être leur prochain temple.

Unaniment, ils ont donné leur accord à un projet qui consisterait à couper les murs encore debout, sur le sens de la hauteur, et

à les chapeauter d'un toit à pente prononcée prenant assise à l'extérieur de l'enceinte.

"C'est sous le même principe qu'un chalet suisse", de dire le curé, M. Napoléon Gagnon, en décrivant l'esquisse. Des experts ont déterminé que les murs de l'ancienne église pouvaient encore servir pour l'édification d'un temple.

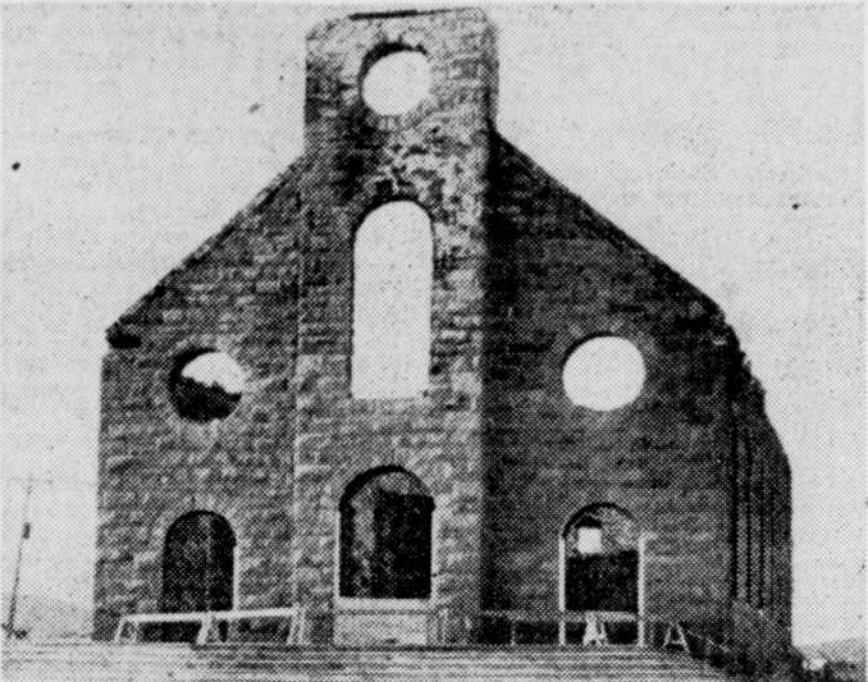
Trois hypothèses ont été présentées aux paroissiens. Une première consisterait à garder les

murs intacts et à y ériger une nouvelle structure. Cette formule a été jugée trop coûteuse.

Une autre hypothèse consisterait à raser complètement les murs et à recommencer une construction neuve. Les paroissiens ont rejeté cette alternative.

La présentation de cette esquisse demeure une première étape dans le processus devant conduire à la reconstruction d'une nouvelle église. Aux dires du curé, la seconde étape consistera à reconvoquer les paroissiens pour connaître leur avis sur ce que devrait être l'intérieur du nouveau temple.

M. Gagnon se fait avare lorsque vient le temps de parler de chiffres. Il ne veut pas dévoiler le montant des coûts estimés par les ingénieurs parce qu'il croit qu'il est trop tôt et qu'ils seront fortement indexés d'ici le début des travaux. Toutefois, il avoue qu'il manque encore au minimum \$150,000 dans les coffres de la fabrique pour entreprendre les travaux. "On veut réaliser un grand rêve, celui de ne pas endetter les générations futures." La fabrique a touché le montant de la prime d'assurance, soit \$450,000. On a également amassé des fonds par l'entremise d'initiatives diverses comme des collectes, des concerts et des dons de divers organismes et des paroisses environnantes. On ne prévoit pas de nouvelles campagnes de souscription. "On va se fier à la générosité des gens", déclare le curé.



Les ruines de l'église incendiée de Saint-Siméon



affaires
urbaines

L'avenue de l'Eglise reconstruite

VAL-BELAIR — Le conseiller Jean Dorval a donné avis de motion concernant le dépôt d'un règlement pour la réfection de l'avenue de l'Eglise à Val-Bélair, au coût de \$875,000. Les travaux seront réalisés entre Amiral et Montclair, soit au nord et au sud de l'église St-Gérard Magella. Pour la ville, ces travaux représenteront un déboursé de \$375,000 puisqu'une subvention de \$500,000 du ministère des Transports du Québec a été promise.

Bibliothèque de quartier

BEAUPORT — Le service des loisirs et parcs de Beauport ouvrira une bibliothèque de quartier au 3095 chemin Royal. Celle-ci s'installera dans la grande salle de l'ancien hôtel de ville de Giffard. Elle devrait être en service au début de l'année 1982.

La bibliothèque municipale a acquis, depuis janvier 1981, plus de 8,000 volumes neufs. Ceux-ci seront mis à la disposition du public lors de l'ouverture. La collection est partagée entre les ouvrages de fiction, les documentaires et les livres pour enfants.

Une subvention du ministère du Travail a permis de défrayer la partie salariale d'un projet visant à effectuer la préparation matérielle des volumes en vue de les mettre à la disposition du public. Cinq personnes y travaillent présentement,

assistées par le personnel régulier. Le projet a débuté le 27 juillet et se terminera le 11 décembre.

Terrain de la ville vendu par le shérif

LORETTEVILLE — La ville de Loretteville doit entreprendre des procédures afin d'empêcher qu'un terrain lui appartenant depuis 1973 ne soit vendu par le shérif à titre de remboursement de dette, sur ordre de la Cour supérieure. Selon les explications fournies par le maire Jean Marie Beaulieu, ce lot a été donné à la ville en 1973, afin qu'on y aménage éventuellement une rue. Or, le propriétaire actuel des lots voisins connaît actuellement une mauvaise expérience de crédit et le lot appartenant à la ville est inclus dans "le paquet de terrains" appartenant à ce contribuable dont la cour a ordonné la vente à l'encan.

Le feu détruit un hôtel à Saint-Aimé-des-Lacs

Un feu d'origine accidentelle en apparence a détruit l'hôtel-motel L'Aviation sur le bord du lac Nairn, à Saint-Aimé-des-Lacs, municipalité située à une dizaine de milles au nord-ouest de La Malbaie, dans la circonscription de Charlevoix.

La bâtisse, propriété de dame Esther Baribeau, de Saint-Aimé-des-Lacs, est une perte totale et les dommages seraient de l'ordre de \$200,000, selon un estimé sommaire. Le feu a pris naissance dimanche matin, vers 3h55, et il a ravagé le complexe de restauration d'une quarantaine d'an-

nées d'existence. Les flammes ont été combattues par les pompiers volontaires de Saint-Aimé-des-Lacs.

Autre incendie

Une cabane à sucre a été endommagée par le feu dimanche matin dans le rang 8 d'Inverness, dans la circonscription de Lotbinière. La bâtisse, propriété de M. Léonard Caron, a subi des dégâts d'environ \$500. Les flammes ont rapidement été maîtrisées par un voisin.

Un nouveau produit de Biotherm la crème "Spécial-rides"

La réputation de qualité des produits Biotherm est solidement établie tant ici qu'en Europe. Nous vous présentons maintenant le dernier-né de cette gamme, le "Spécial-rides". Cette crème a été spécialement étudiée afin d'aider à effacer les ridules et à estomper les rides. 40 ml.

19.50 ch.

Offre-prime: avec tout achat de deux produits Biotherm vous recevrez sans frais supplémentaires, l'ensemble "Votre beauté instantanée" comprenant: "Crème thermale de jour" beige 15 ml, "Emulsion vitale" 15 ml, "Soin du matin" 15 ml et deux ampoules "Bio-effet".



Eaton, Place Ste-Foy et à ou par notre nouveau magasin des Galeries de la Capitale, Rayon 216. Venez ou téléphonez: 653-9331.



Lancaster présente "Selective"

Une nouvelle ligne de maquillage qui rehausse votre beauté par des harmonies de couleurs accentuées par des touches dorées et argentées. Une gamme qui répond à vos exigences de raffinement et d'élégance. Soyez "Selective" avec Lancaster chez Eaton.

Ombre à paupières en poudre Duo. 14.50 ch.
Ombre à paupières en crème. 12.50 ch.
Rouge à lèvres. 8.50 ch.
Crayon à lèvres. 6.50 ch.
Mascara. 12.50 ch.
Vernis à ongles. 7.50 ch.

Offre spéciale Lancaster:

avec tout achat de produits Lancaster, vous pouvez acheter pour 17.50 le sac Lancaster doublé de plastique et contenant: crème de nuit "Juvenile" 20 ml, crème de jour "Juvenile" 20 ml, lotion "Juvenile" 60 ml et démaquillant "Juvenile" 60 ml.



Eaton, place Ste-Foy et à notre nouveau magasin des Galeries de la Capitale, Rayon 216. Venez ou téléphonez: 653-9331.

EATON

Sillery, Ste-Foy, Val-Bélair, Charlesbourg, Loretteville, Beauport, Lac-St-Charles, St-Augustin, Vanier, Cap-Rouge QUÉBEC ET BANLIEUE

Centre-ville

Auberge des Gouverneurs: un conciliateur nommé

par Pierre PELCHAT

A la demande de la partie syndicale, le ministère du Travail et de la Main-d'œuvre vient de nommer un conciliateur afin de faire avancer les négociations pour le renouvellement de la convention collective des 275 employés syndiqués de l'Auberge des Gouverneurs au centre-ville de Québec. La demande avait été présentée par la section locale 31 de l'Union des employés d'hôtels et de restaurants (FTR).

La première rencontre en présence du conciliateur M. Claude Guimond, doit avoir lieu le jeudi 15 octobre, à 14h, dans les bureaux du

ministère à Québec.

On se rappellera que les négociations pour le renouvellement du contrat de travail des employés de l'hôtel, échoué depuis le 30 avril 1979, avaient été retardées par une campagne de maraudage et la contestation de décisions rendues par le commissaire au travail, M. Conrad Rochette, et du Tribunal du travail par le local 31.

En juillet dernier le local 31 de l'Union des employés d'hôtels et de restaurants obtenait une injonction interlocutoire en cour supérieure qui exigeait la suspension de toutes négociations entre la Fraternité des cheminots et l'Auberge des Gouverneurs.

Ce jugement de cour venait renverser des décisions prises par le commissaire Rochette et le Tribunal

du travail qui avaient accordé l'accréditation syndicale des employés de l'hôtel à la fraternité à la suite d'un vote secret.

Sur une possibilité de 223 personnes éligibles à voter, 109 employés avaient opté en juin 1980 pour la fraternité alors que le local 31 ne recueillait que 71 votes. Le mois suivant, le commissaire Rochette accordait l'accréditation syndicale à la Fraternité des cheminots après avoir accepté que cinq votes marqués d'une coche au lieu du "X" traditionnel soient accordés à la fraternité. L'ajout de ces cinq votes confirmait la majorité des votes à la Fraternité des cheminots.

Le juge André Desmeules de la cour supérieure devait conclure que les règles normales lors de la tenue d'un scrutin n'avaient pas été respectées et décidait de maintenir le statu quo sur l'accréditation syndicale en faveur du local 31.

Motel Carillon

Par ailleurs, le local 31 de l'Union des employés d'hôtels et de restaurants vient de déposer une requête en accréditation pour les employés du motel Carillon, situé sur le boulevard Laurier à Sainte-Foy.

Il s'agit de la troisième demande d'accréditation déposée à cet établissement. La CSN et un syndicat indépendant avaient déjà fait part au ministère du Travail et de la Main-d'œuvre de leur intention de représenter des travailleurs qui ne sont pas syndiqués.

Motel Rond-Point

D'autre part, l'agent d'affaires du local 31, M. Gilles Dumoulin, a indiqué hier au SOLEIL que la troisième rencontre de négociations avec les représentants du motel Rond-Point à Lévis aura lieu le mercredi 14 octobre.

"On s'attend à une contre-proposition sur les clauses monétaires. Les clauses normatives ont été réglées", a-t-il indiqué. Les pourparlers doivent porter sur les salaires, les congés de maladie, les vacances et un plan d'assurance-salaire.



Le plus bas soumissionnaire, Michel Vézina de la Maison d'armes à feu, exhibe les enjeux de cette transaction, le 38 spécial, à gauche, et le .357 magnum à droite.

Nouvelles armes pour les policiers de Loretteville

par Marc LESTAGE

Les membres du service de police de Loretteville ont plus de chance que leurs confrères de Charlesbourg, puisque le conseil municipal vient de décider de renouveler toutes les armes à main vieilles de plus de dix ans pour les nouveaux modèles .357 magnum, au coût de \$3,709.80.

On se souvient que récemment le conseil de Charlesbourg a refusé de renouveler les armes de ses policiers, invoquant des restrictions budgétaires. La plupart des services de police du Québec sont actuellement à remplacer les vieux modèles 38 spécial Smith et Wesson pour un autre modèle plus puissant, le .357 magnum.

Ces modifications sont recommandées dans le cahier des normes du gouvernement du Québec et s'inspirent du règlement numéro 5, du

3 février 1971, de la loi de police de la province de Québec, dit-on.

A Loretteville, les policiers ont besoin de cinq revolvers à canon court munis d'une poignée de tir, pour les policiers-enquêteurs, et de 14 revolvers à canon régulier de quatre pouces avec poignée de combat, pour les patrouilleurs.

Actuellement, le service possède 19 armes dont la qualité laisse à désirer et en échange desquelles la Maison d'armes à feu de Québec, le plus bas soumissionnaire, offre une allocation d'échange de \$35 chacun.

Deux soumissionnaires ont répondu à l'appel. Il s'agit de la maison Maranda Inc., de Montréal, et de la Maison d'armes à feu, de Québec. Maranda demande \$5,379 pour les 19 nouvelles armes et offre une allocation de reprise de \$100 pièce pour les anciennes, pour un déboursé total

de \$3,757.32.

La Maison d'armes à feu demande \$4,100 pour les 19 armes neuves et offre une allocation d'échange totale de \$665 pour les vieilles armes, ce qui laisse une dépense nette de \$3,709.80 avec les taxes.

On a donc décidé d'accorder le contrat à l'entreprise de Québec qui est en mesure, en plus, de livrer immédiatement une partie des armes. Pour financer la transaction, on a décidé de "couper les dépenses" à d'autres postes, notamment pour : instructeur de tir, prévention, matériel d'armes à feu, vêtements et immobilisation.

Les nouvelles armes étant plus grosses, il faudra aussi acheter 12 nouveaux étuis au prix de \$324 chez Maranda, de Montréal, le plus bas soumissionnaire pour ces articles.

Subvention refusée à Radio Basse Ville

Pour la troisième année consécutive, le ministère des Communications du Québec vient de refuser une subvention à Radio Basse Ville (RBV). Cette demande avait été faite dans le cadre du programme d'aide aux médias communautaires (PAMEC).

Lancé il y a près de deux ans, les promoteurs délégués de sept groupes populaires des quartiers Saint-Roch, Saint-Sauveur, Saint-Jean-Baptiste et Limoilou visent à faire de Radio Basse Ville, une station de radio communautaire éducative de la basse ville.

Selon Marcel Arteau, l'un des promoteurs du projet, le premier refus de subvention en 1979 pouvait s'expliquer par la trop faible implication du milieu. Toutefois, il fut difficile d'accepter la décision d'un nouveau refus l'an dernier et, encore plus cette année.

En 1980, le gouvernement avait rejeté le projet à cause d'une politique selon laquelle il ne peut financer deux stations de radio sur un même territoire. Or, la grande région de Québec est déjà desservie par une radio communautaire dont les studios sont situés à l'université Laval (CKRL-MF).

Bien que cette raison n'ait pas été donnée lors du dernier refus gouvernemental, les promoteurs de Radio Basse Ville estiment qu'elle demeure la plus fondamentale.

Selon un sondage scientifique effectué le printemps dernier par RBV, en collaboration avec des étudiants en sociologie de Laval, CKRL-MF ne serait écouté que par 2 pour 100 de la population de la basse ville (excluant

le quartier Saint-Jean-Baptiste), et ce, après six ans de diffusion. Le contenu des émissions de CKRL se rapprocherait davantage de la culture des diplômés universitaires que de celle des travailleurs.

Des négociations sont présentement en cours avec CKRL-MF, la radio communautaire du campus de l'université Laval, afin d'obtenir une journée par semaine dans la programmation de CKRL-MF, de janvier 1982 à septembre 1983, après quoi RBV devrait diffuser avec son propre émetteur. Dans une telle éventualité, le groupe de RBV devra avoir sur place, dans le local de la basse ville situé au 570 rue du Roi, l'équipement et les ressources humaines et financières pour réaliser cette production.

Toutefois, le dernier refus du gouvernement risque de compromettre cette possibilité.

Une première assemblée générale des membres est prévue le 14 octobre et les membres de Radio Basse Ville devront se prononcer sur ce projet.

Campagne de financement

La première campagne de financement qui est actuellement en cours aura une importance significative quant à l'avenir de Radio Basse Ville. Divers organismes tels les syndicats, caisses populaires, CLSC et cégeps sont présentement sollicités. Un appel est également lancé à la population afin de recruter le plus de membres possible désireux d'adhérer au projet de Radio Basse Ville.

Budget

Les villes de la CUQ veulent un délai

par Vincent CLICHE

La ville de Sainte-Foy a demandé au ministre des Affaires municipales, M. Jacques Léonard, un délai jusqu'au 30 janvier pour l'adoption de son budget de l'année financière 1982.

Sainte-Foy sera suivie dans cette démarche par les 12 autres municipalités de la Communauté urbaine de Québec (CUQ).

On sait que la loi oblige les municipalités à adopter leur budget avant le 31 décembre. Cependant en 1979, les municipalités avaient obtenu un délai pour l'adoption de leur budget 1980, à cause de la nouveauté que représentait la réforme de la fiscalité municipale.

Les raisons invoquées par le maire de Sainte-Foy, M. Bernardin Mo-

rin, pour obtenir ce délai sont les suivantes: l'imbroglio suscité autour de la subvention de \$1.5 million qui devait être versée à la CTCUQ pour renflouer une partie de son déficit de fonctionnement. Les municipalités ont besoin de connaître ce qui sera versé à la CTCUQ pour pouvoir calculer leur quote-part à cet organisme régional.

Le maire Morin a aussi mentionné qu'il y a présentement des discussions au comité

conjoint Québec-municipalités sur la fiscalité et qu'il serait utile aux villes d'attendre les résultats de ces pourparlers, avant de mettre la dernière main au budget.

Concernant les comptes de taxes, Sainte-Foy demande cependant au ministre de l'autoriser à transmettre aux contribuables un compte provisoire du même montant que le premier compte de l'année 1981.



Faites comme moi choisissez le bon...
Jacques Langlois

Jacques Langlois

OPTICIEN d'ordonnances

HAUTE-VILLE	LIMOILLOU	BEAUPORT
Hôtel-Dieu	475	737
de Québec	3e Avenue	av. Royale
694-5086	523-6690	661-0384

(face bureau horizontale)

VOUS PENSEZ QU'UN SYSTEME DE TRAITEMENT DES TEXTES SERAIT TROP COUTEUX?

PENSEZ-Y DEUX FOIS



MICOM PEUT VOUS INITIER AU TRAITEMENT DE TEXTES... POUR MOINS DE 2000,00\$

Si le coût vous a empêché jusqu'à présent d'adopter le traitement de textes, MICOM vous fait une proposition des plus convaincantes.

Vous savez probablement qu'un système de traitement de textes regroupe un terminal d'entrée muni de sa propre unité de contrôle et d'une imprimante. Ce que vous ignorez peut-être, c'est que MICOM présente maintenant une façon beaucoup plus économique d'introduire les textes dans cet système.

Le nouveau MICOM 1001 est un poste de dactylographie tout à fait autonome qui permet d'enregistrer jusqu'à 20 pages dactylographiées sur une mini-cassette spéciale. Une fois le texte ainsi dactylographié, il vous suffit de passer la bande dans le système de traitement de textes MICOM pour la mise en page et l'impression du texte. À l'aide d'une seule système de traitement de textes, vous pouvez utiliser deux, cinq postes de travail 1001, ou même plus.

Que coûte le MICOM 1001? Il ne coûte pas beaucoup plus que certaines machines à écrire, et son fonctionnement est tout aussi facile. Le MICOM 1001 est la dernière trouvaille de notre programme canadien de recherche et de développement de plusieurs millions de dollars. Il vous permet d'utiliser le traitement de textes dans tous les secteurs de votre entreprise, pour moins de la moitié de ce qu'il vous en coûterait pour un système classique. Le temps n'est-il pas venu de penser sérieusement à un système de traitement de textes MICOM?

Le système de traitement de textes qui grandit avec vous... à un prix abordable.

MICOM
UNE FILIALE DE PHILIPS

Laurent Paquet
MICOM
2, place Québec, bureau 408,
Québec, (Qué.) G1R 2B5

J'aime le fait que vous offrez des textes à si bas prix. Veuillez me faire parvenir de plus amples renseignements.

Nom _____
Titre _____
Compagnie _____
Adresse _____
Ville _____
Province _____
Code postal _____
Téléphone _____

Ou téléphonez au numéro: (418) 529-6608

Dr Marcel Tremblay

Optométriste

EXAMEN DE LA VUE LUNETTES

Et verres de contact

Jours et soirs sur rendez-vous

524-2869

973, 3e Av., Limoilou, Québec

SEUL(E)?

Pour trouver l'amitié, l'amour, le mieux-être

élan

• Un moyen moderne

• Un service personnalisé

• Des conseillères d'expérience

Centre de rencontres

et de gym-yoga

95, Grande Allée est

(de 10h à 20h)

522-7155

Patate spéciale

M. Jean Lemelin, un employé de la ville de Sainte-Foy qui demeure au 902 boulevard Pie-XII, dans cette même localité, tient, dans sa main gauche, une pomme de terre de quatre livres et, dans sa main droite, une autre de 2.54 livres.

La patate que M. Lemelin tient dans sa main gauche est bel et bien une seule et même pomme de terre. De fait treize patates moyennes et trois petites ont poussé, en siamoises, sur la plus grosse, ce qui fait ressembler le tubercule à une grappe de choux de Bruxelles ou à un cactus.

C'est dans un tout petit jardin qu'il a aménagé derrière sa maison que M. Lemelin a récolté cette pomme de terre extraordinaire. M. Lemelin cultive ce petit potager depuis une douzaine d'années mais c'est la première fois qu'il récolte une pareille production. Son secret: "J'ai engraisé ma terre de fumier de vache, l'automne dernier".

Belle preuve que l'engrais chimique, ça vaut pas d'a m...



M. Lemelin et sa récolte spéciale

Un repas gastronomique presque trop bien préparé

La direction du Château Bonne Entente offrait, dimanche soir dernier, son 12e repas gastronomique saisonnier. Pour la circonstance, tout le personnel de l'hôtel s'était préparé pendant des heures et des heures pour offrir aux clients un souper de 11 services aux entremets épicés, peut-être un peu trop d'ailleurs, un spectacle burlesque de Christian La-voie.

Les invités avaient aussi droit au piano de Rosaire Pearson, à une disco-mobile-rétro, à la parade d'une chèvre pour annoncer le service des fromages, au défilé de deux personnages historiques pour le dessert, etc.

En voulant trop bien faire, la direction du Château Bonne Entente s'égare dans les méandres de l'opulence. La formule précédente était davantage appréciée et tout autant gastronomique.

Si j'ai souvent recommandé le Château Bonne Entente dans cette

chronique c'est que cet hôtel était le seul à offrir un véritable repas gastronomique de 10 ou 11 services pour une cinquantaine de dollars. La formule, gagnante, était estimée par les bonnes fourchettes québécoises.

Les trois prochains repas gastronomiques seront offerts à \$60 du couvert. Considérant une hausse du coût de la vie d'environ 25 pour

100 depuis deux ans et l'amélioration de la qualité des vins offerts avec chaque service, cette hausse de \$10 est fort acceptable pour un repas gastronomique de 10 couverts. Il faudra toutefois revenir au "salon bleu", à la musique d'ambiance et à l'atmosphère qui ont fait le succès de ces agapes. Mais surtout, surtout, de la bonne bouffe cuite à point.



pierre champagne

de 9h. à 11h.
le matin
Tél: 647-3434



centraide
Québec

Hier, dans LE SOLEIL

L'an dernier, l'aéroport et l'aérogare de Québec seront capables d'accueillir les gros porteurs d'ici 1984: investissement de \$9 millions.

Il y a 10 ans: rien ne va plus dans les négociations entre Ottawa et Québec au sujet d'un nouveau programme d'allocations familiales.

Il y a 20 ans: Jean Lesage établit les bases de notre future industrie lourde. Contrôle du Québec, capitaux mixtes.

Il y a 30 ans: la princesse Elizabeth et le duc d'Edimbourg, arrivés à Québec depuis quelques jours, soulèvent partout l'en-

thousiasme des foules. Le couple princier quitte aujourd'hui notre ville pour Toronto.

Il y a 40 ans: on ira de la terre à la lune d'ici 100 ans, affirme le directeur d'un observatoire américain, le Dr Dinsmore Alter. (Le spécialiste s'est trompé de 70 ans puisque c'était chose faite 28 ans plus tard, soit en 1969).

Il y a 50 ans: les vespasiennes construites à Montréal au coût de plusieurs centaines de milliers de dollars ne seront pas ouvertes avant le 1er janvier même si elles sont terminées. L'administration municipale a oublié de voter des crédits pour payer les gardiens.

ETC...ETC...ETC...ETC...ETC...ETC...

Le chef Hervé

Dimanche dernier se déroulait, à Saint-François de l'île d'Orléans, un Festival du poireau au cours duquel le chef Hervé du restaurant l'Ancre avait préparé, pour l'heure du dîner moult plats à base de poireau. Lorsque j'ai reçu ce communiqué, j'ai cru qu'il s'agissait du chef Hervé Labarre, le propriétaire du restaurant l'Ancre. Erreur. Il s'agissait du chef Régis Hervé du restaurant l'Ancre; chef de cuisine mais pas encore propriétaire même si le patronyme du chef et le prénom du patron sont finalement homonymes ou synonymes!

Les vieux annuaires

A l'occasion de la distribution des nouveaux annuaires téléphoniques, faites encore servir vos anciens en allant les porter dans un des dépôts de récupération de papier du plan Nagua. Il y en a un peu partout dans l'agglomération de Québec. Si vous en avez plusieurs, les bénévoles du plan Nagua iront les récupérer. Vous aurez plus de renseignements en téléphonant à 683-5723.

La rue Terry-Foy

On inaugurera bientôt, à Saint-Apollinaire, une rue qui s'appellera Terry-Fox. La corporation municipale a adopté, en août dernier, une résolution venant de la Jeune Chambre de cette localité et c'est ainsi que Saint-Apollinaire devient l'une des premières mu-

nicipalités du Canada à baptiser une rue du nom de celui qui a tant fait pour combattre le cancer.

La magie japonaise

Décidément, la carrière de magicien de l'avocat Gary Ouellet devient internationale. Il devait récemment aller présenter une série de causeries en Europe, mais ses obligations juridiques l'ont retenu à Québec. Voilà maintenant qu'il est invité à se rendre au Japon par une compagnie japonaise spécialisée dans la vente de trucs et de livres de magie. Me Ouellet devrait s'y rendre à la mi-novembre.

Bertrand Tremblay: aide de camp

La résidence du gouverneur général annonce la nomination du capitaine Bertrand Tremblay en tant qu'aide de camp du gouverneur général M. Edward Schreyer. Le capitaine Tremblay est né le 17 juin 1955 à Saint-Irénée dans la circonscription de Charlevoix. Il est diplômé du collège militaire de Saint-Jean en administration.

Backgammon

Le centre des loisirs Saint-Sacrement lance une invitation à tous les gens que le backgammon intéresse. Les rencontres se tiendront les mercredis à 19h30 à compter du 21 octobre. Les intéressés auront plus de renseignements en téléphonant à 681-7809.

Publicité qui fait "patate"

Parlant de "patate", mon collègue Louis-Guy Lemieux, renommé pour être beaucoup moins misogyne que moi, veut protester énergiquement, au nom de toutes les patates du Québec, contre cette publicité sexiste qui consiste à montrer nu ou presque nu, puisqu'elle n'est habillée ou deshhabillée que d'une robe des champs transparente, le corps d'une belle patate de chez nous dans une baignoire également translucide, et de s'en servir comme support publicitaire.

Louis-Guy est d'avis qu'il s'agit là d'une publicité sexiste et que la Ligue des patates libérées devrait insister auprès du Conseil du statut de la patate pour faire cesser cette ignominie.

Pourquoi ne pas montrer, quant à faire, un poireau dévêtu en train de prendre sa douche...?



Le SACRE des PATATES.

A quoi rêvent-elles ces belles paysannes enfouies dans leurs champs? À joindre les nets, une robe d'une propreté impeccable et une fraîcheur incomparable.

Voici un bel exemple

Le nouveau standard du goût dans une ultra-douce.

Le goût remarquable d'Accord en fait une ultra-douce à part. Grâce à un mélange unique de fins tabacs de qualité, Accord vous procure à la fois des bouffées légères, agréables, qui se prennent en douceur, et la surprise d'un goût riche et entier.

Les fumeurs sont d'accord. De plus en plus de fumeurs découvrent l'exception, Accord, l'ultra-douce qui a du goût. Voici ce qu'ils en disent:

"Enfin une découverte du tonnerre, une cigarette qui a bon goût tout en étant douce."

Suzanne Villeneuve,
Neufchâtel

"Après plusieurs années de recherches, j'ai enfin trouvé une cigarette qui me satisfait pleinement."

Ginette Drolet,
Ste-Foy

"D'après moi, c'est la seule cigarette sur le marché qui est à la fois très douce et qui a un bon goût de tabac."

Léopold Bacon,
Montréal-Nord

"Elle est très douce et très agréable à fumer. Je la préfère à toutes les cigarettes douces sur le marché."

Louis Dorais,
Montréal

"Accord ne se fume pas, elle se déguste..."

Claude Valiquette,
Longueuil

"Je conseille Accord à mes amis, c'est la révélation de l'année!"

Jeanne Hotte,
Montréal

Goutez à l'exception parmi les ultra-douces.

Contrairement aux autres ultra-douces que vous avez pu essayer, Accord possède un riche goût de tabac que vous saurez apprécier jusqu'à la dernière bouffée.

Si vous recherchez la parfaite harmonie du bon goût et de la douceur, tôt ou tard, vous finirez par être d'Accord.



Accord

AVIS: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage-éviter d'inhaler. Moyenne par cigarette: King Size: "goudron" 3.0 mg, nicotine 0.3 mg.



Aubaines spéciales d'avant Noël sur les sensationnelles séries de Sansui. Allez les voir dès maintenant, pendant qu'il en reste encore.

		Rég.	Spécial SANSUI
A-40	Noir seulement. Amplificateur 50 watts RMS total.	209.95 \$	139 \$
T-80	Noir seulement. Syntonisateur.	319.95 \$	259 \$
R-70	Argent seulement. Récepteur 130 watts RMS total.	479.95 \$	389 \$
S-35-C	Haut-parleur 3 voies, 40 watts RMS.	pre 299.95 \$	150 \$ pre
S-45-C	Haut-parleur 3 voies, 55 watts RMS.	pre 329.95 \$	215 \$ pre
S-55-C	Haut-parleur 3 voies, 80 watts RMS.	ch. 209.95 \$	129 \$ ch.
D-95	Noir ou argent. Platine à cassette métal.	299.95 \$	247 \$
FRQ-5	Table tournante automatique Quartz .008.	369.95 \$	273 \$
TU-519	Noir seulement. Syntonisateur.	449.95 \$	299 \$
T-77	Argent seulement. Syntonisateur pré sélection.	399.95 \$	293 \$
BC-77	Argent seulement. Amplificateur 120 watts total - Mixer.	749.95 \$	565 \$
SE-7	Noir et argent. Egalisateur 20 bandes.	429.95 \$	369 \$

GARANTIE 5 ANS PIÈCES ET MAIN-D'OEUVRE
MAGNETOPHONE: GARANTIE 2 ANS PIÈCES ET MAIN-D'OEUVRE

HENAUULT
ELECTRONIQUE INC.
VENTE ET SERVICE
5045, boul. du Jardin,
Charlesbourg, Québec
G1G 3Z2
Tél.: 628-5863

Empoisonnement par arsenic à Sherbrooke Lacroix connaîtra sa sentence le 19 octobre

SHERBROOKE (PC) — C'est le 19 octobre que Roger Lacroix, qui a été reconnu coupable de tentative de meurtre à l'arsenic contre son ancienne épouse Ginette Therrien, devrait connaître sa sentence.

Le juge Carrier Fortin, de la cour supérieure, réfléchira d'ici là à la condamnation qu'il imposera à ce concierge, âgé de 48 ans, de Sherbrooke, qui est passible de la détention à perpétuité.

Le procureur Claude Chartrand a d'ores et déjà réclamé une peine d'au moins 15 ans de pénitencier contre Lacroix pour le crime cruel qui a laissé des séquelles graves à sa victime.

Le défenseur Jean-Pierre Rancourt estime qu'une détention de moins de deux ans serait plus que suffisante pour punir son client qui souffre d'un trouble de personnalité.

Lacroix avait été écroué jeudi à la suite du verdict de culpabilité rendu par un jury de sept hommes et cinq femmes après un délibéré de cinq heures au terme d'un procès de 15 jours.

Vendredi, l'inculpé a d'abord comparu en chambre familiale pour faire face à une requête de divorce inscrite par Mme Therrien et ensuite en chambre pénale pour les représentations sur sentence.

Le juge Georges Savoie a accordé à Mme Therrien un divorce aux torts du mari.

Lacroix avait soumis une demande reconventionnelle mais elle n'a pas été retenue par le tribunal.

Mme Therrien, une infirmière âgée de 41 ans, a fait une brève déposition au cours de laquelle elle a rapporté que son mari avait tenté de la tuer en versant de l'arsenic dans ses breuvages.

Le couple, qui s'était marié le 10 mai 1975, ne faisait plus vie commune depuis la dernière hospitalisation de Mme Therrien qui avait bien failli mourir en novembre 1980.

Me Chartrand a réclamé au moins 15 ans de pénitencier contre Lacroix chez qui il ne perçoit aucun remords pour son crime cruel.

Il a rappelé que le prévenu avait commencé par écrire des lettres qui ont placé son épouse dans un climat de peur et lui a administré des doses d'arsenic qui l'ont conduite cinq fois à l'hôpital, dont la dernière fois pendant huit mois.

Me Chartrand a mentionné que Lacroix se

serait presque acheminé vers un crime parfait si son épouse était décédée.

Il a souligné que Mme Therrien est encore paralysée et que la médecine ne peut pas prévoir si elle se rétablira.

La défense

En défense, le psychiatre Pierre Gagné a témoigné à l'effet que l'inculpé souffre d'un trouble de personnalité de type paranoïde.

Il est possible de traiter cette maladie par une psychiatrie et une médication, selon lui.

Le Dr Gagné a expliqué que l'accusé avait tendance à se replier sur lui-même dans l'espoir de se protéger et à entretenir de la méfiance à l'égard des autres.

Me Rancourt a rappelé que son client avait fait trois mois de détention, préventive, n'a pas de dossier judiciaire et était suivi de près par sa famille.

Il a suggéré que Lacroix purge sa peine à la prison sans barreaux de Waterloo où il pourrait avoir des activités.

Me Rancourt a demandé au tribunal de ne pas punir son client davantage dans le but de faire un exemple pour le public à cause de la publicité qui a entouré ce procès.

Il a soutenu que l'imposition d'une sentence moyenne à Lacroix ne donnerait pas plus envie aux justiciables de tuer leur femme.



Situation inconfortable

Ce bébé avait beau agiter les mains pour repousser un colis que sa mère avait déposé sur lui quelques instants, pour pouvoir commander à manger, dans un restaurant de Fort

Mc Murray en Ontario, rien n'y fit. C'est sa soeur aînée qui, peu après, vint à sa rescousse pendant que la mère avait toujours le dos tourné.

Triple évasion

KINGSTON, Ontario (PC) — Trois détenus du pénitencier à sécurité moyenne de Collins Bay se sont évadés, samedi soir, en escaladant un mur et en obligeant une femme, sous la menace d'un couteau, à leur laisser sa voiture.

Les trois fugitifs, considérés comme dangereux, sont: Mervyn Breaton, 61 ans, de Windsor, purgeant une peine de 14 ans pour vol à main armée; Bryan John Reynolds, 30 ans, de Toronto, condamné à l'emprisonnement à perpétuité pour meurtre au second degré; et Melvin Whiteman, 26 ans, de Belleville, condamné à sept ans pour vol à main armée.

Notre spécialité:

LE CUIR

Nous confectionnons et réparons tout genre de vêtements en cuir.



ATELIER DU TAILLEUR
Place Laurier, 2e étage
651-9729

VOS BIBITTES C'EST NOTRE AFFAIRE...

PCO SERVICES LTEE

- Identification des vermines
- Rapport écrit sur le problème
- Conseil pour l'élimination
- Prescription des produits
- Location d'équipement

PCO SERVICES LTEE

Les professionnels en services d'extermination.

Heures d'affaires: mardi à vendredi, de 10h à 18h. Samedi, de 9h à 16h. 317, RUE ST-JEAN QUÉBEC 529-4901



Faites comme moi
choisissez le bon...

Michel Laroche

Jacques Langlois
OPTICIEN
d'ordonnance

HAUTE-VILLE: Hôtel-Dieu de Québec 694-5086
LIMOULOU: 475, 3e Avenue 523-6690
BEAUPORT: 737, av. Royale 661-0384

L'OEIL en fête

Prix en vigueur du 6 octobre au 31 octobre 1981 ou jusqu'à épuisement des stocks.

C'EST LA VENTE PHOTO ANNUELLE AU QUÉBEC.

MINOLTA



Minolta XG-1

objectif 45 mm F2

Automatique et manuelle, affichage à diodes. Dispositif retardateur pourvu d'un signal lumineux, motorisable, etc.

227,00

Minolta SRT-200
objectif 45 mm F2



167,00

Semi-automatique, affichage à aiguille et cercle chercheur. Simple et robuste.

Minolta Hi-matic S2



127,00

Automatique, mise au point par des symboles, flash intégré, avertisseur lorsque le sujet est hors de portée du flash. Une garantie de bonnes photos.



Objectifs Rokkor

28 mm	F2.8	137,00 \$
135 mm	F3.5	117,00 \$
200mm	F4	177,00 \$
ZOOM 35-70	F3.5	237,00 \$
ZOOM 75-150	F4	237,00 \$
ZOOM 75-200	F4.5	327,00 \$

LES PHOTOS DE CETTE ANNONCE NE SERVENT QU'À IDENTIFIER LA MARQUE DE COMMERCE DES PRODUITS ANNONCÉS. LE TEXTE PRÉVAUT EN TOUTES OCCASIONS.

LES STUDIOS GOSSELIN

Division photographie

LEVIS

102, route Kennedy

833-5860

QUÉBEC

10, avenue Bégin

837-8868

SAINT-FOY

12, Côte de la Fabrique

692-4515

BEAUCÉ

Centre d'achats de la Colline

653-3220

PLESSISVILLE

Complexe Centre-ville

656-6309

THETFORD-MINES

Galerie de la Chaudière

387-3670

MONTMAGNY

St-Marie

228-9766

SHERBROOKE

11770, 1re Avenue, St-Georges

362-6441

Galerie de l'Érable

338-5577

Galerie de Thetford

248-5823

44, St-Jean-Baptiste

563-4811

107, Frontenac

Cinq morts accidentelles dans l'Est du Québec

par Roch DESGAGNE

La liste des victimes d'accidents divers survenus au Québec au cours de la fin de semaine de l'Action de Grâce, s'établissait à 24 personnes, hier en soirée. De ce nombre, cinq personnes ont perdu la

vie dans les régions de l'Est du Québec.

Une collision de front entre deux véhicules a fait trois morts, samedi à Boucherville. Deux personnes ont péri dans l'écrasement d'un petit avion, dans la région de Mont-Laurier, et deux

occupants d'une automobile ont péri, à Val-Morin (Terrebonne) quand leur véhicule a donné contre un arbre.

En Gaspésie, une fillette de 10 ans, Marie-Claude Lavoie, de Val-Brillant, a été atteinte mortellement à la tête

par une balle de carabine, au moment où elle circulait dans le centre de cette localité, en compagnie de sa mère, dimanche après-midi.

Dany Saint-Pierre, âgée de 10 ans, de Rivière-Beauve, dans le comté de Témiscouata,

a péri dans le capotage d'une automobile survenue samedi après-midi, sur la route 232, à Rivière-Beauve.

Samuel Bernard, âgé de 32 ans, de Saint-Léonard, a perdu la vie quand son véhicule a fait une embardée sur la route 132, à Rivière-Beauve, dans le comté de Gaspé, tôt dimanche matin. La SQ présume que l'homme s'est endormi au volant de son automobile, qui a donné contre un ponceau.

Un accident de travail survenu samedi soir au chantier Cooper, dans la région de Roberval au Lac-Saint-Jean, a coûté la vie à Michel Blais, âgé de 17 ans, originaire de Piopolis, dans le comté de Frontenac.

M. Roland Couture, âgé de 55 ans, du 4023 boulevard Sainte-Anne à Montmorency (Beauport), a succombé, au cours de la nuit de dimanche à lundi, aux blessures subies samedi lorsqu'il fut heurté par un véhicule, à Cap-à-l'Aigle dans la région de Charlevoix. M. Couture voulait traverser la route 138.

3 victimes

Une violente collision survenue samedi en fin de soirée, sur la route 132 à Boucherville, a fait trois victimes: Jean Béard, âgé de 58 ans, et son épouse Florence Béard-Cusson, âgée de 57 ans, de Contrecoeur, et M. Janvier Leclerc, âgé de 52 ans, de Rosemont.

Guy Métivier, âgé de 24 ans, de Granby, a été tué dans le capotage de

son véhicule, samedi soir, dans le rang du Bassin à Saint-Elphège, région de Nicolet-Yamaska.

Donald Morin, de Lac-Sainte-Marie dans la Gatineau, a été tué par une explosion survenue dans un chalet de Lac-Sainte-Marie, samedi.

Léonce Gosselin, âgé de 45 ans, de Saint-Hippolyte dans la région de Saint-Jérôme, a été électrocuté en installant une antenne, dimanche.

Jean-Luc Roy, âgé de 43 ans, de Boisbriand, comté de Terrebonne, a perdu la vie quand son véhicule a fait une embardée sur la route 117 à Sainte-Véronique dans la région de Labelle, vendredi en début de soirée.

Une collision de deux véhicules survenue vendredi soir sur la route 116 à Plessisville (Arthabaska) a coûté la vie à Philippe Nadeau, âgé de 29 ans, de Princeville.

Deux personnes ont péri lorsque le véhicule qu'elles occupaient a dévié et heurté un arbre, en bordure du boulevard Morin à Val-David. Il s'agit de Yvon Labrecque, âgé de 34 ans, et de Raymond Robinet, âgé de 26 ans, tous deux de Val-Morin.

Sylvain Boulanger, âgé de 18 ans, de Charette dans Mauricie, a perdu la vie dans le capotage de son véhicule survenu au cours de la nuit de samedi à dimanche, sur la route 350 à Charette.

Brian Smith, 20 ans, de Mascouche, a péri lorsque son automobile a dérapé sur la route

335, à Ville-des-Lau-rentides, peu après minuit lundi matin.

François Matte, âgé de 46 ans, de Longueuil, s'est noyé dimanche matin, en faisant une chute dans la marina Gagnon à Saint-Paul, dans la région de Lacolle.

Une collision frontale survenue vers 7h dimanche matin, sur un chemin de pénétration de la rivière Broadback, au km 21 de la route de la Baie James, a coûté la vie à Serge Beaulieu, âgé de 33 ans, de Maniwaki (Gatineau).

Henri Lauzon, âgé de 36 ans, de Ile-Perrot dans le comté de Val-dreuil, a péri dans une collision sur le chemin Saint-Emmanuel à Saint-Clet, comté de Soulanges, lundi midi.

Une collision de front entre deux véhicules attribuée à une perte de maîtrise du volant, survenue sur la route 20 à Saint-Germain-de-Grandthém (Drummond), hier après-midi, a fait une victime: Mme Fernande Dionne, âgée de 63 ans, de Montréal.

Enfin, un citoyen de Shawinigan, M. Vital Lachance, a perdu la vie, vers 22h05, dimanche soir, sur l'autoroute 55 à Shawinigan.

Le véhicule que conduisait M. Lachance, aurait démarré pour aller s'enliser dans un profond ravin qui coupe cette route, à la suite de la perte de maîtrise du véhicule par la victime.

Accident d'avion

Le passager d'un avion Cessna 180 qui

s'est abîmé dans le lac Keepover, à une cinquantaine de milles de Mont-Laurier, a été identifié comme étant Marcel Piché, âgé de 55 ans, de Lafontaine, près de Saint-Jérôme. La disparition de l'appareil et de ses deux passagers a été signalée dimanche, et l'épave a été repérée hier à 240 km au nord de Montréal.

Aujourd'hui, une équipe de plongeurs de la SQ a été dépêchée au lac Keepover par hé-

licoptère, afin de repêcher le corps du pilote, dont l'identité n'a pas été dévoilée hier. Quant au passager, M. Marcel Piché, il a été retrouvé dans la cabine de l'appareil flottant à la renverse.

Une enquête préliminaire a permis d'établir que l'accident serait à la fois attribuable à des erreurs mécaniques et à une erreur de pilotage, a indiqué un porte-parole de la Sécurité du Québec.

Déportation d'un présumé terroriste

MONTREAL (PC) — Le présumé terroriste turc Huseyin Alpe, arrêté à l'aéroport de Mirabel le 21 juillet dernier, a été déporté en Turquie, apprenait-on samedi à Montréal.

Alpe avait, rappelle-t-on, tenté de s'introduire illégalement au Canada et avait été appréhendé à sa descente d'un vol de KLM en provenance d'Amsterdam.

Il devait réclamer en vain le statut de réfugié politique. Les officiels canadiens le soupçonnaient d'avoir des liens avec une organisation terroriste de droite turque ainsi qu'avec un groupuscule palestinien.

"Norma" tue 5 Mexicains

MAZATLAN, Mexique (AFP) — Cinq personnes ont été tuées et 15,000 autres blessées, selon un premier bilan, par le cyclone Norma qui a touché, hier, l'Etat

de Sinaloa, dans le nord-est du Mexique, sur la côte Pacifique.

Le vent soufflant à 160 km-h a énormément gêné l'intervention des hélicoptères de secours

Explosion: six morts

BOLOGNE, Italie (Reuter) — Une explosion, provoquée par une fuite de gaz, a dévasté lundi un immeuble de trois étages de la ville de Montecchio dans le nord-est de l'Italie,

tuant six personnes et en blessant gravement deux autres. Les deux étages supérieurs du bâtiment, dans lequel vivaient six familles, ont été complètement détruits.

Plaqué argent Birks à bas prix spécial!



Quand vous verrez ce magnifique service à thé, vous ne pourrez vous empêcher d'admirer la fine élégance de ses lignes et le motif à godrons — c'est du Birks tout pur!

En plaqué argent Primrose et fabriqué ici même au Canada, ce service est offert dès maintenant à un prix vraiment économique.

Service à thé de 4 pièces (théière, cafetière, pot à crème et sucrier):

Ordinairement, \$272.50. Prix spécial, \$199.50
Plateau* de 18" assorti, ord. \$99.50. Prix spécial, \$74.50.

* disponible ultérieurement.

692-3822

Nous vous invitons à profiter de notre plan "mise de côté" pour Noël, sur tous les articles à prix régulier en magasin.

BIRKS
JOAILLIERS



Pourquoi Peugeot et ses concessionnaires offrent-ils pour 13 500\$ ou moins* la 505 GR Diesel qui en vaut 15 500?

Parce qu'il est grand temps de lancer le Canada dans l'ère du diesel!



En offrant un bon de 2 000\$ à déduire sur le prix de détail suggéré de toute 505 Diesel 1981, Peugeot et ses concessionnaires montrent qu'ils sont décidés à miser sur le diesel. Pour de solides raisons:

L'ère du diesel

Le prix croissant de l'essence, le coût des réparations, l'amoindrissement des réserves de pétrole: tout indique que nous sommes à l'aube de l'ère du diesel.

Le carburant diesel est abondant et facile à obtenir et son rendement énergétique est meilleur que l'essence. Le moteur diesel se dispense de pièces — carburateur, vis, platines et bougies — coûteuses et parfois fragiles, et peut durer presque indéfiniment.

Peugeot: à la pointe de la technique diesel depuis 1922

Peugeot a construit en 1922 la première voiture particulière à moteur diesel et depuis, n'a cessé de perfectionner et d'amener à sa glorieuse maturité l'automobile diesel. Dans ce domaine, Peugeot ne se connaît

Avec la 505 Diesel 1981 et le bon à déduire, Peugeot vous offre le moyen d'entrer avec panache dans l'ère du diesel!

qu'un rival, mais de qualité: Mercedes-Benz.

La 505 GR Diesel: séduisante et frugale

Séduisante par ses lignes, le confort incomparable de ses sièges et de sa suspension, sa tenue de route déjà légendaire, la 505 GRD est mue par un moteur à injection diesel qui développe 71 CV DIN à 4 500 tr/mn. Entretien minimum, ce moteur est aussi robuste et durable qu'économe: 6,7 l/100 km sur route, 8,2 l/100 km en ville** (42 et 34 milles au gallon respectivement).

Le bon

Apportez ce bon chez un des concessionnaires Peugeot nommés ci-dessous. Essayez à fond la 505 Diesel: nous

Certains équipements représentés ici sont facultatifs.

sommes certains que vous serez tentés. Passez de la tentation à l'acte, et le concessionnaire déduira d'emblée 2 000\$ du prix de détail suggéré de toute 505 Diesel. Le concessionnaire vous réserve d'agréables surprises ainsi que des offres séduisantes sur d'autres modèles Peugeot.

Ne tardez pas: cette offre est valable du 1^{er} octobre au 30 novembre 1981 ou jusqu'à épuisement des stocks. Il est temps pour vous de bénéficier des avantages de l'ère du Diesel!

*Prix de détail suggéré, après déduction des 2 000\$, le prix peut être encore plus bas chez certains concessionnaires.

**Chiffres transmis à Transport Canada. Avec boîte manuelle 4 vitesses. La consommation peut varier compte tenu des conditions climatiques et de conduite et de tout équipement optionnel.



PEUGEOT

UNE AUBAINE CHEZ BIRKS! 25% DE RABAIS



Verres à pied en cristal, décor "ROMANCE"

Exclusives à Birks, ces magnifiques pièces du décor "Romance", au motif floral et au pied tourné, sont présentement soldées à 25% de rabais:

Verre à eau, vin rouge/blanc, vin du Rhin, sherry/porto, liqueur, coupe à champagne/fruits, brandy et flûte à champagne.

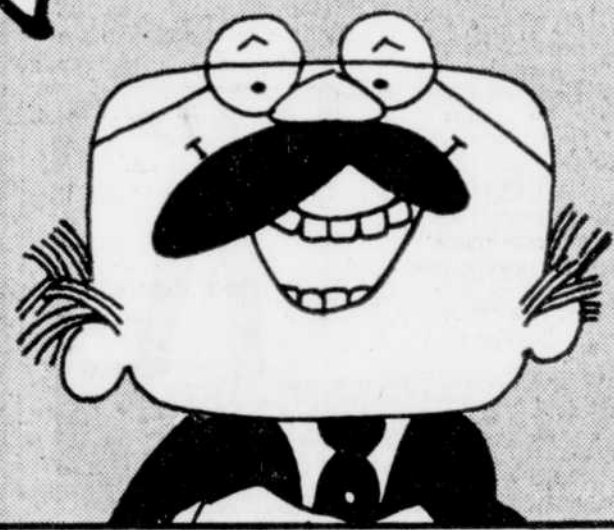
Notre prix courant, \$7.95 chacun. EN SOLDE \$5.95 chacun

692-3822

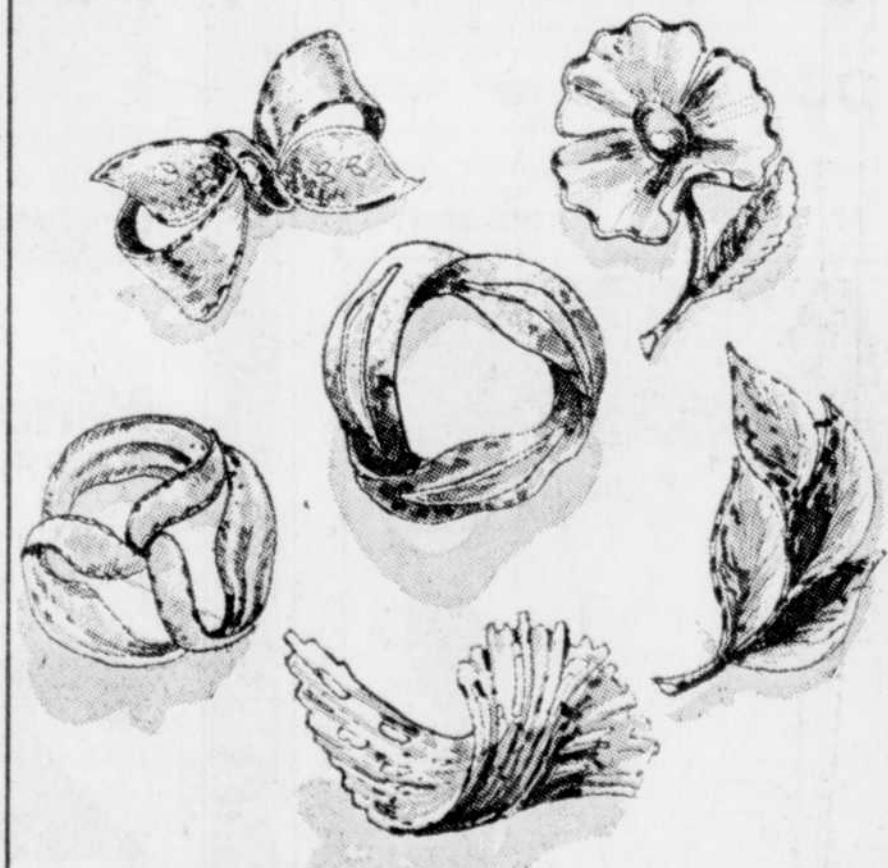
Nous vous invitons à profiter de notre plan "mise de côté" pour Noël, sur tous les articles à prix régulier en magasin.

BIRKS
JOAILLIERS

Bientôt dans LE SOLEIL LES AVENTURES D'ARTHUR ET SA VOITURE...



UNE BROCHETTE DE NOUVELLES BROCHES!



Il faut absolument voir ces six nouvelles broches chez Birks... Elles sont de conception audacieuse et de fabrication canadienne. La couleur dorée du métal est particulièrement remarquable.

Pour leur fabrication, on a utilisé un procédé spécial de polissage qui donne des reflets brillants et des reliefs d'un doré flamboyant.

\$7.50 chacune.

692-3822

Nous vous invitons à profiter de notre plan "mise de côté" pour Noël, sur tous les articles à prix régulier en magasin.

BIRKS
JOAILLIERS



BON POUR

2000\$

2000\$

Signé Gérard Colliot
Directeur général
Peugeot Canada Limitée

2000\$



AUTOMOBILE M. BLAIS INC.

St-Patrice-de-Beaurivage, cté de Lotbinière

Ligne directe: 694-9246 ou (418) 596-2124



Fillette abattue dans un cimetière

Une fillette de 10 ans, Marie-Claude Lavoie, de Val-Brillant, dans la région de la Matapédia, a été tuée d'une balle à la tête, au moment où elle

circulait en compagnie de sa mère dans le cimetière de cette localité, vers 14h dimanche après-midi.

D'après les premières constatations de policiers de la Sûreté du Québec, poste de Amqui, la mort de la fillette serait purement accidentelle, et le projectile qui l'a atteinte à la tête provenait vraisemblablement d'une arme de chasse.

Fillette retrouvée
Les manoeuvres déployées hier après-midi par la Sûreté du Québec de Saint-Malachie, dans la région de Bellechasse, afin de retracer une fillette de 9 ans de cette localité, Chantale Rochon, ont duré moins d'une heure.

Le trafic reprend dans la voie maritime

TORONTO (PC et AP) — La navigation a repris son cours normal sur la voie maritime du Saint-Laurent hier en fin d'après-midi après que des remorqueurs eurent réussi à venir au secours du cargo charbonnier Jean-Parisien.

Le Jean-Parisien de la société Canada Steamship faisait route pour Québec samedi avant de s'échouer dans la baie d'Alexandria sur le lac Ontario, en territoire américain.

Un porte-parole de la voie maritime du Saint-Laurent, M. Gaston Dubuc, avait précisé dans la journée que le navire, dont la coque a été perforée en quatre endroits, empêchait toute circulation dans cette région.

Cet incident n'a fait aucun blessé ni déversé d'huiles polluantes dans les eaux de la voie maritime.

Environ 25 bateaux ont dû accuser un retard dans leur itinéraire car le trafic maritime a été interrompu environ 34 heures.

La police poursuit tout de même une enquête sur les circonstances de cet incident troublant, qui a semé la consternation dans la petite localité de la péninsule gaspésienne.

La jeune fugueuse a été finalement repérée dans un champ, entre Sainte-Claire et Saint-Malachie, au moment où elle semblait se promener paisiblement, à proximité de la route des Abénakis.

Choc affectif

Cette yak a eu la surprise de sa vie en constatant avoir donné naissance à deux jumeaux, un mâle et une femelle. Mais sa surprise n'était rien à côté de celle du propriétaire du ranch Polar Park, près de Ed-

monton, Al Oeming qui affirme que c'est la première fois en 22 ans d'élevage de ces superbes ruminants qu'il voit l'une d'elles accoucher de plus d'un rejeton. Les deux poulains étaient à ce point

en bonne santé, que quatre heures à peine après leur naissance ils couraient et trottaient autour de leur maman. Al Oeming possède 30 yaks dans son ranch. C'était la première grossesse de la vache

de Tartarie. Les naissances multiples sont chose fort rare chez les yaks. Cette race est native d'Asie centrale, particulièrement au Tibet, en Mongolie, au Pakistan et Chine septentrionale.

RESTAURANT JARDIN D'ITALIE DU NOUVEAU!
MENU SPÉCIAL du lundi au vendredi de 17h à 21h pour les gens d'affaires
6.50 à 9.25
Soupe, dessert, café inclus.
Stationnement Place d'Youville gratuit.
Rés.: 692-0373
924, rue St-Jean Québec

Avant d'acheter un condominium, comparez nos prix de location!

Grands logements disponibles.
Choix à Québec:
SAMUEL DE CHAMPLAIN
PLACE DES BRAVES
LE MONTMORENCY

Pour renseignements:
jour - 687-2610
soir - 523-0688

LENTILLES CORNEENNES
(verres de contact)
SOUPLES — HYDROPHILES — ULTRA-MINCES

à port quotidien \$189
à port prolongé \$249

Certificat de service en sus.
— Analyse préliminaire et évaluation de cas gratuites
— Etui et solution d'origine, gratuits
— Corrections et modifications gratuites pendant les 3 premiers mois d'adaptation
— Contrôle vision-confort

Cette offre est valide jusqu'au 5 novembre 1981.

TELEMENT CONFORTABLES QU'ON LES OUBLIE

Yves R. Girard
Opticien d'ordonnances

1307, ch. Ste-Foy, Québec
(face à l'église St-Sacrement)
681-3578

Boutique LES MÔMES

VOYEZ NOTRE SÉLECTION DE VÊTEMENTS DE PREMIÈRE QUALITÉ, POUR ENFANTS DE LA NAISSANCE À QUATORZE ANS.

CENTRE COMMERCIAL CARREFOUR CHARLESBOURG
8500, boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg 627-2520

Tout l'troisième y passe

Toute la marchandise du troisième plancher doit être liquidée, en trois jours seulement, jeudi le 15, vendredi le 16 et samedi le 17 octobre.

Avec des rabais de **40 à 70%**

Dussault meubles
Une ligne de pensée



* Mobiliers de chambre, de salon et de cuisine. Étagères, lampes, cadres etc.

9, rue Courcellette, Qué., 683-2327

Sanglant drame familial à Notre-Dame-de-Foy

par Roch DESGAGNE

La sûreté municipale de Sainte-Foy détient un individu âgé d'environ 45 ans relativement à un assaut à coups de hache dont sa femme a été victime, vers 21 heures hier soir, dans une maison de la rue John-West dans le secteur Notre-Dame-de-Foy.

Le drame familial se serait déroulé en présence d'un garçon de 11 ans qui a alerté lui-même la police. Les deux autres enfants plus jeunes,

dormaient au moment du tragique incident.

Quant à la victime, une femme âgée de 44 ans, elle recevait des soins d'extrême urgence à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, où elle a été transportée par des policiers-ambulanciers de la sûreté de Sainte-Foy. Selon un porte-parole de la police, elle était en très mauvaise condition, ayant reçu 4 coups de hache, dont au moins deux à la tête.

L'homme a quitté le foyer à la hâte, aussitôt l'acte criminel survenu, en prenant la fuite dans son automobile.

Dès que des policiers dépêchés sur les lieux eurent constaté le tragique de la situation, la sûreté de Sainte-Foy déclencha l'Opération 100 à travers toute l'agglomération de Québec.

L'individu suspecté de l'assaut criminel fut cueilli, quelques minutes

plus tard, au centre hospitalier Robert-Giffard, où il s'était dirigé.

Averti par un agent de sécurité de l'institution, le sergent Jean Rhéaume de la sûreté de Beauport dépêcha des policiers, qui cueillirent l'homme et le remirent à la sûreté de Sainte-Foy, après une rapide vérification des renseignements disponibles à ce moment.

Il s'agissait effectivement du suspect que la police de Sainte-Foy tentait de retracer. Tard en soirée hier,

les détectives Craig et Gauvin de la sûreté de Sainte-Foy interrogeaient l'individu, afin de déterminer les circonstances de ce drame familial.

Presque au même moment, à Québec, la sûreté municipale était informée de la mort d'un homme dans la soixantaine, trouvé pendu dans son établissement commercial, situé rue Père-Grenier dans le secteur Saint-Sauveur.

Ce sont des membres de la famille

de l'individu qui, inquiets de son absence prolongée, firent la macabre découverte en se rendant à l'établissement.

L'enquête confiée aux détectives Roland Dostie et Raymond Lévesque, du bureau des enquêtes criminelles, doit déterminer les circonstances de cette mort suspecte. Ils ne pouvaient indiquer, hier soir, s'il s'agissait d'un suicide ou encore d'un vol camouflé par un meurtre.

« Depuis la rénovation, ma maison a doublé de valeur. »

Raymond Tremblay, Chicoutimi

« Il était beaucoup plus avantageux pour moi de rénover cette vieille maison où je suis né que d'en acheter une neuve. »

Yves Locas, St-Jérôme

« Acheter une maison neuve, pour moi, était impensable, car je ne voulais pas quitter le quartier et avec ce que la Société nous accorde pour rénover, c'est bien avantageux! »

Mme DeFoy Dumas, Québec

« Le programme PAREL m'a permis de faire poser un revêtement d'aluminium. Ça faisait bien mon affaire, parce que, voyez-vous, à 78 ans, je ne peux plus monter dans les échelles pour peindre. »

Damien Rose, Howick



Près de deux millions d'habitations au pays comptent plus de 40 ans d'existence. Un bon nombre ont besoin de réparations ou de rénovation. Étant donné les coûts élevés actuels, il est souvent plus économique de rénover que d'acheter du neuf. La Société canadienne d'hypothèques et de logement offre de l'aide aux personnes qui veulent rénover leur maison, par son Programme d'aide à la remise en état des logements (PAREL) et de Prêts pour l'amélioration de maisons.

Pour en savoir plus au sujet de ces programmes ou obtenir la documentation disponible, n'hésitez pas à communiquer avec un agent d'information au bureau de la SCHL de votre région.

Bureaux locaux de la SCHL:
Québec: 2875, boul. Sir Wilfrid Laurier
Chicoutimi: 326, des Saguenéens
Rimouski: 320, est, rue St-Germain
Sept-Îles: 350, rue Smith
Trois-Rivières: 1410, rue des Cypriens
Heures de bureau: 8h30 à 16h30

la SCHL...
fière de contribuer à l'habitation

Société canadienne d'hypothèques et de logement
L'honorable Paul Cosgrove, ministre

Canada Mortgage and Housing Corporation



Canada



Le Soleil, Reynold Lavoie

Derniers beaux jours

Parents et enfants profitent des derniers beaux jours de l'automne pour se promener avant que l'hiver ne s'installe chez nous.

Chasseur disparu à Portneuf-Station

Les recherches intensives menées durant toute la journée d'hier pour retrouver Denis Morin, de Portneuf-Station, disparu en forêt sa-

medi lors d'une excursion de chasse, devaient reprendre ce matin.

Le chasseur âgé de 21 ans a été porté disparu par ses parents, samedi soir. Les agents de la Sûreté du Québec détachement de Portneuf ont repéré le véhicule du malheureux chasseur, tôt dimanche matin, près d'un bois au nord-ouest de Portneuf-Station.

Une cinquantaine de chasseurs, dont plusieurs volontaires et des parents de Denis Morin, ont pris part aux battues qui se sont poursuivies toute la journée d'hier.

La SQ a dépêché une vingtaine de policiers sur les lieux, et a utilisé le maître de chien et un hélicoptère pour cette opération de sauvetage qui reprenait ce matin.

A NEW YORK
COMME
CHEZ-VOI
MEME EN
VOYAGE

HOTEL
George
Washington

DANS LE CHIC PARC GRAMERCY
A proximité des théâtres,
de Wall Street, du World
Trade Center, des Nations-
Unies, des grands
magasins. Climatisation et
téléviseur couleur dans
chaque chambre. Bar et
restaurant. Tarif de famille
et de groupe, ainsi qu'à la
semaine.

Chambre simple: \$32 à \$54
Double: \$40 à \$60
Lexington Avenue at 23rd Street,
New York, N.Y. 10010 • (212) 475-1920
Appelez à frais versés pour réserver

Démangeaison
rectale
vite soulagée

Substance exclusive qui
soulage la douleur
et aide à la cicatrisation.

Vous cherchez un
remède efficace à la
démangeaison rectale...
aux hémorroïdes irritantes?
Voici une bonne nou-
velle. Des expériences en
clinique démontrent
qu'une substance cicat-
risante spéciale soulage
rapidement la douleur
et les démangeaisons
rectales et réduit vrai-
ment les hémorroïdes.

De plus, cette sub-
stance spéciale, Bio-
Dyne, aide à la cicatrisa-
tion des cellules et
stimule la croissance de
tissus nouveaux. Dans
maints et maints cas, une
amélioration remarqua-
ble s'est maintenue du-
rant des mois.
Seule PREPARATION H
contient de la Bio-Dyne.
En onguent ou en suppo-
sitaires. Satisfaction ou
argent remis.

PRÉPARATION H

chez brunet OBTENEZ PLUS

LIVRAISON
Ville et Banlieue

MAIL ST-ROCH
QUEBEC
529-5741

PLACE LAURIER
STE-FOY
656-1712

PLACE L'ORMIERE
NEUFCHÂTEL
842-9221

PLACE MONT-MARIE
LEVIS-LAUZON
837-9363

CARREFOUR
CHARLESBOURG
623-1504



PRET

Shampooing revitalisant pour
cheveux normaux ou gras
450 ml
sugg. 4.49
SUR PLACE 2.99



CONTAC-C

Soulage les rhumes, 20 capsules
sugg. 5.00
SUR PLACE 2.99



EAU EVIAN
Eau de source
naturelle 1.49 litre
sugg. 1.49
SUR PLACE 12/10.99



BRUT-33
Lotion
splash-on
après-
rasage
200 ml
sugg. 5.85
SUR PLACE 3.99



CREST
Dentifrice régulier
ou menthe, 100 ml
sugg. 2.29
SUR PLACE .99



BOULES
DE OUATE
Croix-Blanche
Sac de 250
sugg. 2.09
SUR PLACE .99



HUMIDIFICATEUR
"Hankcraft" vapeur
froide, modèle # 241
sugg. 34.95
SUR PLACE 19.99



BARRES DE
CHOCOLAT
KitKat
"Rowntree" Aéro, KitKat
Smarties, Coffee Crisp,
Buds, Almond, York,
sugg. 0.99
PRIX brunet .79



MAIGRIR!
C'est facile et agréable avec
Nutri-Diète

Aussi bon qu'un
Milk Shake

sugg. 13.95
SUR PLACE 8.99

• Chocolat • Vanille • Fraise • Caroube

Quatre délicieuses saveurs:
Pour maigrir rapidement il suffit d'utiliser Nutri-Diète à la place
d'un, de deux ou de trois repas de la journée, selon le rythme
d'amaigrissement désiré. Nutri-Diète satisfait l'appétit et est
aussi bon qu'un "Milk Shake". Aux repas réguliers, vous pouvez
manger ce que vous aimez. Voir notre brochure. Format 400 g.
chaque boîte contient 20 sachets soit 20 repas complets.

Un sachet dans 8 onces de lait
remplace un repas complet



SOLAROL
BERROLS
100 tab
supplément
alimentaire
sugg.
9.90
PRIX
brunet 8.79

CURE-OREILLES
Croix-Blanche 180 bâtonnets en bois.

sugg. 1.79
SUR PLACE .99



LES PRIX SUR PLACE SONT EN VIGUEUR
JUSQU'AU 24 OCTOBRE 1981 OU
JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS.
LES QUANTITÉS SONT LIMITÉES.

brunet

Ouvert le soir jusqu'à 9 heures
du LUNDI au VENDREDI inclus,
sauf à Place Laurier

Val-Bélair

Eglise Saint-Gérard consacrée

par Jean MARTEL

A l'occasion des 75 ans de la paroisse, l'église Saint-Gérard-Magella de Val-Bélair sera consacrée le dimanche 18 octobre par Mgr Jean-Paul Labrie, auxiliaire de Québec.

Cette cérémonie revêt un caractère particulier, comme l'a révélé au SOLEIL, le curé, M. Robert Poitras. "Pour consacrer une église, a-t-il précisé, il faut que l'autel soit en pierre; à Saint-Gérard-Magella, il est en granit poli. Voilà une des conditions qui sont exigées; une autre condition est l'absence de dettes."

"Or, cette pierre qui constitue l'autel symbolise le Christ. Elle rappelle le rocher que frappa Moïse pour en faire jaillir de l'eau vive. Ce rocher, c'est symboliquement le Christ."

Après avoir fait des onctions sur l'autel, l'évêque bénira les murs de l'église. Ces pierres matérielles qui forment les murs de l'édifice rappellent les "pierres vivantes" que sont les chrétiens dans la grande Eglise.

"Il y aura ensuite, a ajouté le curé, l'illumination de l'autel et de l'église pour marquer la joie des chrétiens et la présence du Christ."

M. Poitras souhaite que cette cérémonie aide les gens à prendre conscience de la signification d'une église plantée au milieu de leurs maisons: c'est un lieu de rencontre entre Dieu et les chrétiens et de rassemblement.

Cette cérémonie de consécration sera rehaussée par la présence de la Société lyrique d'Aubigny qui interprétera les chants religieux. Ce

groupe musical est dirigé par M. Guy Bélanger.

Fondation

C'est en 1906 que la paroisse Saint-Gérard-Magella a été fondée. Mais la construction de l'église date de 1908; elle est faite de pierres taillées prises sur le mont Bélair.

Fait à signaler, l'autel date de 300 ans et provient de l'ancienne église de l'Ancienne-Lorette.

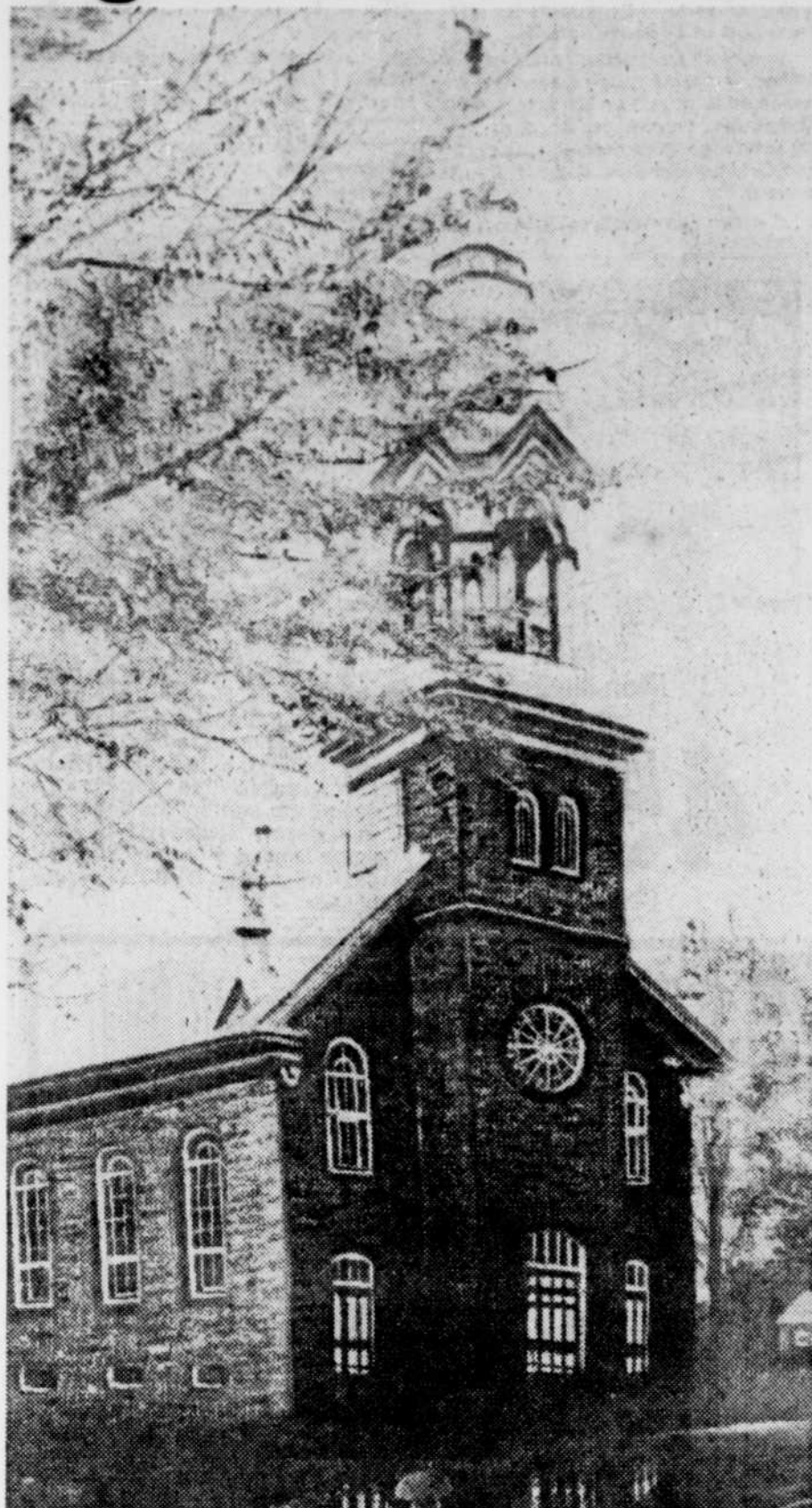
Au début, la paroisse comptait 160 familles; aujourd'hui, ce nombre est passé à 2.500, ce qui constitue une population de 12.500 âmes.

M. Poitras est aidé dans sa tâche par deux vicaires, MM. Marcel Roberge et Yves Rancourt, par un diacre permanent, M. Fernand Coulombe, et par de jeunes couples qui s'impliquent dans la vie paroissiale.

A l'occasion de ce 75e anniversaire, la paroisse a organisé des fêtes dont le président est M. Roch Poulin. Du 3 au 18 octobre, diverses activités se déroulent sous le thème "La paroisse... c'est nous".

Le curé Poitras, qui entreprend un second mandat à la paroisse Saint-Gérard-Magella, se dit très heureux parmi la population de Val-Bélair. Il la décrit ainsi: une population constituée surtout d'ouvriers, dont plusieurs bricoleurs, de fonctionnaires, de militaires, d'employés du Centre de recherche de Valcartier, etc.

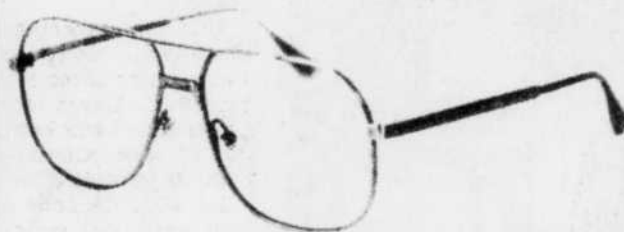
A ce temps-ci de l'année, le visiteur qui circule dans cette région ne peut manquer d'admirer la beauté du paysage.



L'église de Saint-Gérard-Magella, telle que vue par un peintre.

OUI!

Cette monture très mode est à prix spécial jusqu'au 15 novembre au prix de



\$25

Tel qu'illustré, côtés bas, couleur au choix

PIERRE
Beaulieu
Enr.



529-9351
ouvert aussi le samedi

521, boul. Charest est (face à Paquet)
Cette monture n'est pas vendue sans les verres.
Le prix des verres varie selon la prescription.

LE CAP-ROUGE

Le Salon de l'habitation du Domaine des Soeurs

DU 28 SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE

Accès par le boulevard Charest ouest, sortie Jean-Gauvin, et tourner à droite sur la Promenade des Soeurs (2e rue à partir de Charest).



MAISON OUVERTE DE 14H A 21H DU LUNDI AU JEUDI ET DE 13H A 17H LES SAMEDIS ET DIMANCHES

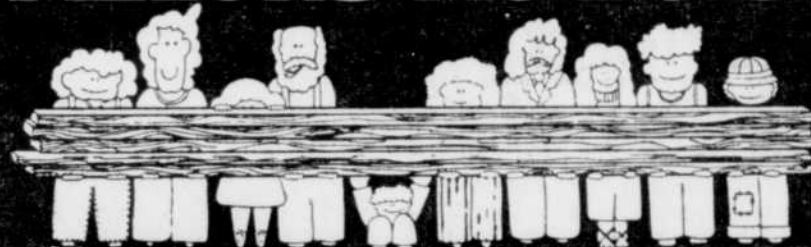
ENEZ DECOUVRIR LE VRAI CONCEPT DE VIE...



Le Domaine des Soeurs Inc.
4614, Promenade des Soeurs
Cap-Rouge, Québec

POUR RENDEZ-VOUS: 653-5123

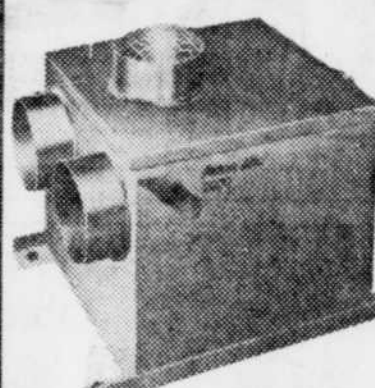
ALLONS "AU BOIS"



Prix en vigueur jusqu'au 24 octobre 81

ASTON ATIC 2000

Avez-vous des problèmes d'humidité dans votre maison?



La solution: Un système de ventilation contrôlé Aston Atic 2000

Prix: **229,95**



Le système Aston Atic 2000 a été conçu pour éliminer l'excès d'humidité et la condensation entièrement contrôlé par déshumidificateur, vous fixez vous-même le pourcentage d'humidité que vous désirez.

VENMAR

L'efficace
Modèle 1236F

Prix:

128,95



La ventilation à gravité

Solution par excellence aux problèmes de condensation. Le système Venmar est conçu de manière à assurer un travail constant, sans mouvement brusque, par une action graduelle élimine un certain surplus d'humidité prévenant ainsi les problèmes de condensation. Pour information s'adresser à la succursale de Carrefour Les Saules.

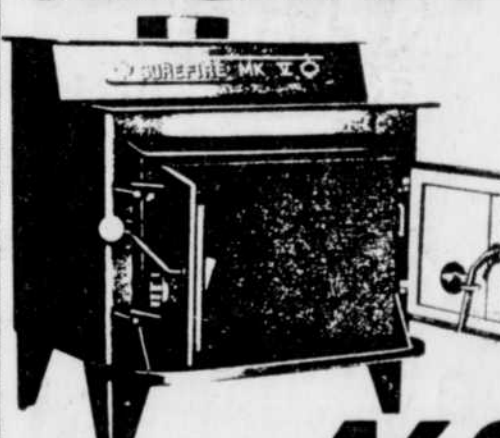
Cheminée SELKIRK

Revêtement extérieur en acier préfini gris

Paroi intérieure et raccorde en acier inoxydable.



Foyer Surefire V



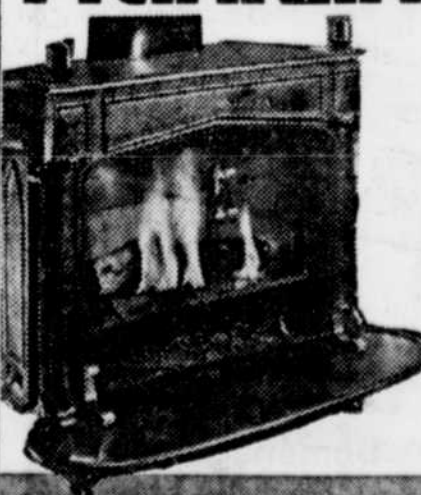
Prix régulier: 669,00\$

Prix spécial:

469,00

Quantité limitée (6)

Foyer Franklin



Il vous offre le charme, le confort et la chaleur réelle d'une cheminée à être ouverte.

- Inclus:
 - Porte-bûche
 - Pare-étincelles en grillage d'acier
 - Tuyau ignifuge de luxe peint en noir

Prix régulier: 269,00\$
Prix spécial:

169,95

Quantité limitée (6)

CANAC-MARQUIS

QUEBEC CENTRE-VILLE
25, rue Marie-de-l'Incarnation
687-3620

CARREFOUR CHARLESBOURG
8500, boul. Henri-Bourassa
628-8581

CARREFOUR LES SAULES
1935, boul. Masson
872-5310

Retards législatifs accumulés à Ottawa

OTTAWA (d'après PC) — Avec les retards législatifs accumulés, le gouvernement fédéral pourrait être amené, avec la rentrée parlementaire de demain, à remettre éventuellement à un an l'établissement de nouvelles priorités dans un discours du trône.

Des projets de lois sur des sujets aussi variés que la constitution, l'énergie et la liberté d'information n'ont été que partiellement étudiés par le Parlement, tandis que d'autres mesures importantes concernant la politique du gouvernement doivent encore être soumises aux élus du peuple.

Or, convoquer une nouvelle session, avec son traditionnel discours du trône, mettrait un point final à tous les projets figurant à l'ordre du jour et, de l'avis de certaines sources, les stratégies du Parti libéral fédéral n'entendent guère tout reprendre à zéro.

Pour la session d'automne et jusqu'à l'ajournement des travaux pour les fêtes du nouvel an, le Parlement a un programme très chargé.

Discours du trône remis?

Les mêmes sources pensent que le discours du trône qui comporte un débat de neuf jours pourrait fort bien être remis à l'automne prochain, afin de donner aux députés et aux sénateurs l'occasion de rattrapper leurs retards.

Sur les 48 jours de réunions de la nouvelle session parlementaire, le président des Communes, M. Yvon Pinard, devra en prévoir 19 pour divers débats urgents: deux pour le débat constitutionnel, six pour la question du prix du pétrole et du gaz à la suite de l'accord intervenu entre Ottawa et l'Alberta, six pour le budget et cinq réservés aux sujets choisis par l'opposition.

Nouveaux projets

En plus des projets importants en suspens depuis le discours du trône du mois d'avril 1980, plusieurs jours devront être consacrés pour de nouveaux projets de lois concernant l'aide

aux petites et moyennes entreprises, ainsi que le réaménagement du système des paiements de péréquation aux provinces.

Les libéraux espèrent que les travaux parlementaires se dérouleront avec plus de célérité, maintenant que le bouillant Erik Nielsen, député du Yukon, a remplacé Walter Baker, comme leader parlementaire des conservateurs.

Nielsen, connu pour être un dur négociateur, semble pouvoir obtenir des concessions sur des points importants en échange de quoi il accepterait d'imposer des limites à un débat.

En tête de l'ordre du jour de la session d'automne s'inscrit le projet controversé concernant le pétrole et le gaz, qui confère au gouvernement fédéral d'importants pouvoirs de contrôle sur l'exploration et l'exploitation au large des côtes est et ouest et dans l'Arctique.

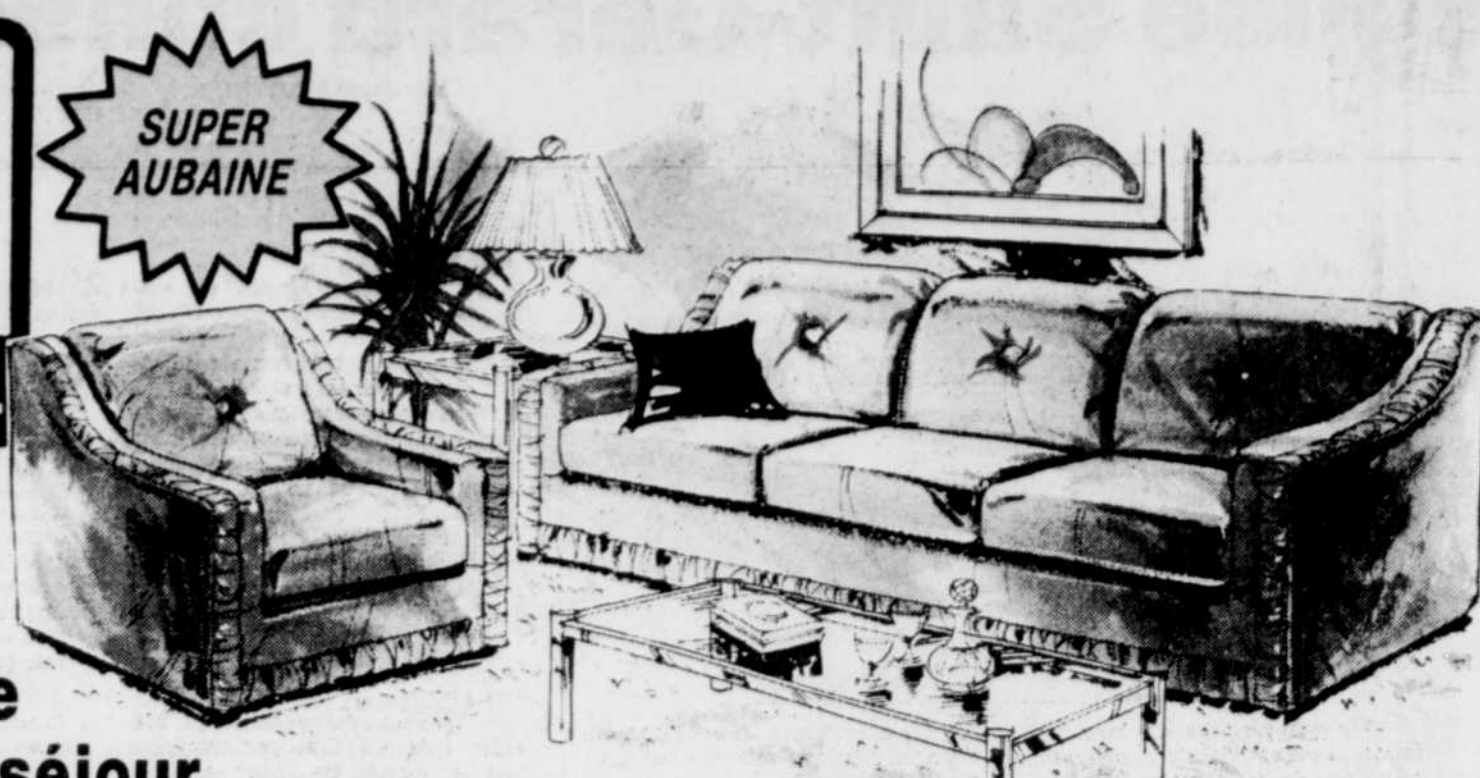
Les partis de l'opposition ont proposé 135 amendements et la majorité libérale doit encore traiter 60 autres avant que le projet ne soit mis au vote.

Le Parlement sera également appelé à approuver d'autres textes législatifs concernant l'énergie, à mesure que le gouvernement aura à appliquer le reste de son programme énergétique exposé en octobre dernier et qui met l'accent sur l'autosuffisance et la prédominance des intérêts canadiens d'ici l'an 1990.

Le projet de loi sur la liberté de l'information, qui doit accorder au public l'accès aux dossiers du gouvernement, a été entravé en commission par M. Svend Robinson, député NPD, qui voudrait étendre sa portée avant de le renvoyer aux Communes pour la troisième lecture.

Avec l'aide des trois partis et à condition que les compromis nécessaires soient adoptés, le projet devrait pouvoir être mis au vote avant les vacances de Noël.

Des aubaines... pour un foyer confortable



Élégante salle de séjour

Sofa chic
Solde
329⁸⁸ ch.
Cour. 399.95

Fauteuil assorti
Solde
189⁸⁸ ch.
Cour. 229.95

Sofa-lit
(Non-illustré)
Solde
459⁸⁸ ch.
Cour. 539.95

Une salle de séjour conçue pour répondre à tous vos goûts décoratifs! Siège et dossier rembourrés de mousse épaisse pour vous offrir l'ultime confort. Fabrication solide très durable. La beauté de son style s'agence à tout décor. Tissus de couleur beige facile à entretenir. Le tout est rehaussé d'une bordure plissée.



Luxeuse chaise longue
ECONOMIE DE 25.07
Solde
174⁸⁸ ch.
Chaise longue rembourrée. Choix de couleurs: beige, rouille ou chocolat. Cour. 199.95



Luxeux sofa-lit
ECONOMIE DE 50.07
Solde
249⁸⁸ ch.
Joli sofa convertible en un grand lit de 64" x 73". Double épaisseur de mousse sur une base tout en bois. Coussins capitonnés. No 666. Cour. 299.95



Berceuse charmante
ECONOMIE DE 20.07
Solde
69⁸⁸ ch.
Berceuse confortable au fini érable. Siège et dossier rembourrés et recouverts d'un tissu à carreaux. No 1201. Cour. 89.95

Jolies tables d'appoint
ECONOMIE DE 10.07
Solde
49⁸⁸ ch.
Table centrale ou de bout fini mélamine simili-pacancier. Verre décoratif inséré au centre. No 4802 et 4803. Cour. 59.95

Jolies bibliothèques pour tout ranger



ECONOMISEZ PLUS DE 20.00
Solde
69⁸⁸ ch.
Tout en rangeant vos objets d'art, vous économisez de l'espace. Fini simili bois de noyer non-tachant et durable qui s'agencera à la plupart des décors. No 043. Cour. 89.95

Une salle à manger pour tous!

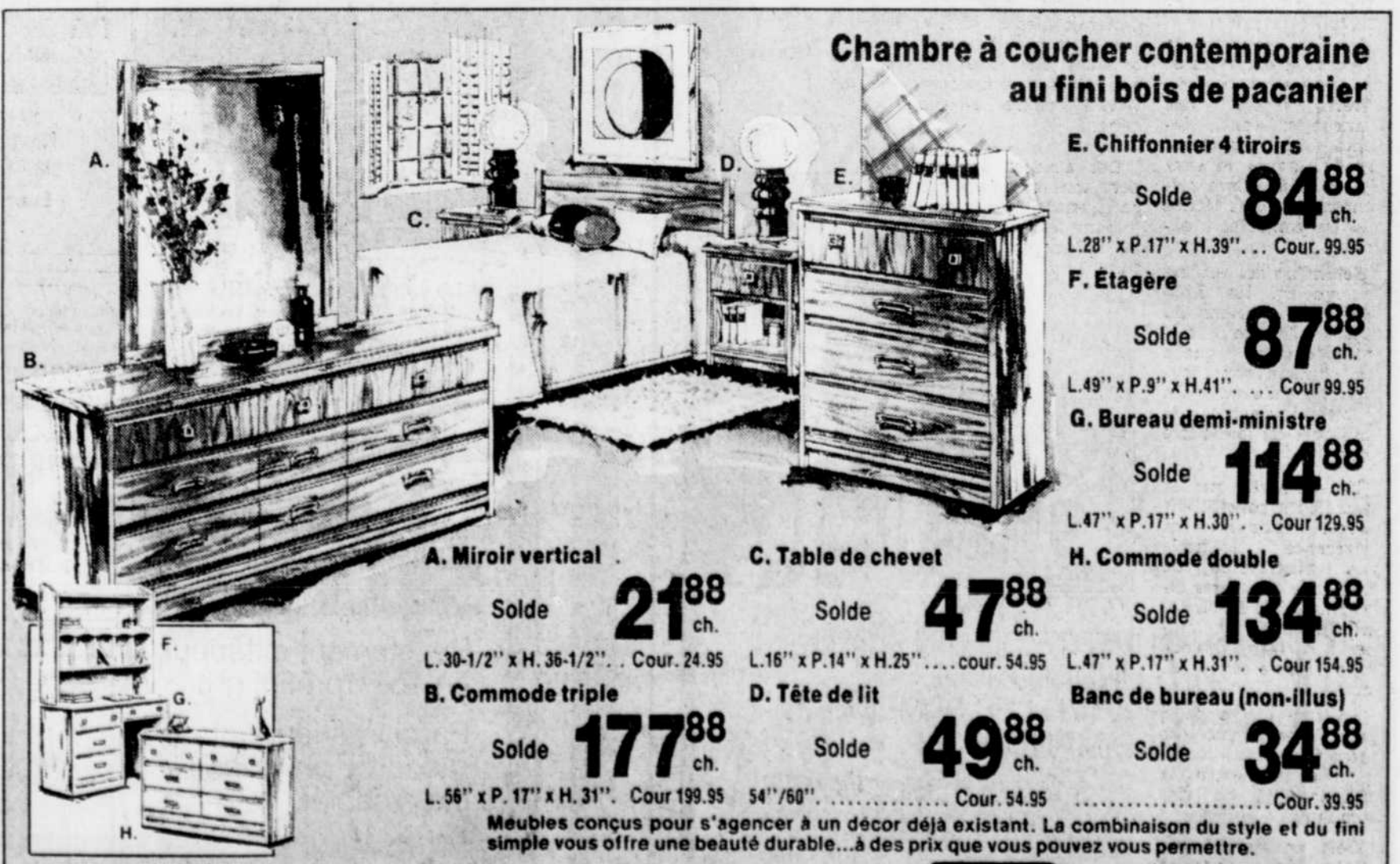


Ensemble 3 pièces
Table 24" x 36"
Solde
129⁸⁸ l'ens.
Cour. 147.95

Ensemble 5 pièces
Table 30" x 40"
(S'ouvre à 48")
Solde
179⁸⁸ l'ens.
Cour. 198.95

Ensemble 7 pièces
Table 36" x 48"
(S'ouvre à 60")
Solde
269⁸⁸ l'ens.
Cour. 301.95

Dessus de table fini simili-bois. Chaises à hauts dossiers recouvertes de vinyle à motif floral rehaussé d'une garniture alligator marron.



Chambre à coucher contemporaine au fini bois de pacanier

E. Chiffonnier 4 tiroirs
Solde
84⁸⁸ ch.
L. 28" x P. 17" x H. 39" Cour. 99.95

F. Étagère
Solde
87⁸⁸ ch.
L. 49" x P. 9" x H. 41" Cour. 99.95

G. Bureau demi-ministre
Solde
114⁸⁸ ch.
L. 47" x P. 17" x H. 30" Cour. 129.95

H. Commode double
Solde
134⁸⁸ ch.
L. 47" x P. 17" x H. 31" Cour. 154.95

Banc de bureau (non-illus)
Solde
34⁸⁸ ch.
Cour. 39.95

A. Miroir vertical
Solde
21⁸⁸ ch.
L. 30-1/2" x H. 36-1/2" Cour. 24.95

B. Commode triple
Solde
177⁸⁸ ch.
L. 56" x P. 17" x H. 31" Cour. 199.95

C. Table de chevet
Solde
47⁸⁸ ch.
L. 16" x P. 14" x H. 25" Cour. 54.95

D. Tête de lit
Solde
49⁸⁸ ch.
54" x 60" Cour. 54.95

Meubles conçus pour s'agencer à un décor déjà existant. La combinaison du style et du fini simple vous offre une beauté durable... à des prix que vous pouvez vous permettre.

CENTRE COMMERCIAL
PLACE FLEUR DE LYS
552, boul. Hamel
Tél.: 522-7171

CENTRE COMMERCIAL
PLACE LAURIER
2730, boul. Laurier
Tél.: 653-9307



CES PRIX SONT
EN VIGUEUR JUSQU'AU
SAMEDI 24 OCT.
INCLUSIVEMENT
LIVRAISON
MINIMUM \$100.00



VENTE DE LIQUIDATION
à la boutique
Charles Giguère
de Plaza Laval seulement

2750, chemin Ste-Foy (au sous-sol)

50% DE REDUCTION
SUR TOUTE LA
MARCHANDISE
EN MAGASIN

LOCAL À LOUER

Charles Giguère
CONFECTION POUR HOMMES
PLAZA LAVAL SEULEMENT
2750, chemin Sainte-Foy (au sous-sol) 653-6243

TÉLÉGRAMME

Déménagement Paradis Ltée
Ville de Québec
À l'attention de: Luc Béliveau et Monique Gauthier
Nos meubles sont arrivés tel que prévu - arrêt -
Aucun endommagement - arrêt - Le chauffeur et
les déménageurs furent très professionnels,
courtois et serviables - arrêt - Merci infiniment
Marie et Jean-Pierre

Membre de

ALLIED VAN LINES

'Les déménageurs plus prudents'

A votre service depuis 1910

ESTIMATION GRATUITE

Là où commence l'acheminement
d'un bon déménagement...

**Déménagement
Paradis Ltée,**
275, rue Paradis
Québec, P.Q.

Tél.: 683-2931